

**Concours : Agrégation externe**

**Section : Langues vivantes**

**Option : Allemand**

**Session 2017**

Rapport de jury présenté par :  
Laurent Gautier, Professeur des Universités  
Président du jury

**SOMMAIRE**

<b>Arrêtés, textes officiels et sujets</b>	<b>p.3</b>
<b>Introduction</b>	<b>p.4</b>
<b>Données statistiques</b>	<b>p.7</b>
<b>Épreuves écrites d'admissibilité</b>	<b>p.9</b>
<i>Composition en langue allemande</i>	p.11
<i>Thème écrit</i>	p.16
<i>Version écrite</i>	p.22
<i>Composition en langue française</i>	p.29
<b>Épreuves orales d'admission</b>	<b>p.37</b>
<i>Explication de texte</i>	p.39
<i>Thème oral</i>	p.53
<i>Version orale</i>	p.69
<i>Explication grammaticale</i>	p.79
<i>Leçon française</i>	p.84
<i>Leçon française – option linguistique</i>	p.102

---

#### TEXTES OFFICIELS ET SUJETS

#### **Maquette du concours pour la session 2017**

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98699/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangeres-allemand.html>

#### **Sujets des épreuves écrites de la session 2017**

Les sujets des épreuves d'admissibilité du concours sont disponibles en ligne à l'adresse :  
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98775/les-sujets-des-epreuves-admissibilite-des-concours-agregation-session-2017.html>

## INTRODUCTION

Le rapport de la session 2016 de l'agrégation externe d'allemand avait, de façon fort justifiée, tiré une sonnette d'alarme : en effet, pour la première fois depuis des décennies, le jury n'avait pu pourvoir les 87 postes offerts, faute de candidat·e·s présentant les connaissances et les compétences attendues d'un·e agrégé·e d'allemand. En ne couvrant que 74% de ces derniers, il avait souhaité attirer l'attention de nombreux/ses candidat·e·s sur ce que signifiait se préparer et réussir un concours au haut niveau d'exigence. Cette année, avec 80 postes à pourvoir (soit 7 de moins), la situation se présentait sans doute plus favorablement. Nonobstant, et malgré quelques lueurs d'espoir (*cf. infra*), tous les postes n'ont pu être pourvus et c'est le rôle de ce rapport de permettre aux futur·e·s candidat·e·s de se préparer de façon encore plus ciblée aux épreuves afin de s'y présenter en toute connaissance de cause.

### 1. Données chiffrées

Le concours a, pour cette session 2017, enregistré un léger fléchissement dans le nombre des inscrit·e·s : 446 au lieu de 452 lors de la session précédente. Le problème n'est toutefois pas (seulement) là : comme pour le CAPES externe par exemple, on note un taux d'abandon particulièrement important et, en large partie, inexplicable puisque c'est seulement un peu plus de la moitié de ces inscrit·e·s qui composent effectivement. De plus, le nombre de copies a significativement varié d'une épreuve à l'autre : il arrive certes que des candidat·e·s, découragé·e·s par exemple par la première épreuve de composition allemande, ne se présentent pas les deux jours suivants. Or, en 2017, les chiffres augmentent de 240 le premier jour à 244 le deuxième jour (traduction) pour redescendre à 239 le dernier jour (composition française). C'est avoir bien peu d'estime pour le concours et le jury que de considérer les épreuves comme un libre-service pour, en l'espèce, venir « se tester » en traduction !

En tenant compte des copies blanches rendues à certaines épreuves, le jury avait, au moment de fixer la barre d'admissibilité, 239 candidat·e·s à classer. Il a cette année, délibérément, pris le parti de rehausser la barre tant celle-ci avait atteint, en 2016, un niveau qui n'était plus défendable : cette hausse de presque 10 points a permis de fixer à 53,64 points (soit une moyenne de 4,47/20 – ce qui reste peu glorieux !) le seuil pour se présenter aux épreuves orales. Avec une conséquence dont le jury avait bien conscience : réduire le nombre de candidat·e·s entendu·e·s puisque de 153 en 2016, nous sommes passés à 147 cette année. Cette décision a été très largement motivée par la déception qui avait été celle du jury lors de la session précédente : ayant alors permis à un nombre maximal de candidat·e·s de venir faire leurs preuves à l'oral, il avait été confronté à nombre d'admissibles non préparés et n'ayant aucune chance de réussir le concours.

Suite au désistement de 25 lauréat·e·s de l'agrégation interne – qu'il convient de féliciter pour cette réussite – et 9 autres absences – le plus souvent non annoncées, mettant ainsi le jury devant la nécessité de réorganiser, au pied levé, les séries – ce sont finalement 133 candidat·e·s qui ont été entendu·e·s dans les quatre épreuves orales prévues par la maquette du concours. À l'issue des interrogations, le jury a choisi de fixer la barre d'admission à 157,34 points, soit une moyenne de 6,29/20, représentant une hausse significative par rapport à la session précédente (136 points et 5,44/20). Certes, cela n'a pas permis, une nouvelle fois, de pourvoir tous les postes puisque 63 candidat·e·s ont été

déclaré·e·s lauréat·e·s sur les 80 potentiel·le·s. Ce chiffre brut, pris isolément, ne signifie toutefois rien. D'une part, il correspond à une hausse du taux de couverture des postes (78,75 % contre 74 %) et est associé à une hausse de la qualité des prestations. D'autre part, il représente 56% des candidat·e·s non éliminé·e·s à l'oral, c'est-à-dire de ceux/celles qui se sont présenté·e·s, soit plus de 1 admissible présent sur 2.

## 2. Commentaires

Par-delà ces éléments chiffrés toujours arides, le jury souhaiterait attirer l'attention des candidat·e·s sur un certain nombre de points dont la prise en compte devrait plus que sensiblement améliorer leur préparation et contribuer à leur réussite.

Le premier concerne – combien de fois les jurys successifs devront-ils l'écrire ? – l'indispensable et non négociable maîtrise des deux langues, allemand et français. Les différentes commissions au sein du jury ne cessent de s'étonner, année après année, du nombre croissant de candidat·e·s prétendant au titre d'agrégé·e d'allemand mais ne maîtrisant pas l'une, voire les deux langues en question. Si les rapports des sessions 2015 et 2016 ont déjà fait état, et largement commenté, l'apparition de zéros éliminatoires à l'oral, en particulier en thème, le jury a eu recours, cette année, à la même mesure en traduction écrite pour des candidat·e·s ayant obtenu – alors que les deux sous-épreuves sont corrigées séparément et par deux commissions distinctes – zéro en thème **et** en version. Ces cas de figure ne sont tout bonnement pas acceptables et rien ne saurait les expliquer. On ne se présente pas à l'agrégation externe d'allemand pour « tenter sa chance » et sans pouvoir attester un haut niveau de compétence linguistique – celle-ci incluant certes la correction morpho-syntaxique, mais aussi l'idiomaticité, la fluidité, la précision, la maîtrise des registres de langue etc.

Même si les épreuves orales ont été globalement d'un meilleur niveau que lors de la session 2016, il nous faut – encore une fois – pointer les problèmes déjà maintes fois abordés dans le choix des options. Répétons-le : ce choix est entièrement du fait des candidat·e·s qui savent, dès le premier jour de préparation, qu'ils/elles seront forcément interrogé·e·s à l'oral sur l'option en question. Par-delà l'inégalité de la répartition (32 candidat·e·s interrogé·e·s en option littérature, 82 en civilisation et 33 en linguistique), ce sont les résultats ternes qui inquiètent le jury. Nous ne pouvons que renvoyer aux rapports précis, détaillés et pédagogiques fournis par les commissions d'explication de texte et de leçon française, mais ne manquons pas de nous interroger, par exemple, sur la motivation de candidat·e·s choisissant l'option littérature alors même que l'épreuve d'option révèle qu'ils/elles n'ont eu qu'une pratique limitée, voire pas de pratique du tout, de textes primaires du théâtre documentaire. Pourquoi opter, également, pour l'option civilisation sans connaissance précise de la période et sans être à même de problématiser, de prendre de la hauteur sur les questions liées à l'histoire de Berlin ? Comme le relèvent les deux commissions : avoir séjourné ou vécu à Berlin ne suffit pas pour une épreuve d'agrégation ! Enfin, en linguistique, et par-delà la question au programme, il s'agit d'être capable de mettre en œuvre de vraies compétences d'analyse et de description de l'allemand contemporain. Au seuil de cette nouvelle session, nous ne pouvons que conseiller aux candidat·e·s, après tous nos prédécesseurs, de commencer la préparation des options bien avant l'écrit.

Le dernier ensemble de remarques concerne l'attitude générale de bien des candidat·e·s au moment des oraux. Les trois jours d'épreuve sont – le jury en a bien conscience – particulièrement éprouvants pour les candidat·e·s. Ils nécessitent toutefois d'être pris au sérieux. Que penser de candidat·e·s arrivant sans vraiment connaître le contenu des épreuves, doutant de la langue dans laquelle ils/elles feront l'explication de texte, voire semant le doute dans l'esprit des autres personnes convoquées en affirmant, sur un ton plus ou moins péremptoire lors de la réunion d'accueil, « qu'il leur semble que telle épreuve devrait se passer ainsi » ? Les rapports de jurys sont, avec les textes réglementaires, les **seules** sources d'information pour avoir des données de première main sur le fonctionnement des épreuves.

Il ne nous reste donc plus qu'à espérer que le frémissement positif entrevu lors de la session 2017 se poursuivra les années à venir, à commencer par la session 2018. Tant il est vrai que les commissions ont eu le plaisir d'entendre des candidat·e·s brillant·e·s que l'on retrouve le plus souvent dans la tête du concours, démontrant s'il en était besoin que le défi peut tout à fait être relevé, à condition de s'en donner les moyens.

Laurent Gautier  
Président du jury

Fabrice Malkani  
Vice-président du jury

**DONNÉES STATISTIQUES SESSION 2017**

**1. Inscrits, présents, admissibles**

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2008	303	161	75	40
2009	256	155	74	34
2010	306	167	77	34
2011	356	135	86	40
2012	368	140	102	49
2013	453	212	124	65
2014	425	267	138	70
2015	454	282	172	83
2016	459	246	153	65
2017	446	239	147	63

**2. Moyennes**

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Premier admissible	16,08	17,58	15,66	16,16	15	14,17	14,5	16,19
Dernier admissible	05,25	04,67	03,67	04,00	04,17	04,67	03,67	04,47
Premier admis	16,76	16,55	16,33	16,22	13,83	14,79	14,35	16,19
Dernier admis	07,96	06,77	06,08	06,37	06,90	06,04	05,44	06,29

**3. Épreuves d'admissibilité 2017**

Épreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	240	3,76/20
Traduction	244	2,69/10 (version) 4,02/10 (thème)
Composition en langue française	239	6,19/20

**4. Épreuves d'admission 2017**

Parmi les 113 candidat·e·s effectivement interrogé·e·s à l'oral, 32 avaient choisi l'option A (littérature)

82 avaient choisi l'option B (civilisation)

33 avaient choisi l'option C (linguistique)

Épreuves	Présents	Moyennes 2017	Rappel : moyennes 2016
Explication de texte	127	6,07/20	06,40
Version / Grammaire	127	5,86/20	05,85
Thème	127	6,78	06,39
Exposé en langue française	127	07,46/20 08,02 (option A) 06,98 (option B) 08,10 (option C)	07,32 (option A) 04,65 (option B) 08,14 (option C)

**ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**



**COMPOSITION EN LANGUE ALLEMANDE**

*Rapport présenté par Tristan Coignard, Wolfgang Fink et Éric Leroy du Cardonnoy*

Sujet :

« In Stirners *Der Einzige und sein Eigentum* geht es nicht ausschließlich um die Befreiung des Individuums von äußeren Zwängen, sondern um die Überwindung jeglicher Form von Heteronomie. »

Nombre de copies corrigées : 240

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	51	7
≥ 1 et < 2	44	17
≥ 2 et < 3	34	22
≥ 3 et < 4	13	8
≥ 4 et < 5	22	17
≥ 5 et < 6	17	17
≥ 6 et < 7	16	16
≥ 7 et < 8	7	7
≥ 8 et < 9	6	6
≥ 9 et < 10	7	7
≥ 10 et < 11	5	5
≥ 11 et < 12	5	5
≥ 12 et < 13	8	8
≥ 14 et < 15	1	1
≥ 15 et < 16	1	1
≥ 16 et < 17	2	2
≥ 17 et < 18	1	1
<b>Absent</b>	<b>191</b>	<b>0</b>
<b>Copie blanche</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

Moyenne de l'épreuve : 03,76

Cette année encore, le jury a dû constater un niveau moyen relativement faible qui s'explique tout d'abord par le fait que de nombreux/nombreuses candidat·e·s ont visiblement fait « l'impasse » sur le sujet relevant de l'histoire des idées. Faut-il rappeler que cette attitude est des plus dangereuses étant donné qu'il est quasiment impossible de rattraper une note égale ou inférieure à 2/20 ?

Une autre attitude contreproductive consistait à abonder simplement dans le sens de l'énoncé sans le problématiser. Or, comme le jury l'a rappelé de manière détaillée dans le rapport 2015 à propos des techniques de la dissertation, il importe de disséquer l'énoncé et d'expliquer quelles perspectives s'ouvrent grâce à lui. Dans le cas présent, l'expression « libération de l'individu » s'avère équivoque puisqu'aux yeux de Stirner, l'être humain ne doit pas être libéré, mais se libérer lui-même

comme le démontre le débat sur l'émancipation des juifs, par exemple. Autrement dit, le terme de libération fait partie intégrante des antinomies structurantes de l'œuvre, au même titre que les couples antinomiques *Freiheit/Eigenheit*, *angeborene Rechte/erworbene Rechte*, *Recht/Macht*, *Revolution/Empörung*, etc.

L'être humain doit donc se libérer des contraintes extérieures (la famille, la société, l'Église et l'État) qui pèsent sur lui afin d'acquérir son autonomie, qui s'exprime en particulier par les normes et valeurs qu'il fixe lui-même. Ce faisant, Stirner se réfère clairement à l'héritage de l'*Aufklärung* : Kant avait fait de l'état de majorité (*Mündigkeit*) de l'être humain le cœur de son projet d'émancipation. En ce sens, et en opposant l'autonomie à toute forme d'hétéronomie, Stirner semble donc prolonger l'entreprise kantienne. Mais c'est là, également, que de nombreux problèmes surgissent. Notons d'abord que la raison pratique ou, pour le dire de manière plus simple, l'impératif catégorique, ne possède qu'une valeur formelle, ce qui constitue, au yeux de Hegel, une démarche anhistorique qu'il entend corriger grâce à l'histoire et aux réalisations de l'esprit (les différentes formes de société par exemple). Aux yeux de Hegel, l'être humain est ainsi inséré dans les différentes réalisations de l'esprit – et donc dans l'histoire – tout en respectant leurs normes (principe de la *Sittlichkeit*). Et c'est là le point nodal de l'argumentation stirnerienne : car selon Hegel, les normes en vigueur peuvent être perçues comme étrangères à l'individu, provoquer une certaine forme d'aliénation et engendrer un retrait (dans la sphère privée, par exemple) de l'individu. C'est sur ce point qu'intervient Stirner en s'efforçant de dépasser ce retrait, de le valoriser et d'en faire, par un mouvement dialectique de la pensée, un élément émancipateur : l'État et l'Église, mais aussi de façon générale la philosophie et les idéologies politiques imposent des valeurs et des normes et tendent ainsi à assujettir l'individu. Il en va de même des assertions sur la « nature » de l'être humain, son « essence » et les devoirs qui lui incombent en tant qu'« être humain » appartenant à « l'espèce humaine ». Pour Stirner, il s'agit de récuser toute norme extérieure et de fixer soi-même les modalités de son comportement vis-à-vis d'autrui. L'aliénation selon Hegel devient ainsi le vecteur de l'émancipation pour Stirner, et le retrait dans la sphère privée se transforme en acte de résistance.

Reste à savoir quelles sont les stratégies et les apories inhérentes à ce projet. Autrement dit, il était tout à fait envisageable d'opter pour un plan en trois parties qui insiste dans un premier temps sur le combat contre les contraintes institutionnelles pour passer ensuite à celui mené contre les idéologies et normes et qui problématise dans une troisième les apories inhérentes à ce projet, mais aussi les doutes de Stirner lui-même.

Notons, en ce qui concerne la première partie, le refus de toute forme d'attache (EE, 148), de la famille (EE, 95-96 ; 232; 241), de l'État et de l'Église, mais aussi des différents partis politiques (EE, 259). Dans ce contexte, il était évidemment utile de rappeler la lecture particulière que fait Stirner de la Révolution Française et de l'avènement de l'idéologie nationale (EE, 112 ; EE, 121), des droits humains (EE, 189) et du sacrifice que constitue, selon lui, la défense du bien commun (EE, 234).

En insistant sur ce dernier point, on passe déjà à la deuxième partie de la dissertation qui porte sur le legs du christianisme (avec une attention particulière pour le rôle joué, selon Stirner, par le protestantisme), la notion de conscience (EE, 44), « l'au-delà en nous » (EE, 170), pour passer ensuite à l'échiquier politique avec sa condamnation du libéralisme politique (EE, 108) et, surtout, de ce qu'il appelle le « libéralisme social » et son culte du travail (EE, 127) ainsi que les dégâts que pose la conscience de classe défendue par le mouvement ouvrier en gestation (EE, 136).

Mais c'est évidemment la troisième partie, dédiée aux apories et aux doutes soulevés par Stirner lui-même, qui est décisive pour juger la pertinence de l'énoncé. Notons d'abord que des communautés ou des groupes se caractérisant par une solidarité permanente sont tout simplement impensables pour Stirner, et il en va de même pour toute structure sociale fondée sur un consensus durable. Stirner n'envisage que des unions ponctuelles d'égoïstes (EE, 150 ; 196 ; 246 ; 254 ; 306 ; 342- 350) qui s'apparentent, de fait, à des clubs de consommateurs (voir l'allusion à Mandeville EE, 83 ; 254-255), alors que la question primordiale de l'organisation du travail n'est pas abordée du fait que sa critique de Proudhon et de Weitling se place sur un plan exclusivement moral. Autrement dit, Stirner considère les puissances qui oppriment l'individu comme autant de puissances exclusivement idéologiques ; sa stratégie d'émancipation est purement intellectuelle et s'accomplit à l'intérieur du moi. L'individu est en mesure de rejeter les normes et valeurs idéologiques et d'affirmer ainsi son autonomie. L'émancipation selon Stirner s'apparente ainsi à un acte de conscience sans véritable dimension politique. Se pose toutefois la question de savoir si l'individu, ainsi érigé en maître autonome, est vraiment capable de dominer toutes les facettes de son existence. Force est en effet de constater que Stirner aborde la question des pulsions de façon quelque peu contradictoire, trahissant ainsi des doutes quant à la pertinence de son propre projet. Il note ainsi :

*Ohne Zweifel hat die Bildung Mich zum Gewaltigen gemacht. Sie hat Mir Gewalt über alle Antriebe gegeben, sowohl über die Triebe meiner Natur als über die Zumutungen und Gewalttätigkeiten der Welt. Ich weiß und habe durch die Bildung die Kraft dazu gewonnen, daß Ich Mich durch keine meiner Begierden, Lüste, Aufwallungen usw. zwingen zu lassen brauche: Ich bin ihr - Herr; gleicherweise werde Ich durch die Wissenschaften und Künste der Herr der widerspenstigen Welt, dem Meer und Erde gehorchen und selbst die Sterne Rede stehen müssen. Der Geist hat Mich zum Herrn gemacht. - Aber über den Geist selbst habe Ich keine Gewalt. Aus der Religion (Bildung) lerne Ich wohl die Mittel zur »Besiegung der Welt«, aber nicht, wie Ich auch Gott bezwinde und seiner Herr werde; denn Gott »ist der Geist«. Und zwar kann der Geist, dessen Ich nicht Herr zu werden vermag, die mannigfaltigsten Gestalten haben: er kann Gott heißen oder Volksgeist, Staat, Familie, Vernunft, auch - Freiheit, Menschlichkeit, Mensch.*

*Ich nehme mit Dank auf, was die Jahrhunderte der Bildung Mir erworben haben; nichts davon will Ich wegwerfen und aufgeben: Ich habe nicht umsonst gelebt. Die Erfahrung, daß Ich Gewalt über meine Natur habe und nicht der Sklave meiner Begierden zu sein brauche, soll Mir nicht verloren gehen; die Erfahrung, daß Ich durch Bildungsmittel die Welt bezwingen kann, ist zu teuer erkaufte, als daß Ich sie vergessen könnte. Aber Ich will noch mehr. (EE, 373-364)*

Stirner semble rétracter ici sa critique récurrente envers le concept de « Bildung » et reconnaître les vertus du processus de civilisation. Or, quelques lignes plus loin, il formule une critique virulente envers toute forme de maîtrise de soi :

*Man fragt, was kann der Mensch werden, was kann er leisten, welche Güter sich verschaffen, und stellt das Höchste von Allem als Beruf hin. Als wäre Mir alles möglich! Wenn man Jemand in einer Sucht, einer Leidenschaft usw. verkommen sieht (z. B. im Schachergeist, Eifersucht), so regt sich das Verlangen ihn aus dieser Besessenheit zu erlösen und ihm zur »Selbstüberwindung« zu verhelfen. »Wir wollen einen Menschen aus ihm machen!« Das wäre recht schön, wenn nicht eine andere Besessenheit gleich an die Stelle der früheren gebracht würde. Von der Geldgier befreit man aber den Knecht derselben nur, um der Frömmigkeit, der Humanität oder welchem sonstigen Prinzip ihn zu überliefern und ihn von neuem auf einen festen Standpunkt zu versetzen. (EE,374))*

Cette critique doit évidemment être mise en rapport avec la critique de la raison inhérente au projet stirnerien :

*Bin ich als „vernünftiges Ich“ frei, so ist das Vernünftige an Mir oder die Vernunft frei, und diese Freiheit der Vernunft oder Freiheit des Gedankens war von jeher das Ideal der christlichen Welt. (EE, 388)*

Mais là encore, Stirner ne parvient pas à formuler une position univoque :

*Dies eigene Denken unterscheidet sich von dem freien Denken ähnlich, wie die eigene Sinnlichkeit, welche Ich nach Gefallen befriedige, von der freien, unbändigen, der Ich erliege. (EE, 381)*

La sensualité et la pulsion paraissent ici comme des forces que l'être humain est en mesure de maîtriser, alors que la comparaison avec l'animal est clairement dirigée contre Kant :

*Will Ich Euch raten, den Tieren zu gleichen? Daß Ihr Tiere werden sollt, dazu kann Ich wahrlich nicht ermuntern, da dies wieder eine Aufgabe, ein Ideal wäre („Im Fleiß kann Dich die Biene meistern“<sup>1</sup>). Auch wäre es dasselbe, als wüschte man den Tieren, daß sie Menschen werden. Eure Natur ist nun einmal eine menschliche, Ihr seid menschliche Naturen, d. h. Menschen. Aber eben weil Ihr das bereits seid, braucht Ihr's nicht erst zu werden. Auch Tiere werden „dressiert“, und ein dressiertes Tier leistet mancherlei Unnatürliches. Nur ist ein dressierter Hund für sich nichts besseres, als ein natürlicher, und hat keinen Gewinn davon, wenn er auch für Uns umgänglicher ist. (EE, 372)*

Le lecteur attentif relèvera du reste des contradictions comparables au sujet de l'amour dont Stirner pressent qu'il est en mesure de dominer l'être humain (EE, 360-364) et d'anéantir ainsi son projet d'autonomie radicale.

---

<sup>1</sup> [Schiller, *Die Künstler*, 1789]

---

La conclusion tombe ainsi sous le sens : Stirner récuse en effet toute forme d'hétéronomie, il veut ériger l'être humain en être jouissant d'une autonomie absolue. Mais ce projet demeure aporétique, notamment en ce qui concerne la conservation de soi et la question du travail humain directement liée à cette dernière. Et le propos de Stirner reste contradictoire au sujet de la maîtrise des affects (l'amour) et des pulsions qu'il est obligé de connoter positivement pour ne pas mettre en péril sa critique de la raison.

---

THÈME ÉCRIT

*Rapport présenté par Brigitte Henning, Britta Jallerat-Jabs et Helga Kasper*

Sujet :

Je diffèrai de plusieurs mois mon voyage à Nîmes, après toutes ces années une visite à ma mère prenait la tournure d'un événement. Nous n'échangions que de loin en loin une carte de vœux pour le Nouvel An ou un coup de téléphone, dans les derniers temps c'était Filippo qui répondait ou appelait. Bien que le connaissant peu, j'avais avec son compagnon un rapport plus détendu qu'avec elle, toujours de bonne humeur, d'une gaîté affichée qui n'était peut-être que de surface mais facilitait la relation, les rares fois où je l'avais rencontré il m'avait paru d'un sens pratique à toute épreuve. Il occupait sa retraite de maçon à de petits travaux chez des voisins qu'il dépannait, ou chez lui aux rénovations jamais achevées de sa maison et du jardinet, avec cette passion du bricoleur qui s'ingénie à perfectionner sans fin une installation. Il n'avait pas son pareil pour dénicher chez des récupérateurs les fournitures introuvables, toujours informé des dernières astuces techniques, familier des centres commerciaux de bricolage et dispensant ses conseils avec une volubilité gourmande ; en sus excellent cuisinier. Je n'escomptais rien de lui, hormis la satisfaction un peu lâche que lui et ma mère formaient un couple sans histoire. Qu'elle ait pu s'attacher un homme tel que lui tenait du miracle, ou bien la part d'elle qui le méritait m'était méconnue, celle qui avait été ma mère était une autre femme, dans une autre vie. Il me fallait trouver une raison de passer les voir, la plus naturelle possible et surtout ne pas déclarer à l'avance le motif de ma visite au risque de déclencher chez elle une réaction bien prévisible, tout ce qui avait trait à mon père l'agaçait au plus haut point, qu'il fût mort n'y changeait rien.

L'été passa avant que ne se présente le prétexte de ma thèse que je venais enfin de soutenir.

Anne-Marie Garat, *La Source*. Actes Sud, 2015

Nombre de copies corrigées : 244

Répartition des notes :

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	12	1
$\geq 1$ et < 2	14	4
$\geq 2$ et < 3	36	16
$\geq 3$ et < 4	65	30
$\geq 4$ et < 5	46	37
$\geq 5$ et < 6	35	28
$\geq 6$ et < 7	25	21
$\geq 7$ et < 8	10	9
$\geq 9$ et < 10	1	1
Absent	192	0

#### Proposition de traduction :

Ich verschob meine Reise nach Nîmes um mehrere Monate, nach all diesen Jahren nahm ein Besuch bei meiner Mutter die Form eines Ereignisses an. Wir schickten uns nur ab und zu eine Karte mit Neujahrswünschen oder telefonierten gelegentlich miteinander; in der letzten Zeit war es Filipo, der an den Apparat ging oder der anrief. Obwohl ich ihn nicht gut kannte, hatte ich zu ihrem Lebensgefährten ein entspannteres Verhältnis als zu ihr; er war immer gut gelaunt und legte eine zwar vielleicht nur aufgesetzte Heiterkeit an den Tag, die aber den Umgang erleichterte; bei den seltenen Gelegenheiten, bei denen ich ihn getroffen hatte, war er mir wie jemand vorgekommen, der über einen unumschränkt praktischen Sinn verfügt. Als ehemaliger Maurer verbrachte er seinen Ruhestand damit, Nachbarn bei kleineren Reparaturen auszuhelfen oder bei sich daheim nie abgeschlossene Renovierungsarbeiten am Haus und im Gärtchen durchzuführen, und das mit jener Leidenschaft des Heimwerkers, der sich bemüht, eine vorhandene Einrichtung immer noch weiter zu verbessern. Er besaß eine einzigartige Begabung dafür, bei Altstoffhändlern vergriffenes Material aufzustöbern, war immer auf dem Laufenden über die letzten technischen Kniffe, Stammkunde bei den Baumärkten, und er erteilte seine Ratschläge mit genießerischer Redseligkeit; noch dazu kochte er hervorragend. Ich erwartete nichts von ihm, außer der etwas feigen Zufriedenheit, dass er und meine Mutter ein ganz gewöhnliches Paar bildeten. Dass es ihr gelungen war, einen solchen Mann an sich zu binden, kam einem Wunder gleich, oder aber die Seite an ihr, die ihn verdiente, war mir unbekannt; diejenige, die meine Mutter gewesen war, war eine andere Frau, in einem anderen Leben. Ich musste einen möglichst glaubhaften Grund finden, um die beiden zu besuchen, und vor allem durfte ich nicht im Voraus das Motiv meines Besuchs nennen, da ich sonst Gefahr lief, bei ihr eine leicht vorhersehbare Reaktion auszulösen; alles, was mit meinem Vater zusammenhing, reizte sie aufs Äußerste; dass er tot war, änderte nichts daran.

Es verging der Sommer, bis sich der Vorwand meiner Doktorarbeit anbot, die ich nun endlich verteidigt hatte.

D'après Anne-Marie Garat, *Die Quelle* (2015)

### Aspects formels :

Quelques remarques formelles pour commencer ce rapport : le jury souhaite rappeler aux candidat·e·s que le titre de l'œuvre dont est extrait le texte doit être traduit (tandis que le nom de la maison d'édition ne doit, évidemment, pas être traduit). Il est par ailleurs exclu de proposer plusieurs variantes de traduction, que ce soit entre parenthèses dans le texte, ou en note en bas de page. De même, les commentaires justifiant telle ou telle traduction, présentés dans la marge de la copie ou sous forme de notes en bas de page, ne sont pas recevables.

### Registre :

Le style du texte à traduire cette année ne justifiait en rien le recours à un registre familier dans la langue cible. Les traductions « trug dazu bei, dass die Beziehung *gut lief* » (pour « facilitait la relation »), « dass sie *auf* einen solchen Mann hat *stehen* können » (pour « qu'elle ait pu s'attacher un homme tel que lui » – traduction fautive non seulement du point de vue du registre, mais représentant aussi un faux sens), « *nerfte* sie extrem » ou « *brachte* sie *auf die Palme* » (pour « l'agaçait au plus haut point ») étaient donc incorrectes. De la même façon, les adverbes graduatifs « *unheimlich* » (rencontré dans « *regte* sie *unheimlich* auf ») et « *echt* » (dans « ein *echt* pragmatischer Mann ») qui sont certes usités à l'oral, étaient déplacés dans la traduction de ce texte littéraire.

Nous souhaitons par ailleurs insister – à nouveau – sur le fait que des formes courtes comme « *rum* » (« *der Sommer ging rum* » au lieu de *der Sommer verging* ou *ging vorüber*), ainsi que des contractions comme « *dran* » ou « *drauf* » relèvent, elles aussi, d'un registre oral et qu'elles sont donc à éviter dans une traduction littéraire. Ces formes ont été utilisées par certain·e·s candidat·e·s dans des expressions qui appartiennent elles-mêmes à un registre familier (« in letzter Zeit ging Filippo *dran* » au lieu de *ans Telefon* ou *an den Apparat*, « [er war] immer *gut drauf* » au lieu de *gut gelaunt* ou *guter Laune*), et qui ne correspondaient guère au style du texte à traduire.

L'emploi de l'article défini devant un prénom (« *der* Filippo ») est également un marqueur d'oralité (et un régionalisme), tout comme la construction « am + infinitif », connue sous l'appellation de « *rheinische Verlaufsform* » (« [er war] unermüdlich *am Ratgeben* »).

L'anglicisme « *der (ou das) Event* » signifie *Veranstaltung* en allemand. Dans la traduction « wurde ein Besuch bei meiner Mutter zum *Event* » (au lieu de *Ereignis*), ce terme ne correspondait ni au registre langagier requis, ni au type d'événement décrit.

### Faux sens / contresens / non-sens :

Dans l'ensemble, le texte proposé cette année à l'épreuve de thème écrit n'a pas posé de problème majeur aux candidat·e·s quant à sa compréhension. Toutefois, dans un nombre non négligeable de copies, la traduction de trois passages a donné lieu à des faux sens, voire à des contresens, dus à une mauvaise compréhension – ou une lecture trop rapide et superficielle – du texte source. Ainsi, le jury a relevé :

- une lecture manifestement spatiale de l'expression « de loin en loin », à l'origine de traductions telles que : « *von weitem schickten wir uns eine Glückwunschkarte* », « *weit voneinander entfernt gab es lediglich eine Karte zu Neujahr* », « *wir schrieben uns von \*weitweg* », « *wir wechselten nur aus der Ferne / aus der Entfernung / aus weiter Ferne [...]* » etc. (au lieu de *ab und zu, zuweilen, vereinzelt ...*).

- une confusion entre « s'attacher quelqu'un » et « s'attacher à quelqu'un », produisant des traductions du type « *dass sie sich an jemanden wie ihn hatte binden können* » (au lieu de « *dass sie jemanden wie ihn hatte an sich binden können* » ou « *... an sich hatte binden können* »). Notons à ce propos que la structure appelée traditionnellement double infinitif ne semble pas encore maîtrisée par tous/toutes les candidat·e·s.

- une confusion entre « avoir trait à » et « avoir les traits de », donnant lieu aux traductions erronées suivantes : « *alles, was meinem Vater ähnelte* », « *alles, was meinem Vater glich* », « *alles, was die Züge meines Vaters hatte* » (au lieu de « *alles, was mit meinem Vater zusammenhing / zu tun hatte / alles, was meinen Vater betraf* »...).

De façon plus ponctuelle, certain·e·s candidat·e·s ont pris la forme verbale « différai », au passé simple, pour la forme du futur simple « différerai », traduisant donc le passage en question par « *ich werde meine Reise verschieben* ».

Différents faux sens ou contresens s'expliquent en outre par un mauvais usage des prépositions. Ainsi, de très nombreux/ses candidat·e·s, francophones ou germanophones, ont traduit le passage « j'avais avec son compagnon un rapport ... » par « *ich hatte mit ihrem Lebensgefährten / Partner / Freund ein [...]* Verhältnis ». Or, « *mit jemandem ein Verhältnis haben* » signifie avoir une relation amoureuse (illégitime / extra-conjugale) avec quelqu'un. La préposition requise pour traduire ce passage de notre texte était *zu*. « Je différai de plusieurs mois mon voyage à Nîmes » a souvent été traduit par « *ich verschob meine Reise nach Nîmes auf mehrere Monate* ». « *Verschieben auf* » n'est certes pas agrammatical en soi, mais la préposition « *auf* » ne peut s'utiliser qu'avec un complément qui sélectionne un moment sur l'axe temporel (p. ex. « *etwas auf morgen / auf nächstes Jahr / auf später verschieben* »). Or, dans notre texte, il s'agissait non pas d'un moment, mais d'un laps de temps, d'une durée (« plusieurs mois »), il fallait donc utiliser la préposition *um*. Dans certaines copies, « une visite à ma mère » a été traduit par un simple GN au génitif : « *ein Besuch meiner Mutter* » (ce qui correspond à « une visite de ma mère », au lieu de « *ein Besuch bei meiner Mutter* », « *zu* », proposé dans plusieurs copies, n'étant pas correct ici), produisant ainsi un contresens.

D'autres faux sens ou non-sens sont le résultat de calques directs du français, par exemple dans « *[wir] wechselten einen Telefonanruf* », « *[wir] tauschten ein*

Telefongespräch *aus* » (pour traduire « nous [...] *échangions* [...] un coup de téléphone »); « in den letzten Zeiten » (pour « dans les derniers temps »); « oder bei ihm [...] » (pour « ou *chez lui* aux rénovations jamais achevées »); « *formten* ein Paar » (pour « *formaient* un couple »); « ein Paar *ohne Geschichte* » ou « ein *geschichtsloses* Paar » (pour « un couple *sans histoire* »); « *nervte sie am höchsten Punkt* » (pour « l'agaçait *au plus haut point* »), ou encore : « Der Sommer verging *bevor sich nicht meine These als Vorwand anbot* » (pour « *avant que ne se présente* le prétexte de ma *thèse* »). Ce dernier exemple (isolé) comporte par ailleurs une faute de ponctuation (plutôt fréquente), car il manque la virgule devant *bevor*.

Pour terminer, mentionnons brièvement les faux sens ou non-sens qui résultent de simples lacunes lexicales dans la langue cible. C'est surtout la formulation « volubilité gourmande » qui a posé problème à un certain nombre de candidat-e-s, proposant des traductions comme « *leckere \*Vielsprächigkeit* » ou « *gierige Begeisterung beim Sprechen* ». De façon plus surprenante, certain-e-s ont rencontré des difficultés pour traduire « maçon » (rendu par « *Bauunternehmer* » ou « *Bildhauer* » au lieu de « *Maurer* »), ou encore pour rendre le passage « ma *thèse* que je venais enfin de *soutenir* » (« *meine These / Prüfung, die ich endlich vorgestellt hatte* »). Enfin, les termes *\*oberflächlich* (*oberflächlich*), *\*Renovation* (*Renovierung*), *\*Strebergarten* (*Schrebergarten*) et *\*unfindbar* (*unauffindbar*) n'existent pas en allemand.

### Grammaire :

Les verbes forts et irréguliers ne sont pas toujours correctement maîtrisés. En témoignent les formes « *ich \*verschab / \*riefte an / \*anruft / \*bringt* », rencontrées dans certaines copies.

L'emploi des verbes de modalité pose encore plus souvent problème, ici notamment celui de « *sollen* » et de « *müssen* ». Ainsi, « *ich sollte einen Grund finden, um die beiden zu besuchen* », ne rend pas correctement « il *me fallait* trouver une raison de passer les voir », car la réalisation du procès « *einen Grund finden* » est vue et vécue comme *contraignante* par le sujet grammatical lui-même (« *ich* »). En effet, le sujet grammatical (« *ich* ») *est obligé de (muss !)* trouver une raison (« *einen Grund finden* »), sous peine de ne pas pouvoir réaliser son projet (qui est de rendre visite à sa mère et à son compagnon). En revanche, combiné à une négation, comme dans cette traduction erronée : « *Ich musste auf keinen Fall den Grund meines Besuchs bekanntgeben.* » (pour « il ne me fallait surtout [...] pas déclarer à l'avance le motif de ma visite »), le verbe de modalité « *müssen* » exprime la *non-obligation* (ce qui voudrait dire « je *n'étais en aucun cas obligée* de déclarer à l'avance le motif de ma visite »). Pour exprimer « l'interdit » (assumé par le sujet grammatical, sous peine de ne pouvoir réaliser son projet), il fallait utiliser « *nicht dürfen* ».

Le superlatif, qui apparaît à deux endroits dans le texte, se révèle également être une source d'erreur pour certain-e-s candidat-e-s. Dans plusieurs copies, on trouve une sorte de « double superlatif », agrammatical en allemand, pour rendre « une raison [...], la plus naturelle possible » (« *einen Grund [...], den \*möglichst natürlichsten* » au lieu de « *einen möglichst natürlichen Grund* »). Attention aussi à l'emploi de la forme superlative « *höchstens* » qui est lexicalisée et possède le sens

de « au mieux ». La proposition de traduction « [...] ärgerte sie *höchstens* » (pour traduire « tout ce qui avait trait à mon père l'agaçait *au plus haut point* ») signifie par conséquent « tout ce qui avait trait à mon père, *au mieux*, l'agaçait ».

### Orthographe, ponctuation :

Concernant l'orthographe, la plus importante source d'erreur reste manifestement la distinction entre *ss* et *ß*. Notons que – sauf en Suisse où *ß* est systématiquement remplacé par *ss* – l'orthographe \**regelmässig*, \**bloss*, \**äussern*, \**ausser* est fautive (pas de *ss* après une voyelle longue ni après une diphtongue). En revanche, après des voyelles courtes, le *ß* n'est pas possible : \**anlässlich*, \**genüßlich*, \**Überfluß*.

Attention aussi à bien distinguer l'adjectif « tot » du substantif « Tod ».

Dans de très nombreuses copies, la ponctuation de l'allemand n'est pas respectée : absence de virgule(s) pour délimiter – au début et à la fin – les groupes verbaux relatifs (« alles [,] was mit meinem Vater zu tun hatte », « der Teil von ihr, welcher ihn verdiente [,] ist mir nicht bekannt » ...); absence de virgule(s) pour séparer les groupes conjonctionnels de leurs groupes d'accueil (« dass er tot war [,] änderte nichts daran », die Tatsache, dass er tot war [,] änderte daran gar nichts » ...).

Disons pour conclure que, cette année, le jury a eu la satisfaction de constater, dans l'ensemble, une meilleure réussite à l'épreuve de thème écrit que les années précédentes. Le texte a été mieux compris par une majorité de candidat-e-s, les copies comportant un grand nombre de fautes rédhitoires se sont faites plus rares (voir aussi les résultats chiffrés : une moyenne de 08,04/20 cette année contre 06,03/20 en 2016). Les productions des candidat-e-s restent néanmoins perfectibles. Nous espérons que le présent rapport fournira quelques pistes en ce sens, non seulement aux candidat-e-s malchanceux/ses cette année, et qui envisagent de se présenter à nouveau au concours de l'agrégation externe l'année prochaine, mais aussi à celles et ceux qui, cette année, ont obtenu des notes honorables, voire bonnes ou très bonnes en thème écrit. En effet, si le jury est globalement plus satisfait que ces dernières années, il n'a pas eu le plaisir de lire des traductions vraiment excellentes – ce qui s'explique sans doute en partie par la situation de concours (manque de temps, stress ...), mais peut-être aussi par un manque de sensibilité au texte littéraire, et aux subtilités des deux langues – ici le français et l'allemand – qui interviennent dans l'exercice exigeant et passionnant qu'est le thème.

---

**VERSION ECRITE**

*Rapport présenté par Sylvie Delabre, Alice Howaldt-Bouhey et Frédéric Weinmann*

Sujet :

Obwohl ich nach wie vor müde war und mich schmutzig fühlte, setzte ich mich wieder in den Sessel und beobachtete das Treiben am Empfang. Der Typ, den ich für Gerry hielt, erwiderte meinen Blick, die anderen beiden wandten sich Chrissie zu, bemühten sich für einen kurzen, peinlichen Augenblick um übertrieben freundschaftliche Begrüßungsgesten, die die Hotelmanagerin jedoch nonchalant abblockte. Also auch ehemalige Klassenkameraden.

Seine zusammengewachsenen Augenbrauen wirkten buschig und unsauber, nahmen einen Gutteil der oberen Gesichtshälfte über den inzwischen wässrig-hellbraunen Augen ein, die noch schmaler, kleiner wirkten als früher. Die zweite Komponente, die sein Gesicht beherrschte, war seine knollige Nase, rötlich glänzend und mit so großen Poren, dass ich es aus der Entfernung gut erkennen konnte. Hätte ein Comiczeichner vor fünfundzwanzig Jahren eine Karikatur des gealterten Gerry aufs Papier geworfen, wäre möglicherweise etwas dabei herausgekommen, das diesem Menschen heute ähnelte. Er trug einen dunkelblauen Konfektionsanzug, dessen Schulterpolster er nicht ganz ausfüllte, wodurch seine Krakenarme noch länger wirkten. Von Gerrys braunschwarzen Locken waren nur noch ein paar graubraune Reste übrig, die ich jetzt erst sehen konnte, als er sich nach seinem Trolley bückte, um ihn dann doch stehen zu lassen. Mein ehemaliger Mitschüler drückte die Schultern durch, eine fast wirkungslose Geste, setzte ein leicht vertreterhaftes, zugleich unsicheres Lächeln auf und kam auf mich zu.

Für einen Augenblick war ich besorgt, fürchtete, Chrissie wäre nicht die Einzige, die mich erkannt hatte.

Schon einen Meter von mir entfernt streckte er die rechte Hand aus. Sein Anzug roch stark nach Mottenkugeln. Außerdem verströmte Gerry, vom billigen Aftershave abgesehen, den süßsauerlichen, markanten Schweißduft der Alkoholiker. Und als er jetzt den Mund öffnete, nahm ich das Aroma von Wodka wahr, von dem so viele Säufer glauben, man könne ihn nicht riechen.

„Äh, darf ich Sie kurz stören?“, fragte er, beinahe unterwürfig. Dabei hielt er mir immer noch die Hand entgegen. „Mein Name ist Gerald Herbing, ich bin hier auf einem Klassentreffen.“

Tom Liehr, *Sommerhit*. Rütten und Loening, 2011

Nombre de copies corrigées : 244

Répartition des notes :

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	61	18
$\geq 1$ et < 2	27	16
$\geq 2$ et < 3	39	21
$\geq 3$ et < 4	47	33
$\geq 4$ et < 5	42	34
$\geq 5$ et < 6	21	18
$\geq 6$ et < 7	5	5
$\geq 7$ et < 8	2	2
Absent	192	0

Moyenne de l'épreuve : 5,38

La commission de version a décidé cette année d'adopter un système de notation par points positifs, comme cela se pratique depuis longtemps pour la traduction en sens inverse, c'est-à-dire d'accorder des points en fonction du degré de correction de segments définis par avance au lieu d'en soustraire en fonction de la gravité de chaque faute commise. Si l'on ne relève qu'une erreur bénigne, par exemple, le segment obtient 7 points ; s'il y a au contraire une faute de grammaire majeure, on n'attribuera pas plus de 3 points sur les sept que vaut chaque segment. À l'issue de la correction, l'ensemble des points est converti en note sur 20.

Comme on peut le constater à la lecture des notes ci-dessus, le système de notation dit positif est très efficace. Le jury s'est montré particulièrement sévère à l'égard de traductions attestant un niveau de langue inadmissible pour un fonctionnaire de l'État français, c'est-à-dire des copies dans lesquelles la grammaire est malmenée et les lacunes lexicales dans la langue d'arrivée vont jusqu'aux plus effarants barbarismes et aux ignorances les plus crasses, par exemple sur un mot aussi simple et aussi fondamental pour un enseignant que « *Schulkamerad* ». La moyenne nettement plus basse que celles des années précédentes s'explique par une petite cinquantaine de copies ayant obtenu une note inférieure à 0,5/20, dont quelques 0/20 quand aucun des segments n'a été jugé de qualité suffisante pour obtenir le moindre point. C'est le cas, entre autres, d'une copie où l'on peut lire une phrase telle que celle-ci : « Et quand il \*ouvra \*sa bouche à ce moment-là, je \*remarquais l'arôme \*du Vodka, dont \*des buveurs croient qu'on ne \*puisse pas le sentir. »

Il est même arrivé à plusieurs reprises que les deux commissions de traduction (thème et version) aient, indépendamment l'une de l'autre, attribué un zéro au/à la même candidat-e qui, par conséquent, a obtenu en fin de compte une note globale éliminatoire. Cette politique découle de la volonté de faire barrage à des candidat-e-s qui ne maîtrisent pas encore l'une, voire aucune des deux langues dans lesquelles ils/elles devront enseigner. La finalité de cette épreuve consiste en effet à évaluer, par le biais de la traduction, les compétences linguistiques des candidat-e-s. Il est

évident qu'on ne peut pas réussir l'agrégation d'allemand tant qu'on ne possède qu'une connaissance superficielle des langues concernées, c'est-à-dire une maîtrise plus intuitive que réfléchie de la langue courante, notamment dans la langue d'arrivée.

Si le jury extrait systématiquement le sujet de version écrite d'ouvrages contemporains, il reste qu'il s'efforce de trouver des textes où la syntaxe présente des phénomènes intéressants et où le vocabulaire, sans être rare, est suffisamment varié. La traduction oblige donc les candidat·e·s à quitter le terrain de leurs expressions préférées et à s'avancer aux limites de leur savoir sans toutefois les dépasser. Il y a évidemment un niveau de connaissances en dessous duquel cet objectif relève de la gageure : les candidat·e·s qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française doivent, avant de prétendre s'attaquer à la traduction, travailler à perfectionner leurs connaissances à l'aide de grammaires, d'exercices d'orthographe, de manuel de français. C'est ensuite seulement que l'entraînement à la traduction pourra devenir un exercice permettant d'accroître et de vérifier ses connaissances.

Les fautes les plus graves qu'il convient d'éviter à tout prix dans une traduction sont les barbarismes, c'est-à-dire des termes impossibles dans la langue d'arrivée, et les solécismes, c'est-à-dire des constructions contraires aux règles syntaxiques. Ne pas connaître un mot n'autorise pas à créer des termes de toutes pièces ou à risquer des expressions incertaines. « *Mottenkugel* », par exemple, a donné lieu à des audaces certes divertissantes, mais fatales : il vaut mieux retenir un terme approximatif mais correct que d'oser écrire « boule anti-mythes », « boules anti-miettes », « boules anti-termite », « boules puantes », « boules de moisi », « boules de mottes », « boules de latte », « boules de pain d'épice » ou « boulettes anti-papillons de nuit ».

La même remarque vaut pour les « *Krakenarme* » : s'il est dangereux de passer sous silence la première partie du lexème nominal composé (car le jury, par principe et par esprit de justice, pénalise les candidat·e·s qui tentent de contourner la difficulté), il n'est guère plus recommandé d'écrire des choses aussi fantaisistes que des « bras de kraken », des « bras de crac », des « bras de \*gru », des « bras de corbeau », des « bras de \*cornilles », des « bras de \*tentacles », des « bras de \*tentacules », des « bras en forme de pulpe », des « bras qui ressemblaient à des tentacules d'araignées de mer », sans parler des « manchettes » et des « manches du col »... Une épreuve de concours n'est pas un poème surréaliste ; il faut apprendre à se méfier de l'écriture automatique et préférer une solution médiocre mais correcte à une proposition invraisemblable et incontrôlée.

Dans le domaine morphosyntaxique, on apprendra à éviter les transpositions prétendument littérales qui contreviennent aux principes de la grammaire française. Il s'agit tout d'abord de maîtriser les constructions hypotactiques, c'est-à-dire qu'il faut savoir rendre sans erreur une phrase de plusieurs lignes se déployant sur différents niveaux syntaxiques, comme celle où figurent les bras tentaculaires : « *Er trug einen dunkelblauen Konfektionsanzug, dessen Schulterpolster er nicht ganz ausfüllte, wodurch seine Krakenarme noch länger wirkten.* » Tout·e candidat·e doit être en mesure de comprendre et traduire correctement « *dessen* » ou « *wodurch* » sans se

tromper dans la place des syntagmes, l'emploi des virgules ou, pire encore, le choix des subordonnants. La même remarque vaut bien entendu pour « *Der Typ, den ich für Gerry hielt...* » : le nombre de points attribué au segment s'approche de zéro quand on lit (hormis la traduction déjà citée plus haut) des solutions comme « le type qui se prenait pour Gerry » ou « le type que je pensais d'avoir identifié comme Gerry ». Un entraînement systématique à partir de textes littéraires apprendra, si nécessaire, à construire et transposer les emboîtements de propositions. Il permettra également d'être à l'aise avec les verbes énonciatifs et le discours indirect. Un·e candidat·e n'est pas prêt·e pour cette épreuve tant qu'il/elle a du mal, c'est-à-dire qu'il/elle ne parvient pas à rendre en français une phrase comme : « *[Ich] fürchtete, Chrissie wäre nicht die Einzige, die mich erkannt hatte.* »

Enfin, on signalera au titre des erreurs les plus graves, c'est-à-dire celles qui condamnent à une note excessivement basse car elles trahissent de grandes lacunes, des mots ou des formes grammaticales oscillant entre le barbarisme et le solécisme : des passés simples erronés (« j'\*observa », « il \*réponda », « je me \*rasseyai »), des participes bancals (« il aurait \*produisé »), des erreurs d'accord (« d'une façon \*nonchalant »), des confusions sur l'adjectif d'adjectif (« rougeâtre et brillant » pour « *rötlich glänzend* » ou « brun-grisonnantes » pour « *graubraun* »), des problèmes avec les mots du discours (« *nach wie vor* » rendu par « avant comme après » ou « d'aujourd'hui et d'hier » ; « *also* » traduit par « alors » ; « *inzwischen* » compris comme un circonstanciel de lieu), des difficultés avec les prépositions (« *für einen kurzen Augenblick* » devenant « pour un court instant » ; « *vor fünfundzwanzig Jahren* » rendu par « vingt-cinq ans en arrière ») et des erreurs grossières sur le genre des substantifs (« \*une geste », « \*une air », « \*un mèche »). On suggèrera encore aux futur·e·s candidat·e·s de voir ou de revoir les règles qui président à la formation des phrases négatives, particulièrement malmenées cette année (à l'oral comme à l'écrit d'ailleurs). Il s'agit là de faiblesses impardonnables au niveau de l'agrégation, qu'un entraînement régulier et systématique permet de dépasser assez rapidement.

Il est en revanche plus délicat de corriger des fautes moins visibles, moins lourdes en soi, mais dont l'accumulation peut beaucoup entacher la prestation et conduire finalement à une note approchant seulement, voire péniblement la moyenne. Il s'agit pour une grande part de faiblesses lexicales, c'est-à-dire de termes qui ne sont pas radicalement faux, mais qui manquent de précision, qui sont très maladroits, qui contiennent une petite faute. Si l'on se réfère à la dernière phrase du deuxième paragraphe, par exemple, il peut s'agir d'une mauvaise compréhension du mouvement décrit par « *die Schultern durchdrücken* » (relever, raidir, serrer, rentrer les épaules, redresser le dos) ou une traduction inadéquate de « *ein Lächeln aufsetzen* » (\*prendre, dessiner, \*chausser un sourire ; commencer à sourire). Ce peut être également une traduction erronée des épithètes : « *wirkungslos* » rendu par « insignifiant », « anodin », « sans conséquence », « sans incidence », « presque inutile », voire par « qui ne faisait presque pas effet », « *leicht vertreterhaft* » par « facilement forcé », « un peu vendeur », « emprunté », « d'un commercial », « *unsicher* » par « peu assuré », « mal assuré », « sans assurance » », « pas très sûr », « timide ».

On voit que certains de ces mots sont effectivement difficiles à traduire. On voit aussi que ce ne sont pas des erreurs de nature structurelle, mais des erreurs qui tiennent à l'étendue et à la précision du lexique. C'est pourquoi il n'est guère possible de donner ici des conseils généraux permettant de régler d'un coup toute cette catégorie de problèmes. Ce n'est qu'à force de lectures variées et d'entraînements réguliers, si possible avec l'aide d'un enseignant et en tout cas à l'aide de manuels de « version allemande », qu'on peut améliorer à la fois sa connaissance des deux langues et sa technique de traduction.

On progressera également beaucoup en étudiant la traduction française d'œuvres de la littérature allemande à l'appui du texte original : d'un point de vue traductologique, les éditions bilingues ne sont pas forcément les plus appropriées ; il vaut mieux se décider pour un titre qu'on aime ou un traducteur reconnu et acquérir l'ouvrage dans les deux langues afin de se livrer à un examen comparatif du texte de départ et de sa transposition en français. On apprendra ainsi au hasard des textes que « *peinlich* », « *nonchalant* » ou « *markant* » sont des faux amis, que « *freundschaftlich* » n'est pas « *freundlich* », que « *als er jetzt* » se traduit par « maintenant qu'il », que « *pore* » est en français un substantif masculin, qu'on dit « une bonne partie » et « la majeure partie » etc. C'est un travail de longue haleine, mais passionnant et bénéfique : il permettra d'enrichir son vocabulaire, d'affiner la connaissance de termes connus mais mal compris, d'améliorer son style et de découvrir de bonnes idées de transposition.

Le conseil général qu'on peut donner pour conclure, c'est de prévoir un long moment pour relire plusieurs fois son travail en recherchant à chaque lecture un type de faute particulier : une lecture pour faire la chasse aux petites omissions, une autre pour vérifier la conjugaison, une troisième pour contrôler l'orthographe (notamment les pluriels), une quatrième pour la ponctuation (surtout les virgules) et ainsi de suite. Il faut également, qu'on soit francophone ou germanophone, s'arrêter sur chaque prétérit et se demander s'il vaut mieux le traduire par un passé simple (qui soit correct !), un imparfait ou un passé composé. C'est une question délicate, mais essentielle. Sans être particulièrement difficile, le texte proposé cette année, un extrait du roman de Tom Liehr *Sommerhit*, permettait de repérer les candidat·e·s qui manquent encore de maturité aussi bien du point de vue de la technique de traduction que du point de vue des connaissances linguistiques. Le jury en propose deux versions différentes pour montrer qu'il n'attend pas une solution unique et pour aider les futur·e·s candidat·e·s à cerner la marge de liberté laissée au traducteur/à la traductrice dans le cadre d'une épreuve de concours.

## PROPOSITION DE TRADUCTION n°1

Quoique toujours aussi fatiguée et toujours aussi sale, je m'installai à nouveau dans le fauteuil et me mis à observer ce qui se passait à l'accueil. Le gars que je pensais être Gerry soutint mon regard ; les deux autres se tournèrent vers Chrissie en se donnant la peine, pendant un petit moment embarrassant, de faire des gestes exagérément amicaux que la gérante de l'hôtel repoussa cependant avec bonne grâce. Il s'agissait donc également d'anciens camarades de classe.

Ses sourcils, qui se touchaient, faisaient touffus et négligés ; ils couvraient une bonne partie de la moitié supérieure du visage, au-dessus des yeux dont le marron clair était devenu terne et qui paraissaient encore plus étroits, plus petits que par le passé. La seconde caractéristique prédominante de son visage était son nez en patate, d'un rouge brillant et aux pores tellement dilatés que je m'en apercevais très bien de loin. Si un dessinateur de BD avait esquissé, vingt-cinq ans plus tôt, une caricature de Gerry vieillissant, il se peut qu'il en ait résulté quelque chose qui ressemblerait à la personne d'aujourd'hui. Il était vêtu d'un costume de prêt-à-porter bleu foncé, aux épaulettes un peu trop larges pour lui, ce qui semblait encore rallonger ses bras de pieuvre. Il ne subsistait de ses boucles d'un noir tirant sur le brun que quelques vestiges d'un brun grisonnant que je n'avais pas vus avant qu'il se baisse vers sa valise à roulettes pour la laisser au bout du compte à l'endroit où elle était. Mon ancien camarade de classe bomba le torse dans un geste assez vain, arbora un sourire à la fois artificiel et indécis, et s'approcha de moi.

Je fus un moment inquiète, je craignais que Chrissie ne soit pas la seule qui m'ait reconnue.

Arrivé à un mètre de moi, il me tendait déjà la main droite. Son costume sentait fortement la naphthaline. De plus, Gerry exhalait, abstraction faite de son after-shave à bas prix, l'odeur de sueur aigrelette et intense des alcooliques. Et maintenant qu'il ouvrait la bouche, je percevais les effluves de vodka que tant de poivrots croient impossibles à déceler.

« Hem, je peux vous déranger brièvement ? » demanda-t-il d'un air quasi servile.

Ce faisant, il me tendait toujours la main.

« Mon nom est Gerald Herbing, je suis ici pour une réunion d'anciens. »

Tom Liehr, *Le hit de l'été*

## PROPOSITION DE TRADUCTION n°2

Même si j'étais toujours aussi fatiguée et que je me sentais toujours aussi sale, je me rassis dans le fauteuil en observant l'agitation à la réception. Le mec que je prenais pour Gerry me regarda à son tour ; les deux autres se tournèrent vers Chrissie et s'efforcèrent, pendant un bref instant gênant, de la saluer par des gestes d'une excessive cordialité auxquels la directrice de l'hôtel coupa toutefois court avec désinvolture. C'étaient donc, eux aussi, d'anciens camarades de classe.

Ses sourcils qui se rejoignaient donnaient l'impression d'être en broussaille et mal soignés, ils occupaient une bonne part de la moitié supérieure de son visage, au-dessus de ses yeux d'un marron clair désormais vitreux, qui paraissaient encore plus étroits et plus petits qu'autrefois. La deuxième composante qui prédominait dans son visage était son nez bourgeonnant, à l'éclat rougeâtre et aux pores si grands que je pouvais m'en rendre parfaitement compte malgré la distance. Si, il y a vingt-cinq ans, un auteur de bandes dessinées avait jeté sur le papier une caricature de Gerry âgé, il en serait peut-être ressorti quelque chose qui ressemblerait à cet homme

aujourd'hui. Il avait mis un costume prêt-à-porter bleu marine dont il ne remplissait pas entièrement les épaulettes, ce qui donnait l'impression que ses bras tentaculaires étaient encore plus longs. Des boucles brun foncé de Gerry, il ne restait plus que quelques touffes poivre et sel que je voyais seulement maintenant qu'il se penchait sur sa valise à roulettes pour la laisser finalement là où elle était. Mon ancien camarade de classe redressa les épaules, geste presque dénué d'effet, afficha un sourire quelque peu commercial et en même temps indécis, puis vint vers moi.

L'espace d'un instant, je fus soucieuse craignant que Chrissie ne fût pas la seule à m'avoir reconnue.

À un mètre de moi encore, il tendit sa main droite. Son costume sentait fortement l'antimite. En outre, Gerry dégageait, en dehors de son après-rasage bon marché, l'odeur de transpiration surette et prononcée des alcooliques. Et à présent qu'il ouvrait la bouche, je percevais l'arôme de vodka dont tant d'ivrognes croient qu'on ne peut pas le sentir.

« Euh, puis-je vous déranger un court instant ? » demanda-t-il sur un ton presque obséquieux.

Cela dit, il avait toujours la main tendue dans ma direction.

« Mon nom est Gerald Herbing, je suis ici pour des retrouvailles d'anciens élèves. »

Tom Liehr, *Le tube de l'été*

## COMPOSITION EN LANGUE FRANÇAISE

*Rapport présenté par Sylvie Arlaud, Laurent Dedryvère et Elisabeth Rothmund*

Sujet :

La politique étrangère de la République Fédérale d'Allemagne (1974-1990) n'a pas mis en avant les attributs traditionnels d'une puissance internationale. Elle s'est plutôt appuyée sur la négociation internationale, la recherche de consensus et l'influence économique. Discutez ce propos.

Nombre de copies corrigées : 239

Répartition des notes :

Notes	Nb. présents	Nb. admissibles
< 1	25	0
≥ 1 et < 2	21	1
≥ 2 et < 3	16	3
≥ 3 et < 4	20	8
≥ 4 et < 5	23	14
≥ 5 et < 6	23	18
≥ 6 et < 7	20	13
≥ 7 et < 8	14	13
≥ 8 et < 9	11	11
≥ 9 et < 10	15	15
≥ 10 et < 11	7	7
≥ 11 et < 12	6	6
≥ 12 et < 13	10	10
≥ 13 et < 14	5	5
≥ 14 et < 15	8	8
≥ 15 et < 16	5	5
≥ 16 et < 17	4	4
≥ 17 et < 18	1	1
≥ 18 et < 19	1	1
≥ 19 et ≤ 20	4	4
Absent	196	0
Copie blanche	1	0

Moyenne de l'épreuve : 6,19

### 1. Conseils méthodologiques

Les copies de composition française se caractérisent cette année par une grande diversité de prestations, et donc par un large éventail dans les notes attribuées. Si la

médiane est relativement basse (05/20), la présence de plusieurs bonnes et excellentes copies explique que la moyenne soit sensiblement supérieure (6,19/20) à celle de la session précédente. Cela se manifeste aussi par un écart type relativement important (4,66 points).

Comme les années précédentes, nous commencerons ce rapport par quelques recommandations méthodologiques. La composition doit comprendre une introduction, un développement en plusieurs parties (généralement deux, trois ou quatre) et une conclusion. Cette structure doit être clairement identifiable dans le corps du texte. Il n'est pas d'usage, toutefois, d'avoir recours à la numérotation pour distinguer les paragraphes et les parties ; en soignant les transitions, et en signalant par des moyens typographiques les débuts et les fins de parties, les candidat-e-s permettent aux membres du jury de toujours bien se repérer dans la dissertation.

Ces règles rédactionnelles, pour codifiées qu'elles soient dans le monde scolaire et universitaire français, ne sont pas arbitraires : le but de la dissertation est d'apporter une réponse construite et argumentée à une question clairement formulée dès le début de la composition.

Le but de l'introduction est de dégager une problématique (questionnement civilisationnel) à partir du sujet posé. Il est recommandé de commencer par une analyse de ce dernier, en particulier par une réflexion sur les termes et les concepts qui le composent. La problématique ne devrait pas se réduire à une répétition du sujet, pourvu de points d'interrogations pour l'occasion : la question « dans quelle mesure peut-on affirmer que la politique étrangère de la RFA n'a pas mis en avant les attributs traditionnels d'une puissance internationale, mais s'est plutôt appuyée sur la négociation multilatérale, sur l'influence économique et sur la recherche de consensus ? » ne constitue pas une problématique satisfaisante. Quand elle est menée habilement, l'analyse des termes du sujet doit permettre de formuler les questions fondamentales qui sous-tendent ce dernier.

Le sujet proposé cette année pouvait par exemple conduire à une interrogation sur les marges de manœuvre dont disposait la République Fédérale après la démission de Willy Brandt : quels étaient les grands objectifs de la politique étrangère ouest-allemande après la ratification des traités bilatéraux entre la RFA et plusieurs États du bloc soviétique (1970-1973) et la signature de l'accord quadripartite sur Berlin (1971) ? Comment préserver les acquis de la détente dans un contexte de regain des tensions ? Quels furent les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs ? Dans quelle mesure la situation particulière de la RFA (poids du passé nazi, statut particulier de Berlin, « droits de réserve » des puissances victorieuses d'une part ; contraintes liées aux relations interallemandes et à l'impératif de la réunification inscrit dans le préambule de la Loi fondamentale d'autre part) imposa-t-elle à ce pays de recourir à une diplomatie alternative pour arriver à ses fins ? Pour montrer qu'elle avait rompu avec le passé nazi, la République Fédérale cherchait à se présenter comme une puissance « douce », attachée à la recherche de consensus et au respect des droits de l'homme. S'agit-il d'une réalité ou d'une mise en scène idéalisée ? Peut-on à cet égard constater une évolution durant la période 1974-1990 ?

L'introduction se clôt par une annonce du plan, qui montre au lecteur / à la lectrice les articulations de la réflexion à venir.

Le jury n'avait aucune attente préétablie sur le plan à suivre pour construire la dissertation. Un plan chronologique était tout à fait possible, à condition de bien choisir les dates charnières. La rupture de 1982 (vote de défiance constructif et élection de Helmut Kohl comme successeur de Helmut Schmidt) aurait pu se justifier dans une réflexion sur la politique intérieure ; pour un sujet sur la politique étrangère de la RFA, cependant, la pertinence de 1982 comme date charnière doit être relativisée : Hans-Dietrich Genscher reste à la tête de la diplomatie ouest-allemande durant toute la période au programme (1974-1992) et la politique étrangère de Kohl est dans la continuité de celle menée par son prédécesseur. Par exemple, l'installation des missiles américains Pershing en 1983 est l'application de la « double décision » de l'OTAN de décembre 1979, et le délai de quatre ans était prévu dès le début en cas d'échec des négociations avec les pays du pacte de Varsovie. Pourtant, nombre de candidat·e·s ont choisi 1982 comme ligne de partage entre leurs deux premières parties. Soit elles/ils ont justifié ce choix en exagérant les discontinuités entre l'ère Schmidt et l'ère Kohl en matière de politique étrangère, soit elles/ils ont indiqué elles/eux-mêmes que les continuités prévalaient. Dans le second cas, elles/ils n'ont généralement pas cherché à motiver le plan choisi, qui apparaît alors artificiel.

Plutôt que d'articuler la dissertation autour de dates empruntées à la politique intérieure de la RFA, il était plus judicieux de choisir des événements de politique étrangère. L'une des meilleures copies a ainsi construit son argumentation autour de l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev (1985), qui eut des incidences immédiates sur les relations internationales, et donc sur la politique étrangère de la RFA. Le plan choisi dans cette dissertation, tout à fait recommandable, illustre donc les évolutions de la politique étrangère ouest-allemande à la fin de l'ère Brejnev, sous Andropov et Tchernenko (première partie) ; puis à l'époque de la Pérestroïka (1985-1989) ; enfin, une dernière partie est consacrée à la chute du Mur de Berlin et à la réunification. D'autres dates charnières étaient également possibles, par exemple le tournant 1979/1980 et le début de ce que certain·e·s historien·ne·s ont baptisé la « deuxième guerre froide »<sup>2</sup>.

Les plans thématiques étaient également possibles. L'une des copies les plus remarquables a ainsi construit sa réflexion sur les « trois cercles » de la politique étrangère ouest-allemande (un concept emprunté à l'historien Andreas Wirsching), consacrant une partie à chacun de ces trois champs d'action : les relations transatlantiques, les relations avec les partenaires européens et les relations avec l'Union soviétique. Toutefois, en civilisation, les plans thématiques sont souvent plus périlleux que les plans chronologiques. Il faut alors fournir un effort de contextualisation particulièrement important pour éviter de s'abstraire de toute chronologie. Si la copie que nous venons de mentionner a su brillamment éviter cet

---

<sup>2</sup> Voir par exemple Philipp GASSERT, Tim GEIGER et Hermann WENTKER (éd.), *Zweiter Kalter Krieg und Friedensbewegung. Der NATO-Doppelbeschluss in deutsch-deutscher und internationaler Perspektive*, Munich : Oldenbourg, 2011.

écueil, d'autres ont péché par des remarques générales détachées de toute analyse du contexte international et n'ont montré aucune évolution entre 1974 et 1989, confondant les dates et les époques.

Enfin, un plan « mixte », semi-chronologique, semi-thématique était tout à fait envisageable aussi. Ainsi, un plan en quatre parties, dont les trois premières seraient consacrées respectivement aux questions sécuritaires dans le cadre de l'OTAN, à la politique européenne de la RFA, et aux relations avec l'URSS et ses satellites entre 1974 et 1989, avant que la dernière partie, plus proprement chronologique, n'aborde les années 1989 et 1990, la chute du Mur de Berlin et les négociations liées à la réunification allemande, se défendrait tout à fait.

## **2. Erreurs et maladresses les plus fréquentes**

Avant de proposer quelques pistes de réflexion, nous souhaitons attirer l'attention des candidat·e·s sur quelques erreurs et maladresses à éviter. Tout d'abord, il faut se garder de tout jugement personnel subjectif. Quels que soient les mérites personnels des chanceliers Schmidt et Kohl, on ne demande pas aux candidat·e·s de chanter leurs louanges, mais plutôt de proposer une analyse nuancée de leur action dans le domaine de la politique étrangère, avec le recul nécessaire dans le cadre d'une épreuve de concours. Il est d'autant plus difficile de porter ce regard distancié que la période au programme est ici très récente et que les principales personnalités politiques de cette époque sont décédées récemment. Les candidat·e·s sont invité·e·s à faire preuve de prudence et à s'abstenir de toute remarque inutilement polémique ou hagiographique. De la même manière, s'il n'était pas exclu de faire des comparaisons entre la diplomatie ouest-allemande des années 1974-1990 et celle de la République fédérale actuelle, il était mal venu de dresser un portrait des Allemand·e·s de RFA en « vaches à lait » de l'Europe et de tracer sur cette base un parallèle entre le prêt consenti par Helmut Schmidt à l'Italie (1974) et la crise de la dette souveraine grecque (depuis 2008).

En second lieu, la question au programme demandait une connaissance relativement précise de la chronologie, non seulement de la politique intérieure de la RFA, mais aussi de la vie politique des États-Unis, de l'URSS, de la France, etc. Il était indispensable d'avoir en tête les dates d'entrée en fonction des chanceliers fédéraux allemands, des présidents américains et français, des premiers ministres britanniques et des secrétaires généraux du PCUS. Le jury n'a jamais sanctionné les erreurs factuelles peu importantes ou les approximations chronologiques mineures ; en revanche, il était préjudiciable d'inverser l'ordre de succession des chanceliers fédéraux Schmidt et Kohl ou d'affirmer que le président Valéry Giscard d'Estaing formait un tandem avec Helmut Kohl.

En dernier lieu, le jury tient à souligner que certaines copies, pourtant satisfaisantes par leur contenu, se sont vu attribuer des notes médiocres, voire très basses, en raison d'une maîtrise insuffisante de la langue française. Les erreurs récurrentes d'orthographe, de lexique, de syntaxe et de conjugaison ont été sanctionnées, même quand l'intelligibilité du propos n'était pas entravée.

Pour finir, les membres du jury souhaitent apporter quelques pistes de réflexion.

### 3. Analyse critique du sujet

Le sujet de la composition française rappelait certaines déclarations émanant du personnel politique de la RFA dans les années 1960 et 1970. Ainsi, Willy Brandt affirmait en 1967 :

*Die deutsche Außenpolitik verfügte nach den Weltkriegern über keinerlei Machtmittel, die konventionell als Attribute der Souveränität gelten. Neben technischem und wirtschaftlichem Leistungsvermögen werden intellektuelle und moralische Kraft zu ihren wesentlichen Werkzeugen. Die Außenpolitik war darauf angewiesen, Vertrauen, Einsicht und guten Willen zu wecken.*<sup>3</sup>

On retrouve dans la déclaration de Brandt quelques-uns des éléments essentiels du sujet : l'idée que la RFA ne disposait pas des attributs « traditionnels » de la puissance ou de la souveraineté (c'est-à-dire par exemple une armée et une diplomatie autonomes) et qu'elle a dû miser sur des outils alternatifs pour atteindre ses objectifs (selon Brandt, les « performances économiques et techniques », la « force morale » et la « capacité à susciter la confiance »). Les points communs entre la déclaration de Willy Brandt et l'affirmation proposée à la réflexion des candidat·e·s suggèrent qu'il ne fallait pas prendre cette affirmation pour argent comptant, mais la discuter et la critiquer, afin de déterminer dans quelle mesure cette image que la diplomatie ouest-allemande souhaitait renvoyer d'elle-même correspondait ou non à une réalité historique.

Si l'énoncé du sujet faisait la part belle à la « recherche du consensus » et à la « négociation », il fallait aussi mentionner les moments de tension, notamment entre la RFA et ses partenaires (par exemple la « brouille »<sup>4</sup> entre Schmidt et Carter). Par ailleurs, en mettant l'accent sur l'influence économique, sur la recherche du consensus et sur le multilatéralisme, le sujet semblait reléguer au second plan la question militaire. Il fallait pourtant accorder aux questions sécuritaires une place particulière dans la dissertation. S'il est exact que la RFA a privilégié la négociation dans ce domaine (la « double décision » de l'OTAN de décembre 1979 laisse la porte ouverte aux négociations avec le pacte de Varsovie), elle a su faire preuve de fermeté vis-à-vis de l'URSS quand sa sécurité semblait en jeu (c'est Helmut Schmidt lui-même, qui, dans sa *Alastair Buchan Memorial Lecture* prononcée à Londres en octobre 1977, pose un jalon pour le réarmement de l'OTAN).

Enfin, l'énoncé du sujet semblait faire du multilatéralisme et de la recherche de consensus une spécificité ouest-allemande ; faute d'une analyse critique du sujet, plusieurs candidat·e·s se sont laissé entraîner par cette vision simplificatrice. Certain·e·s ont par exemple attribué l'institutionnalisation de la diplomatie des « sommets » dans le courant des années 1970 au seul gouvernement fédéral allemand. Pourtant, il s'agit là d'un phénomène de fond, qui dépasse le seul cas de

<sup>3</sup> Cit. in Philipp GASSERT, « "Vertrauen, Einsicht und guten Willen zu wecken". Überlegungen zu einem Zentralbegriff westdeutscher Außenpolitik », in Reinhild KREIS (éd.), *Diplomatie mit Gefühl: Vertrauen, Misstrauen und die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland*, Berlin/Munich/Boston : Walter de Gruyter, 2015, p. 17.

<sup>4</sup> Suivant la formule de Klaus WIEGREFE, *Das Zerwürfnis*, Berlin: Propyläen Verlag, 2005.

la RFA. Ainsi la naissance du G7 n'est-elle pas le fruit des seuls efforts de la RFA, mais d'une initiative commune avec la France. De la même manière, même s'il est indéniable que la RFA a joué un rôle moteur dans l'intégration européenne des années 1970 et 1980, on ne saurait attribuer le mérite du « serpent monétaire européen » et du « système monétaire européen » au seul chancelier fédéral.

#### **4. Présenter une analyse aussi complète que possible de la politique étrangère de la RFA**

Quel que soit le plan choisi, il fallait analyser les concepts de « multilatéralisme », de « recherche de consensus » et d'« influence économique » dans chacun des trois « cercles » d'action de la diplomatie ouest-allemande (selon le concept d'Andreas Wirsching, *cf. supra*). L'alliance atlantique constituait un premier domaine d'action, tout particulièrement à partir de la fin des années 1970. La RFA, qui ne pouvait prétendre au statut de puissance militaire, utilise le cadre pluripartite de l'OTAN pour faire valoir son point de vue (on peut mentionner à cet égard le sommet de la Guadeloupe de janvier 1979 : bien que la RFA ne soit pas une grande puissance militaire, Helmut Schmidt est convié par le Président français Valéry Giscard d'Estaing, au même titre que le Président américain Jimmy Carter et que le Premier Ministre britannique James Callaghan ; c'est le prélude à la « double décision » de l'Otan).

La politique européenne de la RFA était un autre aspect qu'il fallait analyser de manière détaillée. Il fallait en particulier montrer que la RFA s'est efforcée de montrer sa bonne volonté (question du « rabais » britannique, négocié en 1984 et compensé en partie par une hausse des contributions allemandes), sans pour autant perdre de vue son propre intérêt.

Enfin, la question des relations entre la RFA et l'URSS (et les « démocraties populaires ») était fondamentale. Il fallait montrer qu'en dépit de relations tendues, en particulier durant la « seconde guerre froide », la RFA s'est efforcée de ne jamais perdre le contact : ainsi les partenariats économiques, l'achat de gaz soviétique et la livraison de matériel technologique à l'URSS constituent l'une des grandes tendances de la politique étrangère ouest-allemande de 1970 à 1990. L'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, en décembre 1979, n'a pas empêché Helmut Schmidt de mener à bien les négociations avec Leonid Brejnev sur l'accord « gaz contre gazoduc ».

Il était particulièrement intéressant de souligner que ces trois « cercles » d'action pouvaient interférer ou entrer en conflit entre eux ; ainsi, il était important de montrer que la diplomatie ouest-allemande cherchait généralement à maintenir un équilibre difficile entre ses partenaires occidentaux d'une part, et l'URSS et ses satellites d'autre part : en 1980, Helmut Schmidt refuse de se joindre à l'embargo américain sur les gazoducs à destination de l'URSS, mais cette même année, il participe au boycott américain sur les jeux olympiques d'été de Moscou, à la différence des autres pays de la communauté européenne. Parallèlement, le gouvernement fédéral augmente son aide au développement envers l'Afghanistan. Ce « grand écart entre loyauté envers les alliés et maintien de la détente » (Ulrich Lappenküper) se

manifeste par exemple aussi dans la politique de la RFA envers la Pologne, surtout après l'introduction de la loi martiale en décembre 1980 : si le gouvernement fédéral finit par céder aux pressions américaines et par introduire des sanctions contre le régime de Jaruzelski (février 1982), il ne va toutefois pas aussi loin que ce qu'attendaient les États-Unis<sup>5</sup>. À cet égard, le changement de chancelier en 1982 ne provoque pas de changement d'orientation majeur.

##### 5. Analyser le rôle de la RFA dans la CSCE (processus d'Helsinki), 1973-1990

L'analyse du difficile équilibre entre poursuite de la détente et fidélité atlantiste nécessitait de mentionner les stratégies développées par la RFA dans le cadre de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) ouverte en 1973 à Helsinki, qui s'acheva par la signature des accords d'Helsinki en août 1975, mais se poursuivit dans les années suivantes par des conférences supplémentaires, d'abord à Belgrade (1977-1978), puis à Madrid (1980-83), à Stockholm (1984-1986) et à Vienne (1986-1989). Si les résultats de Belgrade et de Madrid furent décevants à cause d'un regain des tensions Est-Ouest suite à des interprétations divergentes de l'acte final d'Helsinki et à une répression accrue des « dissident-e-s » dans le bloc soviétique, il était intéressant d'analyser la position de la RFA au cours de ces sommets. Car à la différence de l'administration Carter, qui avait fait de la défense des droits humains l'un des principes fondamentaux de sa politique étrangère et qui voulait utiliser les conférences de Belgrade et de Madrid comme une tribune pour mettre en accusation l'URSS et ses alliés, le gouvernement fédéral refusait d'entériner la fin de la détente. À cet égard, il aurait été très intéressant de mentionner le « forum scientifique » de la CSCE, qui se tint à Hambourg en février-mars 1980 et qui constitue un succès relatif pour Bonn.

L'analyse de la politique ouest-allemande envers la CSCE permettait de montrer les contraintes qui pesèrent sur le gouvernement fédéral de 1973 à 1985 et de dégager les constantes de sa politique étrangère pendant la première partie de la période au programme : il s'agissait de « multilatéraliser » la détente sans pour autant reconnaître à la RDA le statut d'État souverain à part entière, de ne pas compromettre les acquis de l'*Ostpolitik*, en particulier dans les relations interallemandes, et donc de les préserver en maintenant des forums de négociation internationale.

L'analyse de la CSCE et des stratégies développées par le gouvernement ouest-allemand dans ce domaine permettait aussi de montrer combien l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir constitue un changement majeur dans l'évolution des relations internationales, et donc de la politique extérieure ouest-allemande : passés les premières méfiances et les premiers malentendus (Kohl compara ainsi le secrétaire général du PCUS à Goebbels dans un entretien au magazine *Newsweek* en 1986), la politique de pérestroïka a permis de réchauffer les relations Est-Ouest, ce qui explique la popularité de M. Gorbatchev en RFA (visite officielle à Bonn, juin

---

<sup>5</sup> Voir Mattias PETER, *Die Bundesrepublik im KSZE-Prozess 1975-1983: Die Umkehrung der Diplomatie*, Berlin : Walter de Gruyter, 2015, p. 487.

1989). Ainsi, les rencontres de Stockholm et de Vienne furent beaucoup plus concluantes que les conférences de Belgrade et Madrid.

## 6. Analyse de la réunification allemande

Certaines copies ne mentionnaient ni la chute du Mur de Berlin, ni la réunification allemande. Il était pourtant indispensable d'analyser ces deux événements, qui faisaient partie de la période au programme. D'une part, ils préludent à l'établissement de l'Allemagne réunifiée comme puissance au sens traditionnel du terme<sup>6</sup> ; d'autre part, la réunification montre de manière exemplaire combien le gouvernement fédéral a dû négocier, donner des gages à ses partenaires et utiliser sa puissance économique pour parvenir à faire accepter la réunification, non seulement par l'Union Soviétique, mais aussi par ses partenaires européens réticents.

Certaines copies ont au contraire accordé une place trop importante à la réunification et ont organisé toute leur argumentation de manière rétrospective à partir de cet événement. Il faut souligner ici combien il est important de se garder de tout jugement téléologique. Le *Wiedervereinigungsgebot* inscrit dans le préambule de la Loi fondamentale de l'ancienne RFA n'implique pas que le personnel politique de ce pays ait estimé la réunification possible à court ni même à moyen terme, et encore moins qu'il ait orienté tous ses efforts vers cet objectif. Quelques semaines avant la chute du Mur de Berlin, personne n'imaginait que la réunification aurait lieu aussi rapidement. La stratégie mise en œuvre par Kohl à partir de novembre 1989 pour obtenir l'unification de l'Allemagne est un mélange d'improvisation et de réaction aux contraintes que faisait peser la situation internationale sur son gouvernement. Une réflexion sur les marges de manœuvre dont disposait la RFA en matière de politique étrangère dans les années 1974 à 1990 se devait donc de s'achever sur une analyse de la réunification, qui permettait aussi d'ouvrir des prolongements vers la politique étrangère de la République fédérale réunifiée.

---

<sup>6</sup> C'est du moins la thèse défendue par Gregor SCHÖLLGEN, *Der Auftritt. Deutschlands Rückkehr auf die Weltbühne*, Berlin : Propyläen-Verlag, 2003.



**ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION**



EXPLICATION DE TEXTE

*Rapport présenté par Sylvie Arlaud, Patrick Farges & Wolfgang Fink*

Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s : 115

Répartition des notes :

Notes	Nb. présents	Nb. admis
< 1	3	0
≥ 1 et < 2	2	0
≥ 2 et < 3	3	2
≥ 3 et < 4	4	0
≥ 4 et < 5	2	0
≥ 5 et < 6	2	2
≥ 6 et < 7	1	1
≥ 7 et < 8	2	2
≥ 8 et < 9	4	3
≥ 12 et < 13	1	1
≥ 14 et < 15	1	1
≥ 17 et < 18	1	1
Absent	7	0

Moyenne de l'épreuve : 06,07 / 20

Le jury a eu plaisir à entendre des prestations de qualité, solides d'un point de vue méthodologique, qui montraient une connaissance fine des œuvres et des périodes au programme. Ces prestations sont le fruit d'un travail approfondi et continu au cours de l'année de préparation. Le jury a apprécié l'utilisation réfléchie du temps disponible, de même que la qualité et la précision de la langue.

Malheureusement, un nombre trop important de candidat·e·s ne maîtrise pas la méthodologie de l'explication de texte : la prestation s'apparente alors au mieux à de la paraphrase, au pire à un exposé déconnecté du texte, et proche de la « leçon » voire de la digression. Il convient donc de rappeler que l'explication de texte n'est pas un exposé de connaissances qui, tout en étant parfois pertinentes au regard de la question au programme, restent hors sujet si leur énonciation est sans lien avec le passage à expliquer.

L'exercice de l'explication de texte met en œuvre des compétences spécifiques. Expliquer un texte littéraire, un texte de civilisation ou bien un texte relevant de l'histoire des idées consiste à proposer une lecture significative du *texte* proposé. Il ne s'agit pas de faire un exposé de connaissances plus ou moins directement liées au texte ou au contexte. Le texte à expliquer ne peut en aucun cas servir de *prétexte* à un exposé de 30 minutes. Il s'agit bien d'explicitier l'organisation interne du document et sa signification par rapport à un contexte qu'il convient de délimiter

(l'œuvre dans son ensemble, le contexte politique ou historique, un débat littéraire ou philosophique précis).

Rappelons que la gestion du temps est capitale pour les candidat·e·s, d'autant plus que les deux heures de préparation passent très vite. Ce temps doit être mis à profit le mieux possible afin que les candidat·e·s aient sous les yeux des notes manuscrites structurées qui permettent une progression lors de la présentation orale. Le jury a été surpris de constater cette année que certain·e·s candidat·e·s parlaient quasiment sans notes, ce qui les a dans la plupart des cas conduit à faire une paraphrase complète. Rappelons aussi qu'il est capital de lire en profondeur le passage à expliquer pendant le temps de préparation afin de dégager la logique du texte et d'éviter les contresens.

Le jury a été agréablement surpris de constater qu'un certain nombre de candidat·e·s ont intégré la lecture d'un court passage du texte (passage obligé de l'exposé oral) à leur explication (par exemple en cours d'introduction). Ce moment de lecture ne saurait être négligé : il permet de tester les compétences phonétiques et phonologiques, et donne également une première indication sur la compréhension générale du passage à expliquer.

L'introduction est une étape-clef de l'explication de texte. Elle doit permettre de situer succinctement le texte et d'en présenter la structure interne (le « plan ») et elle vise à dégager ce qui constitue la spécificité du passage. L'introduction doit également conduire à formuler une problématique, c'est-à-dire quelques questions à propos du passage, qui mettent en évidence la *tension* qui s'en dégage : il s'agit donc d'une hypothèse de lecture.

L'explication proprement dite doit faire preuve de clarté, de justesse dans l'expression et la langue, de finesse dans le raisonnement, et proposer une analyse systématique du texte. Le jury n'a pas d'attentes spécifiques concernant la forme que prend l'explication de texte : explication linéaire ou commentaire composé. Soulignons toutefois que l'explication linéaire est plus à même de respecter la structuration interne du texte, en particulier lorsque celle-ci est forte. Le jury a constaté que les candidat·e·s ayant choisi le commentaire composé ont parfois eu des difficultés à éviter les redites.

L'exposé oral en langue allemande ne peut dépasser 30 minutes. De même, un exposé oral qui ne dépasse pas 20 minutes ne correspond pas aux exigences du concours. Rappelons que le respect du temps de parole par les candidat·e·s, tout comme la gestion du temps de préparation, font pleinement partie de l'épreuve. Le jury sait toutefois adapter son niveau d'exigence à la nature et à la longueur du texte proposé.

Après l'exposé initial, l'épreuve se poursuit, toujours en langue allemande, par un entretien de 15 minutes avec le jury, qui vise à revenir sur certains aspects de l'exposé initial, soit pour compléter le propos, soit pour le nuancer, voire le corriger. Cet entretien, dont l'objectif est d'améliorer la prestation, concourt de manière significative à l'évaluation finale. Il doit être l'occasion d'une interaction discursive entre les candidat·e·s et le jury.

Le jury doit classer les prestations individuelles les unes par rapport aux autres. Il utilise pour cela l'intégralité de l'échelle de notation. Une prestation qui ne correspond pas aux exigences du concours est donc sanctionnée par une note très basse. La note de 00,5/20 correspond à un défaut rédhibitoire dans la méthodologie de l'explication (connaissances insuffisantes, hors-sujet) ; la note de 00,25/20 signale un niveau de langue inacceptable au niveau de l'agrégation. Le jury insiste sur le fait que le niveau de compétence requis en langue allemande est élevé : chacune des erreurs de langue est consignée au cours de l'exposé, puis de l'entretien. Bien entendu, le jury tient compte du fait que certaines erreurs sont dues à la situation même du concours : une propension à s'auto-corriger est donc valorisée.

Les candidat·e·s trouveront ci-dessous des détails et conseils supplémentaires en relation avec les diverses œuvres au programme.

## I – Tronc commun

### 1. L'œuvre poétique de Paul Fleming

13 explications entendues

Moyenne : 6,6

Note la plus basse : 00,5

Note la plus haute : 17

Si certain·e·s candidat·e·s ont semblé découvrir la poésie baroque au moment de l'explication, la plupart s'étaient de toute évidence intéressé·e·s en amont à la poésie de Fleming. Le jury a entendu d'excellentes interprétations qui ont su plonger dans le mécanisme même du poème, tout en le confrontant aux codes rhétoriques de son temps et à la spécificité du contexte dans lequel il avait été écrit. Ainsi, il était important d'avoir réfléchi au système poétique / rhétorique baroque afin de pouvoir déterminer les emprunts et usages dans les poèmes au programme (pétrarquisme, néostoïcisme, anti-pétrarquisme, poésie de circonstance, poésie religieuse) et d'avoir une idée précise de l'importance d'Opitz pour la pratique de Fleming afin de pouvoir interpréter le poème qui lui était dédié : *Ueber Herrn Martin Opitzen auff Boberfeld sein Ableben*. Si la forme (ode, sonnet, etc.) a souvent été identifiée, un grand nombre de candidat·e·s ont oublié d'interroger le rapport du poème à cette norme. De même, il ne faut pas oublier de présenter une structure du poème dans l'introduction, et ce, même si l'on choisit de faire un commentaire composé. Notons également qu'il est important d'exploiter l'ouvrage mis à disposition (ce point avait déjà fait l'objet d'un commentaire dans le rapport de l'an passé !). Les notes en fin de volume permettaient d'éviter certains contresens et la chronologie donnait – par exemple – des indications précieuses sur la fonction de Fleming au service du duc de Holstein-Gottorf durant son long voyage vers la Perse et sur les étapes de ce voyage. Ces informations étaient importantes pour déterminer les différentes strates du poème *An die große Stadt Moskaw/ als er schiede*. Cela permettait de mieux appréhender le système de références qui habille les liens commerciaux et politiques d'une rhétorique amoureuse, appliquée ici à la ville de Moscou personnifiée, et de

mesurer la place dévolue au sonnet lui-même (et au moi lyrique), témoin de l'accord, dans le poème. La connaissance du contexte de la Guerre de Trente ans permettait aussi de mesurer les éléments déroutants de la pointe du poème *Lob eines Soldaten zu Fusse*, où le néostoïcisme devient le socle d'une réévaluation du mercenaire. Ce poème faisant l'objet d'un débat dans la littérature secondaire, le jury n'attendait pas d'interprétation tranchée ou univoque, mais aurait aimé qu'il fût reconnu dans toute sa complexité.

Le jury a également été étonné, comme l'an passé, de voir à quel point les éléments formels (rimes, mètres, éléments stylistiques et rhétoriques) qui font partie des outils de base de l'explication de texte littéraire, et qui ont eu leur importance pour la trilogie de Grillparzer et l'auront encore lors de la session 2018 pour la poésie de Heine, ne sont pas acquis. Il est donc fondamental de s'entraîner durant l'année à reconnaître ces éléments afin de pouvoir les interpréter. Il ne s'agit certes pas de faire un catalogue d'anaphores, de chiasmes, d'anadiploses, de iambes, de trochées, de pentamètres ou d'alexandrins, mais de montrer comment l'auteur emploie ces codes au service de son sujet. Rappelons que cela est d'autant plus fondamental que la poésie baroque est fondée sur un système rhétorique normé, où la question de l'adéquation de la forme au fond, des mots aux choses selon les *topoi* envisagés, est déterminante. Cet aspect était nécessaire à l'interprétation du poème *Als Echo ward zu einem Schalle*. Celui-ci s'insère, librement, dans le genre de l'écho, cité par Opitz dans son *Buch von der Deutschen Poeterey*. Sans quelques renvois au mythe, d'une part, et aux éléments formels faisant de ce poème une construction en miroir vertigineuse, d'autre part, il devenait difficile d'entrer dans la complexité de ce bijou baroque. Les quatre strophes formaient deux parties symétriques (tant dans la thématique que dans la forme, saturée d'allitérations, d'assonances, d'anaphores, de redoublements), auxquelles l'acrostiche ANNA (il n'était pas interdit de renvoyer à Anna Niehusen) servait de cadre parfait, deux parties qui inversaient (ce qui était explicite au début de la troisième strophe) les personnages mythologiques, Écho (qu'il fallait donc identifier comme telle) et Narcisse, dans les deux dernières strophes, marquant ainsi le passage de la sphère mythologique à la sphère privée. Si l'aimée, en Narcisse distant et absorbé dans la contemplation de soi, est en effet typique du pétrarquisme, l'identification de la voix poétique à l'évanescence d'Écho l'est tout autant. Il aurait été apprécié d'entendre commenter cet aspect méta-poétique intéressant.

### Extraits proposés cette année :

P.77 : *Wie Er wolle gekuesset seyn.*

P.40-41 : *Lob eines Soldaten zu Fusse.*

P.102-103 : *Als Echo ward zu einem Schalle.*

P.114 : *An die große Stadt Moskaw/ als er schiede.*

P.111 : *Ueber Herrn Martin Opitzen auff Boberfeld sein Ableben.*

P.118 : *An seine Thraenen/ Als Er von Ihr verstossen war.*

P.8 : *Auff eines Kindes Ableben.*

## 2. Franz Grillparzer, *Das Goldene Vließ*

15 explications entendues

Moyenne : 5,5

Note la plus basse : 00,25

Note la plus haute : 16

Tout comme l'an passé, la connaissance du texte lui-même n'est pas en cause. Presque tout·e·s les candidat·e·s ont su replacer judicieusement le passage dans l'ensemble de l'œuvre et de la trilogie, même si les étapes du dénouement tragique restent encore floues pour certain·e·s. Le jury a eu plaisir à entendre d'excellentes interprétations et des lectures très dynamiques. Cependant, si le caractère théâtral des textes a été mieux pris en considération que l'an dernier, notamment dans l'analyse des didascalies, rares ont été les candidat·e·s à s'interroger sur la symbolique, pourtant appuyée, du jeu de scène (gestuelle, déplacements, accessoires, décor, regroupements). Les déplacements au début de l'acte II des *Argonautes* (p. 51-53) ainsi qu'au début de l'acte III (p. 70) témoignent évidemment de la confusion de Médée, mais il était important de les analyser dans leurs contradictions avec le texte lui-même. Cette dernière scène joue entièrement sur le hors-scène, le non-dit qui se déploie comme un théâtre d'ombres à l'extérieur de la tente. Tous ces éléments extrêmement symboliques méritaient une analyse minutieuse afin de montrer la modernité de cette deuxième partie de *La Toison d'or*. Citons par exemple l'indication « *sie verhüllt sich* » (p. 158) au moment où débute le long récit de la fin des Argonautes par Gora. Ce jeu de scène, qui fait partie des éléments répétés dans la trilogie et prend ainsi une valeur de leitmotiv, permettait d'incarner sur scène la crise d'identité de Médée et son dépassement, c'est-à-dire le véritable nœud tragique de la trilogie. La dialectique entre vérité et duplicité s'incarne autant dans la gestuelle de Médée que dans le récit rétrospectif de Gora. En se voilant, Médée anticipe, alors même que Gora lui donne malgré elle la clef de sa vengeance, le moment où elle retrouvera son identité enfouie. Le voile de Médée est conjointement aveuglement humain et retour vers l'identité divine. Mais, par le voile, Grillparzer met aussi en lumière la réplique de Gora, brouillant ainsi les frontières entre monologue et dialogue, entre récit et parole performative. Notons que quelques notions mythologiques auraient évité de comprendre qu'Althée avait tué un/son enfant pour se venger de son mari. Méléagre était, selon les versions, l'un des Argonautes partis en expédition avec Jason, et fut maudit par Althée, sa mère, après avoir tué ses oncles lors de la chasse au sanglier de Calydon. Les versions divergent mais, de toute évidence, Grillparzer s'en émancipe, tout comme lors du récit de la mort d'Héraclès. Contrairement à ce que suggère Gora, Déjanire ne tue pas sciemment son mari par vengeance, mais tente au contraire de faire revivre sa flamme amoureuse par son cadeau. Cette mécompréhension ne permettait en effet pas d'identifier l'aveuglement tragique de Médée dans le quiproquo p. 159 v. 1276-1279, où elle confond déjà le mari et l'enfant. De même, le texte de la trilogie étant saturé d'images poétiques et de figures de style, il était important de les identifier et de les analyser. Les aspects rhétoriques et méta-poétiques auraient également permis de donner plus de relief à la confrontation entre Médée et Créüse à l'acte I de *Médée* (p. 125-128) et de faire un sort à la signification du récit rétrospectif de Médée

et des métaphores baroques qui opposent (p. 127) la vie idyllique et artificielle de Créuse (ce que le lexique précieux vient renforcer : *Blütenzweigen/Silberwellen*), qui, par le jeu des parallélismes, était aussi la vie passée de Médée, recluse dans la nature idyllique de Colchide avant l'intrusion des étrangers, aux aléas de sa vie d'errance et d'exil. La chute (*Ein Tritt genügt zum Fall!*) était aussi à rapprocher du jeu de Grillparzer avec les rouages aristotéliens de la tragédie (anticipation de la catastrophe et décentrement – ou étirement – de l'*anagnorisis*). Identifier à cet endroit les pentamètres iambiques n'avait de sens que si l'on repensait à l'évolution de Médée et au sens de ce rythme dans la rencontre entre les deux femmes. De même, un commentaire sur le renvoi explicite à la *Penthésilée* de Kleist (v. 249, p. 17) lors de la description de Médée par Phryxus, ou simplement l'identification de la scission fondamentale (et méta-poétique) entre identité apollinienne (Charite) et identité dionysiaque (Ménade), auraient permis de renvoyer au fil rouge de la trilogie, qui est celui de la dialectique entre hétéronomie et autonomie, solipsisme et assimilation, et qui s'incarne dans le personnage de Médée, surface de projection, au même titre que la toison d'or, des désirs et des interprétations des autres personnages. Dans cette assignation, qui se joue tant dans le jeu de scène, dans les emprunts poétiques que dans les leitmotive, se rejoignent la tragédie des mots et la tragédie de l'identité. Il était également important de considérer le contexte d'écriture de la pièce, et, en outre, une meilleure connaissance des classiques (Kleist, Goethe, Schiller) aurait permis de révéler le renouvellement de la tragédie que propose Grillparzer.

**Extraits proposés cette année :**

*Medea*, p. 186, v. 2054 (Kleinere : Mich schläfert.) – p.190, v. 2152 (Fort!)

*Die Argonauten*, p. 31 (*Erster Aufzug*) – p.34, v. 81 (*tritt, eine Fackel in der Hand, aus dem Turme*).

*Medea*, p. 125, v. 356 (Jason: Und was entscheidest...) – p. 128, v. 422 (*Führt Medeen und die Kinder fort.*)

*Die Argonauten*, p. 51, v. 511 (*Medea kommt in Gedanken versunken...*) – p. 55, v. 607.

*Medea*, p. 135, v. 628 (Kreusa: Bist du sein Weib...) – p. 138, v. 702 (...könnte, glauben!)

*Der Gastfreund*, p. 16, v. 237 (*Medea kommt mit einem Becher*) – p. 20, v. 364 (*Ab mit seinen Gefährten*)

*Die Argonauten*, p. 69 (Dritter Aufzug) – p.71, v. 950 (Dein Vater naht.)

*Medea*, p. 156, v. 1204 (Gora: Nun siehst du wohl.) – p. 159, v. 1294 (*Ab ins Haus.*)

**3. La politique étrangère de la République Fédérale d'Allemagne de 1974 à 1990**

7 explications entendues

Moyenne : 5,5

Note la plus basse : 00,25

Note la plus haute : 12

Avant toute chose, le jury tient à rappeler que l'explication d'un texte de civilisation a ses particularités, qu'elle exige un savoir-faire et une méthodologie spécifiques qu'il n'est pas inutile de rappeler ici :

- situer le texte dans son contexte : le document de civilisation ne s'éclaire en effet qu'à la lumière d'un contexte économique, social et politique qu'il est impératif de dégager pour permettre la compréhension du passage à étudier ;
- identifier la nature exacte du document à étudier (traité, discours ou programme politique, document diplomatique interne, texte juridique, mémorandum, notes confidentielles, etc.) de façon à en cerner les enjeux : adresse, portée, objectifs. Sans une telle interrogation préalable, la/le candidat·e risque de partir sur une mauvaise piste ;
- maîtriser un lexique spécifique à l'histoire et la civilisation.

La question de civilisation du tronc commun portait sur la politique étrangère, économique et de défense conduite par la République fédérale d'Allemagne après l'entrée des deux États allemands à l'ONU en 1973, et jusqu'à l'unification. Les candidat·e·s devaient donc disposer d'une solide connaissance du contexte international, de même que des évolutions relatives à la politique intérieure de la RFA sur la période considérée. Comme lors de la session précédente, les textes proposés faisaient référence à des échelles et à des dimensions emboîtées, et le plus souvent interdépendantes, qu'il s'agissait de mettre en lumière : dimension bilatérale/multilatérale, échelle internationale/transatlantique/européenne. De même, la question de la politique étrangère de la RFA croisait plusieurs autres champs, notamment la politique de sécurité extérieure (*Sicherheitspolitik*), les relations commerciales extérieures (*Außenwirtschaftspolitik*), ou encore la politique en matière de développement (*Entwicklungspolitik*). Il s'agissait donc de mettre en lumière ces dimensions imbriquées.

Si les candidat·e·s interrogé·e·s avaient pour la plupart une bonne connaissance des grands enjeux de la politique étrangère, des objectifs et des moyens spécifiques déployés par la RFA dans ce domaine, la difficulté a parfois résidé dans l'identification d'objectifs cachés et peu « avouables », conduisant à formuler dans un mémorandum une politique à destination des pays en voie de développement, pourtant à première vue empreinte de valeurs morales et humanitaires, de manière plus qu'intéressée. Enfin, les questions d'harmonisation de taux de change et de diplomatie économique semblent avoir dérouté quelques candidat·e·s, au point de conduire dans certains cas à un refus d'explication de texte. Le jury se permet de rappeler ici que les questions économiques et financières, certes parfois un peu techniques, font pleinement partie des compétences attendues en civilisation.

**Extraits proposés cette année :**

R. Bettzuege (Hg.), *Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland. Dokumente von 1949 bis 1994*, Köln 1995

- p. 380-382 : Regierungserklärung von Bundeskanzler Schmidt über die Ergebnisse des Europäischen Rates in Brüssel am 6. Dezember 1978 (Auszüge)
- p. 385-387: Der Bundesminister für wirtschaftliche Zusammenarbeit, Rainer Offergeld, über die 17 Thesen zur 'Politik der Zusammenarbeit mit den Entwicklungsländern' am 30. Mai 1979 (Auszug)
- p. 446-448 : Bundesminister des Auswärtigen, Genscher, vor dem Deutschen Bundestag am 16. September 1983 (Auszüge)
- p. 464-466 : Der Bundesminister für wirtschaftliche Zusammenarbeit, Dr. Jürgen Warnke, vor dem Nord-Süd-Forum in Bonn am 7. November 1984 (Auszüge)

#### 4. Thomas Mann : *Frühe Erzählungen*

15 explications entendues

Moyenne : 6,3

Note la plus basse : 1

Note la plus haute : 14

Seulement six candidat·e·s ayant expliqué un texte de Thomas Mann ont obtenu une note égale ou supérieure à 8/20. Ce bilan très décevant s'explique essentiellement par le fait que trop de candidat·e·s se sont contenté·e·s de « survoler » l'extrait proposé et de développer des généralités sur « l'antagonisme entre l'artiste et le bourgeois », sur « la marginalité de l'artiste » ou « l'héritage de Nietzsche ». Or, s'il est indéniable que l'ombre de Nietzsche – et de Bourget ! – plane sur l'œuvre de Thomas Mann, l'explication de texte doit dégager avec précision les perspectives qu'ouvre l'extrait en question. S'agit-il de l'artiste en général ou de Thomas Mann lui-même, à un certain stade de sa réflexion ? La marginalité est-elle voulue, imposée et/ou rapportée à des éléments d'explication d'ordre social et/ou politique ?

À ce manque de précision s'ajoutait trop souvent l'absence de toute interrogation sur la nouvelle en question. Quel rôle l'extrait choisi joue-t-il dans l'économie d'ensemble de la nouvelle ? Quels infléchissements apporte-t-il à la teneur globale du texte ?

Enfin, à ces interrogations, pourtant structurantes pour toute explication de texte, s'en ajoute une autre que le jury aimerait entendre plus souvent. Les textes de Thomas Mann regorgent en effet de renvois à d'autres textes, de métaphores récurrentes, citations directes et indirectes etc. Or, cette apparente richesse ne frôle-t-elle pas souvent la sur-détermination des textes ? Aux candidat·e·s justement d'intégrer cette réflexion dans leur prestation et de faire ainsi preuve d'une certaine distance critique par rapport à l'œuvre et à l'auteur.

---

**Extraits proposés cette année :**

De la p. 25 ligne 15, à la p. 27, ligne 32.  
De la p. 123, ligne 9, à la p. 125, ligne 10.  
De la p. 155, ligne 26, à la p. 158, ligne 13.  
De la p. 257, ligne 24, à la p. 259, ligne 32.  
De la p. 262 ligne 28, à la p. 265, ligne 2.

**5. Max Stirner, Der Einzige und sein Eigentum**

18 explications entendues

Moyenne : 5

Note la plus basse : 00,5

Note la plus haute : 17

Le bilan de cette première année d'explications de texte de Max Stirner est des plus décevants. Les notes attribuées aux candidat·e·s oscillent certes entre 0,50 et 17/20. Force est cependant de constater que les œuvres relevant de l'histoire des idées semblent régulièrement « paralyser » une majorité de candidat·e·s qui, au lieu de se colleter avec le texte et d'en dégager les stratégies discursives, cherchent au contraire à éviter toute confrontation intellectuelle. Cette appréhension se traduit alors souvent par de longues introductions générales sur le *Vormärz*, voire sur la vie de l'auteur. Or, des développements sur l'industrialisation, les mutations sociales engendrées ou en gestation ne se justifient que dans la mesure où l'extrait proposé aborde *effectivement* cette problématique. Il en va de même des notions telles que « matérialisme » ou « idéalisme », qui peuvent tout à fait faire l'objet d'une analyse pertinente. Mais encore faut-il que l'extrait en question le permette, autrement dit qu'il soit possible, à la lecture de l'extrait proposé de justifier – ou de démentir ! – telle ou telle appréciation portée sur l'œuvre de Stirner. Quoi qu'il en soit, ce genre de réflexion ne saurait remplacer le travail sur le texte, la trame argumentative et les stratégies rhétoriques déployées par l'auteur.

**Extraits proposés cette année :**

De la p. 36, ligne 6, à la p. 38, ligne 19.  
De la p. 184, ligne 17, à la p. 186, ligne 31.  
De la p. 194, ligne 31, à la p. 196, ligne 29.  
De la p. 326, ligne 15, à la p. 328, ligne 24.  
De la p. 396, ligne 26, à la page 3998 ligne 2.

**II–Options**

**1. Option A, littérature : Le théâtre documentaire après 1945**

14 explications entendues

Moyenne : 5,25

Note la plus basse : 00,5

Note la plus haute : 10

Les textes proposés cette année ont reflété la variété annoncée dans le programme, tout en tenant compte des problèmes d'accessibilité des textes. Les extraits ont ainsi été puisés dans les trois œuvres emblématiques du théâtre documentaire – ce qui ne constitue cependant en rien une règle applicable lors de la session à venir – et la commission a veillé à varier les types de textes. Ainsi le paratexte permettait-il une réflexion théorique, comme dans le cas de l'introduction aux *Éclairages historiques* du *Vicaire* de Hochhuth, ou dans celui des didascalies de l'acte V du *Vicaire*. Ce que le jury a noté cette année, c'est une connaissance globale satisfaisante des textes, ce qui permettait souvent des introductions prometteuses, mais une véritable difficulté à appréhender la spécificité, ainsi que la cohérence, de chaque extrait. *Une explication de texte n'est pas une leçon*, et il convient de mettre à profit le temps de préparation pour déconstruire, au cours de l'analyse, les rouages du passage et révéler ce que celui-ci peut nous apprendre sur le sujet envisagé. Si cela a été le plus souvent annoncé dans l'introduction, rares sont les candidat·e·s qui ont véritablement développé ces dimensions, se fourvoyant soit dans la paraphrase, soit dans le pointillisme.

Comme pour tout texte littéraire, il est nécessaire de maîtriser le lexique spécifique au genre. Il faut donc faire la différence entre une réplique monologique (ce qui reste dans ce cas à expliquer et interpréter) et un véritable monologue (qui, au théâtre, présuppose l'absence d'un interlocuteur scénique). La question de la transmission et de la médiation étant particulièrement importante dans le théâtre documentaire, notamment dans la scène 1 de l'acte I du *Vicaire*, mais aussi dans les extraits choisis de la pièce de Kipphardt et de Weiss, le jeu des adresses (double adresse, soliloque) avait en effet son importance, mais encore fallait-il l'expliquer. Parmi les écueils plus graves, on notera surtout une absence de réflexion apparente sur le statut du document et son intégration au drame. Ainsi était-il inconcevable de mettre l'extrait du journal du commandant du camp d'Auschwitz, qui se trouve en exergue de l'acte V, sur le même plan que le reste du paratexte et de parler à cet endroit de « l'ironie de l'auteur ». Le statut de ce texte, les particularités de son contenu et de son lexique, ses interactions avec la suite du passage auraient dû être intégrés à la présentation de l'explication de texte. Dans cette didascalie introductive, qui contient une réflexion parcellaire sur les limites de la représentation, Hochhuth énumère toutes les esthétiques une à une pour les refuser (naturalisme, distanciation, symbolisme poétique) et finalement les appliquer toutes au cours du dernier acte. Le titre de l'acte, *Auschwitz oder die Frage nach Gott*, aurait de même mérité un commentaire, car il permettait d'interroger la quête de sens, essentielle dans le théâtre documentaire des années 1960. Notons aussi que ce passage, qui fait partie des passages-clef du théâtre documentaire, a fait l'objet de longs débats dans la littérature secondaire ; il permet justement de réfléchir à la dialectique entre document et représentation.

Dans le cadre d'un théâtre engagé, il était aussi important de pouvoir reconnaître et nommer les cibles des critiques plus qu'implicites. Ainsi l'évocation de l'inversion des

normes morales et sociales au cœur du système du camp dans le chant 2 de *L'instruction* (p. 40-44) permettait de mettre en évidence les permanences idéologiques qui renvoient aux années 1920, mais aussi aux années 1960. Le vocabulaire (« *Aufstieg in der neuen Gesellschaft* », « *besaß* », « *kämpften wir uns empor* », « *Ambitionen* », « *gewinnen* ») ne laissait aucun doute sur la continuité envisagée ici entre les structures capitalistes aliénantes et l'aliénation, la négation des individus au cœur du camp. Les baraques devenaient ici le cadre de la modélisation du système capitaliste poussé à son extrémité fasciste et permettait de renvoyer au débat sur la thèse de Dimitroff. Il était à cet endroit tout à fait possible d'évoquer les réflexions brechtiennes sur le théâtre comme instrument de la connaissance des mécanismes et des structures sociales pour analyser l'anaphore, appuyée, de la normalisation de l'insoutenable (« *es war das Normale* »). Toutefois, si l'intention est bien comparable et le point de départ, hérité de la dialectique marxiste, le même, les instruments de Peter Weiss ne sont, dans cette pièce, pas ceux de la distanciation brechtienne, alors même que la forme du procès substitue lors des témoignages la narration au dialogue et propose ainsi une variation du théâtre épique. Cela tient au contenu, mais aussi au truchement (le procès) utilisé pour mettre au cœur de la pièce le témoignage de l'indicible et son caractère inaudible dans la société des années 1960. À cet égard, les éléments méta-poétiques sur la fonction du spectateur dans le dernier chant méritaient une interprétation (p. 214 : « *Wie dicht der Weg von Zuschauern gesäumt war* »). Il est donc important de faire la part des emprunts et de ne pas se contenter de les énumérer. Il est essentiel de bien réfléchir aux filiations (*agit-prop*, distanciation brechtienne) afin de ne pas les appliquer à tout prix. Si la distanciation avait sa place dans le système de projection au début des scènes de la pièce de Kipphardt sur Oppenheimer, il était aussi important d'en repérer le mécanisme et de les associer à la dimension méta-poétique de la pièce. Au monde hiérarchique, normé et clos du procureur, répond un monde sans cesse réévalué, historicisé, relativisé et ouvert (p. 43, la description du scientifique: « *Ihre Gedanken sind auf Veränderungen gerichtet* ») ; au théâtre aristotélicien de l'homme et du monde invariables répond le théâtre épique de l'homme et du monde capables d'être transformés.

Pour conclure, rappelons que toutes les pièces ont en commun l'expression d'un travail minutieux sur la langue. Ce travail, qui est aussi l'un des outils du théâtre documentaire, méritait donc d'être analysé. Le choix de Dante pour servir de fil rouge à cette descente aux enfers, l'intertexte biblique (p. 42) dans la tirade du témoin 5, le lexique juridique et les insinuations politiques de l'avocat de la défense (p. 216-217), les rires des accusés, les répétitions signifiantes (« *Heim* », p. 41-42), l'effacement de la première personne du singulier ou bien son affirmation, les vers libres, l'absence de ponctuation : tous ces éléments doivent être interprétés. De même que l'équilibre entre les didascalies et le dialogue chez Hochhuth (p. 24-27) permet de montrer le travail de l'auteur sur la symbolisation du réel à travers les effets de théâtre. Le jury a valorisé les explications proposant une interprétation construite et éclairante, véritablement soucieuse de l'extrait.

**Extraits proposés cette année :**

Rolf Hochhuth, *Der Stellvertreter*, I, 1 : p. 24 (*Gerstein ist, eine Hand ...*) – p. 27 (*Vorhang*.)

Heinar Kipphardt, *In der Sache J. Robert Oppenheimer*, 1. Zwischenszene : p. 21 (Robb und Rolander sind ...) – p. 23 (... SCHULDIG DURCH VERBINDUNGEN?).

Peter Weiss, *Die Ermittlung*, „2 Gesang vom Lager“, I, p. 40 (ZEUGIN 5: Schon beim Herauspringen...) – p. 44 (Es wird euch nichts geschenkt werden.)

Rolf Hochhuth, *Der Stellvertreter: V. Auschwitz oder Die Frage nach Gott*, p. 178 (Bei schlechtem Wetter...) – p. 179 (... andere Menschen zu töten.)

Peter Weiss, *Die Ermittlung*, 11. Gesang von den Feueröfen, III : p. 214 (VERTEIDIGER: Wir protestieren...) – p. 217 (...im Gerichtssaal zu erscheinen.)

Heinar Kipphardt, *In der Sache J. Robert Oppenheimer*, 5. Szene, p. 42 (*Textprojektion oder Lautsprecheransage*) – p. 46 (*Lichtwechsel*).

Rolf Hochhuth, *Historische Streiflichter, Der Stellvertreter*, p. 229.

## **2. Option B, civilisation : Berlin, histoire d'une ville (1957-1994)**

33 explications entendues

Moyenne : 7

Note la plus basse: 00,5

Note la plus haute : 18

Le jury a constaté avec plaisir que pour un certain nombre de candidat·e·s, l'option – qui est un choix assumé de leur part (*cf.* l'introduction à ce rapport de la présidence du concours) – avait fait l'objet d'un travail de préparation en amont. Ainsi, les différentes dimensions urbanistiques et d'aménagement de la métropole berlinoise, entre reconstruction ambivalente dans les années 1950 et 1960, concurrence et compétition des systèmes, et expérimentations architecturales de toutes sortes, étaient le plus souvent largement connues, à l'exception peut-être de l'histoire complexe et imbriquée des transports urbains, pourtant traitée dans la littérature secondaire. En fonction des textes à étudier, les liens entre histoire politique locale, histoire sociale (voire économique) à l'échelle des deux parties de la ville, et transformation de l'urbain n'ont toutefois pas toujours suffisamment été mis en avant. Par ailleurs, certains textes proposés invitaient à réfléchir finement à l'espace-frontière que constitue « le mur », du verrouillage de la *Sektorengrenze* le 13 août 1961, aux conséquences spatiales induites dans les années ultérieures par cette frontière intérieure/extérieure.

D'une manière générale, la question au programme invitait à adopter une perspective large et diversifiée sur l'histoire de la ville, perspective qui, d'une part, reflète des aspects socio-historiques plus larges et, d'autre part, tient compte des spécificités et des micro-contextes locaux. Cela inclut des éléments d'histoire politique, d'histoire des relations internationales dans un contexte de guerre froide, d'histoire des relations interalliées et interallemandes, mais aussi une connaissance fine du statut quadripartite de la ville issu de 1945, des « subcultures » contestataires dès la fin des années 1960, notamment dans l'« îlot » que constitue Berlin-Ouest, ou encore des dynamiques socio-spatiales à l'échelle de certains quartiers (par exemple

Kreuzberg ou Schöneberg à l'ouest ; Prenzlauer Berg à l'est), particulièrement importantes à partir des années 1970. Le jury a constaté que certains des aspects du contexte local, en particulier les figures politiques et les enjeux politiques locaux semblaient inconnus des candidat·e·s. Or la connaissance, par exemple, des maires-gouverneurs ainsi que des coalitions au Sénat de Berlin-Ouest sur la période considérée aurait dû être acquise, notamment lorsqu'il s'agit de comprendre la rupture politique majeure que constitue l'année 1981, « année des trois maires ». Par ailleurs, le jury rappelle que pour cette question, il est utile de se familiariser avec le langage et le discours idéologiques propres aux documents produits en RDA : cela permet en effet de comprendre et interpréter les textes se rapportant à « Berlin, capitale de la RDA ».

Les meilleures prestations sont celles qui se sont appuyées sur une connaissance approfondie des différentes micro-périodes à l'intérieur du cadre 1957-1994 et sur une approche croisée ouest/est pour proposer une véritable réflexion sur la (double) chronologie de la ville. Comme il était indiqué dans le programme, les textes proposés à l'explication ont reflété la diversité des approches, mêlant sources documentaires et extraits de recueils publiés, ainsi que documents d'histoire politique, documents d'histoire sociale et documents d'histoire culturelle.

#### Textes proposés cette année :

- „Beschluss des Ministerrates der ‚DDR‘ vom 12. August 1961“, in Andreas Hillgruber (Hg.), *Berlin-Dokumente 1944-1961*, Darmstadt, Stephan Verlagsgesellschaft, 1961, S. 196-199 („Auf Grund der Erklärung ... eines deutschen Friedensvertrages in Kraft.“)
- „Aus dem Beschluss der Stadtverordnetenversammlung von Groß-Berlin vom 16. August 1961“, in *Beiträge, Dokumente, Informationen des Archivs der Hauptstadt der DDR*, Bd. 5, Berlin 1968, S. 27-30 (Auszug), „Die Stadtverordnetenversammlung ... der DDR erfüllen.“)
- „Erklärung von Bundeskanzler Konrad Adenauer vor dem Deutschen Bundestag vom 18. August 1961“, in Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik (Hg.), *Dokumente zur Berlin-Frage (1944-1966)*, München, R. Oldenbourg Verlag, 1967, S. 483-490 (Auszug), „Die Machthaber ... die die Freiheit lieben.“)
- Willy Brandt vor dem Abgeordnetenhaus von Berlin, IV. Wahlperiode, 4. Sitzung (18. März 1963), Stenographischer Bericht, S. 14-15 („Die Sitzung wird ... beschäftigen wird.“) & S. 16 („Seit zwei Monaten ... die Wiedervereinigung unseres Vaterlandes.“)
- „Note der Regierung der DDR an die Bundesregierung vom 6. Februar 1969“, in Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik (Hg.), *Dokumente zur Berlin-Frage (1967-1986)*, München, R. Oldenbourg Verlag, 1987, S. 132-134 („Die Regierung ... geahndet werden wird.“)

- „Chronik des Baugeschehens der Hauptstadt der DDR“, mit einem Vorwort von Peter Schweizer (Stellv. des Chefarchitekten der Hauptstadt), in *Beiträge, Dokumente, Informationen des Archivs der Hauptstadt der DDR*, Bd. 10, Berlin 1973, S. 71-74 („Mit Stolz können wir ... berichtet wurde.“)
- Rudi Liening, „Berlin die Hauptstadt der DDR“, in *Berliner Geschichte. Dokumente, Beiträge, Informationen*, hg. v. Stadtarchiv der Hauptstadt der DDR, Berlin, 1980, Heft 1, S. 5 ff. („Als politischem, ökonomischem und geistig-kulturellem Zentrum ... Republik steht.“ & „Die Hauptstadt der DDR ... Sozialismus und Kommunismus.“)
- Berliner CDU (Hg.), *Ein Programm für Berlin*, Berlin, 1981 („Liebe Berliner! ... Berlin muss gewinnen!“)
- „Offener Brief an die Bürger Berlins“, in *abgeräumt? 8 Häuser geräumt... Klaus-Jürgen Rattay tot. Eine Dokumentation*, hg. v. Ermittlungsausschuss im Mehringhof, Berlin 1981, S. 6-7 („Offener Brief ... das müsst Ihr doch verstehen.“)
- Regierungserklärung von Bundeskanzler Kohl am 13. Oktober 1982, in *Verhandlungen des Deutschen Bundestages, 9. Wahlperiode, Stenographische Berichte*, Bd. 121, Bonn 1982, S. 7213-7229 (Auszug), „Herr Präsident, meine Damen und Herren ... Vaterland dienen.“
- „Vorwort“, in *Wir wollen niemals auseinandergehn...*, hg. v. Selbstverwaltete Häuser in Kreuzberg, SHIK e.V., Berlin 1983, S. 4 („Vorwort ... zustande kämen.“)
- Georg Kotowski, „Berliner Demokratie 1963-1985“, in Georg Kotowski/Hans J. Reichardt, *Berlin als Hauptstadt im Nachkriegsdeutschland und Land Berlin 1945-1985*, Berlin-New York, De Gruyter, 1987, S. 207 ff. („Zeitgeschichtlich-politikwissenschaftliche Untersuchungen ... Kraft zu machen.“)
- Schreiben des Mitglieds des Deutschen Bundestages Petra K. Kelly an den Regierenden Bürgermeister von Berlin, in Udo Wetzlaugk, *Die Alliierten in Berlin*, Berlin, Verlag Arno Spitz, 1988, S. 391-396 (Auszug), „An den Regierenden Bürgermeister ... endlich normalisiert.“
- Deutscher Bundestag (Hg.), *Berlin-Bonn. Die Debatte. Alle Bundestagsreden vom 20. Juni 1991*, Köln, Kiepenheuer & Witsch, 1991, S. 46-50 („Dr. Gregor Gysi: Präsidentin Dr. Rita Süßmuth ... nicht akzeptieren.“)
- CDU-Fraktion des Abgeordnetenhauses von Berlin (Hg.), *Wir bringen Berlin auf Trab! Das Sofortprogramm der Berliner CDU-Fraktion 'Aufbruch innere Freiheit'*, Berlin 1992, S. 4-9 (Auszug), „Die Menschen im Westen sagen ... Einheit zu sein.“

## Épreuve de thème oral 2017

*Rapport présenté par Brigitte Henning, Britta Jallerat-Jabs et Helga Kasper*

L'épreuve de thème oral, épreuve importante pour de futur·e·s enseignant·e·s qui se doivent de maîtriser tant la langue allemande que la langue française, est un exercice exigeant et difficile qui nécessite d'avoir acquis au fil du temps des réflexes de traduction. Or ceux-ci ne s'obtiennent qu'au prix d'un travail régulier et d'un entraînement dans les mêmes conditions que celles du concours. Le jury conseille donc aux futur·e·s candidat·e·s de commencer par lire les rapports des sessions précédentes et par réviser de façon systématique les règles de base de la grammaire allemande. Puis, tout au long de l'année, de s'entraîner à traduire des textes dans les conditions de l'épreuve en s'aidant de manuels de traduction, de lire régulièrement des œuvres littéraires en français et en allemand et de consulter aussi souvent que possible les grammaires et les dictionnaires des deux langues. Le jury recommande aussi bien aux francophones qu'aux germanophones de travailler avec un manuel de vocabulaire français-allemand qui recouvre les principaux domaines du monde moderne.

### Déroulement de l'épreuve

L'épreuve du thème oral répond à des règles strictes que le jury souhaite rappeler ici.

#### 1. La préparation en 30 minutes

Le temps de préparation est limité à trente minutes pendant lesquelles les candidat·e·s prennent connaissance du texte qui leur échoit. L'épreuve de thème oral consiste à présenter la traduction d'un texte d'environ 300 mots qui est issu soit de la littérature, soit de la presse francophone. Une lecture rigoureuse du texte français est indispensable afin de lever toutes les ambiguïtés et de repérer les grandes articulations logiques.

Signalons tout de suite que ce très court temps de préparation ne permet pas une traduction exhaustive mais devra servir à une compréhension approfondie du texte source, de sa progression, des procédés de reprise (notamment les reprises pronominales) et du niveau de langue. Au lieu de tenter de rédiger intégralement une traduction, les candidat·e·s ont intérêt à établir une « charpente syntaxique », et à relever les passages exigeants.

#### 2. La présentation en 20 minutes

Les candidat·e·s doivent dicter leur proposition en vingt minutes, de façon audible, à un rythme régulier et en procédant par syntagmes assez brefs, pouvant le cas échéant être répétés, de façon à ce que le jury puisse tout noter, sans confusion possible. Il convient de surtout penser à discriminer clairement les désinences qui sont indispensables à la correction grammaticale d'un texte allemand. Il n'est pas nécessaire de dicter la ponctuation.

Le temps de préparation de l'épreuve étant calculé au plus juste, le jury préconise de profiter pleinement des vingt minutes de présentation orale pour peaufiner la première

ébauche de traduction. Une prestation trop rapide raccourcit d'autant l'ensemble de l'épreuve.

Il est d'ailleurs indispensable d'indiquer la source du texte au jury, soit en traduisant le titre de l'œuvre littéraire, soit en indiquant, en allemand, la date de parution de l'article de presse. Les noms des maisons d'édition et le titre du journal n'ont pas à être traduits.

### 3. La reprise de 10 minutes

Bien qu'il soit demandé aux candidat·e·s de traduire un texte en allemand, l'accueil et la reprise se déroulent en français, comme le stipulent les textes.

Les dix minutes de reprise donnent la possibilité aux candidat·e·s de revenir sur certains points défailants de la traduction et d'en améliorer le rendu. Les questions posées ne sont jamais des pièges, mais ont pour seul but de permettre aux candidat·e·s de bonifier leur prestation. C'est la nouvelle traduction qui sera retenue par le jury : il est donc conseillé de ne modifier sa proposition initiale qu'à bon escient.

Rappelons ici que le jury ne peut indiquer précisément sur quel mot ou sur quel syntagme porte l'erreur. Il s'agit pour les candidat·e·s de trouver eux/elles-mêmes l'endroit erroné et de le rectifier en conséquence – que ce soit sur le plan syntaxique, grammatical ou lexical. Il ne s'agit pas de commenter ou de justifier ses choix, et surtout pas en allemand.

### Statistiques

Lors de la session d'oral 2017, 114 candidat·e·s ont été interrogé·e·s. Le tableau ci-dessous en précise la répartition en fonction des notes obtenues. Les notes s'échelonnent de 0,25 à 16, ce qui donne une moyenne arithmétique de 6,72 / 20 (contre 6,39 / 20 en 2016).

Notes	Nb. présents	Nb. admis
< 1	20	9
≥ 1 et < 2	3	1
≥ 2 et < 3	4	1
≥ 3 et < 4	8	4
≥ 4 et < 5	9	5
≥ 5 et < 6	4	1
≥ 6 et < 7	6	5
≥ 7 et < 8	10	8
≥ 8 et < 9	6	4
≥ 9 et < 10	10	8
≥ 10 et < 11	6	3
≥ 11 et < 12	5	2
≥ 12 et < 13	5	3
≥ 13 et < 14	2	2
≥ 14 et < 15	13	6
≥ 15 et < 16	1	0
≥ 16 et < 17	2	1
Absent	33	0

Au regard des notes obtenues, l'épreuve de thème a permis à une partie des candidat·e·s de faire preuve d'une bonne maîtrise de l'exercice, mais aucune prestation ne se distingue par une qualité exceptionnelle. La moyenne générale en légère hausse indique un nombre satisfaisant de bonnes prestations qui sont aussi bien le fait de candidat·e·s germanophones que de candidat·e·s francophones bien préparé·e·s. Autant le jury constate cette année avec satisfaction la progression de certain·e·s candidat·e·s qui se sont présenté·e·s de nouveau à l'oral de l'agrégation, autant il continue de s'inquiéter d'avoir été obligé d'attribuer à dix reprises la note de 0,25 qui signale des traductions qui calquaient mot à mot les termes du texte de départ, sans procéder aux transpositions nécessaires, ou encore, qui affichaient de graves carences lexicales, morphologiques et syntaxiques.

### Principales difficultés rencontrées par les candidat·e·s

Le travail de traduction orale nécessite non seulement une compréhension fine du système de la langue source et de la langue cible, mais aussi une bonne culture générale, c'est-à-dire un bagage culturel, historique et littéraire dans les deux aires linguistiques, ainsi que dans le contexte européen. Il est par conséquent indispensable de se tenir régulièrement informé·e en particulier des questions d'actualité, qu'elles soient d'ordre socioculturel, politique ou économique.

## Références socioculturelles

Nombre de difficultés relèvent en effet d'une méconnaissance surprenante des grands thèmes d'actualité et du système politique en Allemagne, en Autriche et en Suisse. Le jury déplore qu'un trop grand nombre de candidat·e·s ne dispose pas de connaissances suffisamment solides pour affronter les textes de presse, notamment en ce qui concerne le lexique des institutions dans les pays germanophones.

Car malgré une année électorale intense – élections présidentielles en Autriche et en France, élections législatives au mois de septembre 2017 en Allemagne – plus d'un·e candidat·e emploie par exemple *\*Bundeswahl* en lieu et place de *Bundestagswahl*, *\*Bundeskanzlei* au lieu de *Bundeskanzleramt* ou bien *Bundesland* ou *\*Federalstaat* pour rendre l'*État fédéral allemand*. Les autorités se sont transformées en *Regierung*, des intentions de vote en *\*Wahlankündigungen*, la candidature pour des élections en *Vorstellung*. Signalons également l'étonnement du jury devant l'ignorance des dénominations des forces politiques qui sont pourtant indispensables pour comprendre l'actualité. Ainsi, un *porte-parole* ne se traduit pas par *\*Vorsprecher*, les militants d'un parti ne sont ni *\*die Militanten* (ce substantif n'existe pas en allemand), ni des *\*Mitläufer*, un abstentionniste n'est pas un *\*Wahlweigerer* (ce substantif n'existe pas en allemand). Le leader d'un parti politique s'est transformé en *\*Führer* ou en *\*Anführer*, la CDU en *\*christlichen-demokratischen Union* et le Premier ministre turc en *\*der erste Minister*, modifié lors de l'entretien en *\*der türkische Minister*.

Rappelons que dans un article de presse, à la différence du français, le nom propre n'est pas précédé de Monsieur ou Madame. À la place, il faudra faire précéder en allemand le nom de la personne par le prénom ou par la fonction : *Mme Merkel* devient ainsi *Angela Merkel / Bundeskanzlerin Merkel*, *M. Steinmeier* devient *Frank-Walter Steinmeier / Bundespräsident Steinmeier*.

En outre, il est nécessaire de maintenir un degré d'exactitude suffisant pour les termes historiques. Ainsi ne peut-on rendre la « monarchie danubienne » par *\*Donauermonarchie* ni le *Saint-Empire romain germanique* par *\*das römische heilige Reich deutscher Nation*.

Le jury déplore du reste un manque de connaissances économiques et sociétales, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

- *\*Exportationen* ; *\*Importationen* ; *\*Geldüberschuss* pour *valeur ajoutée* ; *\*Erniedrigung der \*Entlohnung* pour *baisse de prestations* ; *\*Arbeitsloserrat*, modifié lors de l'entretien en *\*Arbeitslosigkeitrat* pour *taux de chômage*.

- *\*heimkehren*, *\*heimfahren*, *\*nach Hause fahren* pour rendre *l'expulsion d'un terroriste*.

Si la plupart des noms propres (ou noms toponymiques) n'ont pas à être traduits, le jury exige néanmoins la traduction de *Les Républicains*, ainsi que la traduction des noms de pays et des localités lorsqu'il existe un équivalent en allemand. La ville de *Turin* doit être traduit en allemand (*Turin*), et non pas en italien (*Torino*), la ville allemande Brunswick se dit *Braunschweig* en allemand, la Mecque se dit *Mekka* (et non pas *\*die Mekka*).



Rappelons que l'article n'apparaît que lorsque les noms de pays ou de localités sont accompagnés d'un membre et qu'ils sont normalement neutres :

- *Berlin*, \**die neue Tel Aviv* (au lieu de *Berlin*, *das neue Tel Aviv*, « Berlin, le nouveau Tel-Aviv »)

Le jury est en droit d'attendre que les candidat·e·s connaissent les noms des habitants des pays souvent évoqués dans la presse cette année, à l'instar de *Tunesier* (et non pas \**Tunesianer*), *der Israeli/die Israelin* (rendus par \**Israeler* ou \**Israelerin*), ainsi que les adjectifs comme *irisch* (\**irlandisch*) et *schottisch* (\**skotisch*).

Toutes ces confusions suggèrent que les enjeux de l'épreuve sont largement sous-estimés. On ne saurait trop conseiller aux candidat·e·s de consacrer chaque soir un quart d'heure à l'écoute d'un journal télévisé en allemand, accessible en tout lieu et à tout moment en podcast ou de se reporter aux journaux télévisés de la chaîne Arte, qui présentent les principaux titres des actualités dans les deux langues.

### Problèmes morphosyntaxiques

Il est primordial, pendant l'année de préparation au thème oral, d'acquérir les automatismes requis par l'exercice. Le genre et la formation du pluriel des substantifs courants (1), la morphologie verbale (2) ainsi que le régime casuel et/ou prépositionnel des verbes (3) en font partie.

#### 1. Genre des substantifs courants et formation du pluriel

S'il est compréhensible que les candidat·e·s hésitent sur le genre, parfois fluctuant, des termes tels que *der Brexit*, *das Dieselgate*, *der/das Zigarillo*, le jury ne peut que s'inquiéter d'un nombre important d'erreurs portant sur le genre des substantifs courants, tels que *das Vertrauen*, *das Licht*, *die Insel*, *die Geburt*, *der Boden*, et *das Dach*. D'ailleurs, trop de candidat·e·s ignorent la formation du pluriel de termes faisant partie du lexique de base comme *der Schuh* (*die Schuhe*), *der Zeitungsartikel* (*die Zeitungsartikel*), *das Licht* (*die Lichter*), *die Droge* (*die Drogen*), *der Strauß* (*die Sträuße*), *das Produkt* (*die Produkte*), *die Antwort* (*die Antworten*), *der Arm* (*die Arme*), *der Mord* (*die Morde*) ou *der Schrei* (*die Schreie*). En outre, les lexèmes nominaux résultant d'une substantivation d'adjectifs ou de participes I ou II (comme *der/die Arbeitslose*) sont une source d'erreurs fréquentes :

- *erhöhter Druck auf die \*Arbeitsloser* (« pression accrue sur les chômeurs »)

Or, ces adjectifs substantivés se déclinent comme les adjectifs épithètes (*ein Arbeitsloser*), ce qui signifie qu'ils prennent, au pluriel et accompagnés d'un article défini, toujours la marque -(e)n (*die Arbeitslosen*). Attention également à la formation des substantifs dits « masculins faibles », qui portent la marque -(e)n à tous les cas, au singulier et pluriel, sauf au nominatif singulier :

- *die Volksinitiative [...]*, *die von [...]* *einem Hippiebauer...* (au lieu de *einem Hippiebauern...* « l'initiative [...] lancée par [...] un paysan hippie »)

- *Der Präsident Erdogan hat \*Herr Yücel angeklagt* (au lieu de *Herrn Yücel* « Le président Erdogan a accusé M. Yücel »)

Le jury souhaite attirer l'attention sur la formation rare du masculin de certains substantifs désignant des êtres animés, comme *Katholik*, qui ne s'opère pas, comme on pourrait le penser, à l'aide du suffixe -er (*\*Katholiker*).

#### 2. Morphologie verbale

- Conjugaison :

Force est de constater qu'il y a confusion entre verbes forts, verbes faibles et verbes irréguliers et que même les verbes de base comme *bieten*, *stoßen*, *empfehlen* sont mal conjugués, comme le montrent les exemples suivants :

- *Sein Herausgeber \*empfiehl ihm*, ... (« Son éditeur [...] lui suggérant de changer d'air »)

- *Sie hatte rote Hände (...) und sie \*wisch sie auf ihrer weißen Schürze* (« Elle avait les mains rouges (...) et elle les essuyait sur son tablier blanc »)

- *im \*verschmolzten Schnee* (« au milieu de la neige fondue »)

- *Zwei von ihnen \*baten einen schönen Ausblick auf die Seine* (« Deux d'entre elles offraient un beau point de vue sur la Seine »)

- *im Licht des späten Sommers, \*die den Straßen von Paris eine zeitlose Süße \*verleihte* (« dans la lumière de l'été indien qui donnait aux rues de Paris une douceur intemporelle »)

- *er \*stoßte in die Fußgänger hinein* (« Il se heurtait à des piétons »)

- *Sie sah mich und \*wank mir mit der Hand zu* (« Elle m'a aperçu, et m'a fait un signe de la main »)

- Verbes français réfléchis dont l'équivalent allemand n'est pas réfléchi :

- *Nachmittags spazierte er \*sich in den Pariser Straßen* (« Les après-midi, il flânait dans les rues de Paris »)

- *er hört den brilliantesten Pariser Intellektuellen zu, die \*sich jede Woche [...] zusammentreffen* (« les plus pénétrants esprits de Paris rassemblés ... »)

- Verbes allemands réfléchis dont l'équivalent français n'est pas réfléchi :

- *Von dieser Zukunft wünschte er [\*] Freiheit* (« Il en espérait la liberté »)

- Verbes factitifs :

On appelle ainsi les verbes faibles et transitifs (par exemple *setzen*, *senken*, *legen*, *stellen*) qui ont le sens de « faire faire » (*senken* = faire baisser). Historiquement ils sont issus d'un verbe le plus souvent fort et intransitif (par exemple *sitzen*, *senken*, *liegen*, *stehen*). Or, comme l'an passé, le jury remarque une grande confusion entre les deux catégories.

- *sitzen* / *setzen* :

- *Sie \*saßen sich in die in Eisen geschmiedeten Stühle* (au lieu de *setzten sich* « Ils s'installaient sur des chaises en fer forgé »)
- *Wafa, die sich am Boden \*an die Füße ihrer Freundin \*gesessen hat* (au lieu de *gesetzt hat* « Wafa, qui s'est assise par terre, aux pieds de son amie »)

- *liegen* / *legen* :

- *Opa lag über ihr auf einem Brett, das \*gleichgewichtig \*hingelegen war ...* (au lieu de *gelegt* « Grand-Papa reposait, au-dessus d'elle, sur une planche posée en équilibre »)
- *Ihr \*hingelegter* (modifié lors de l'entretien en *\*hingelegterer*) *Vater* ( au lieu de *liegend* « Leur père étendu sur sa travée »)

- L'expression *faire + infinitif* :

Cette expression, qui signale également un aspect factitif ou causatif, ne peut être rendue en allemand par une structure équivalente du type « *machen* + infinitif ». Dans certains cas, lorsque ces structures expriment que le sujet fait ou laisse effectuer l'action par un autre agent que lui-même, elles peuvent être traduites par « *lassen* + infinitif » (par exemple « se faire couper les cheveux » *sich die Haare schneiden lassen*), comme dans l'exemple suivant :

- *dieses Restaurant, [...], in welchem die Angestellte die Kinder noch lebende Fische auf dem Laderegal wählen \*gemacht hatte* (au lieu de *die Wirtin ließ die Kinder Fische auswählen* « le restaurant [...] où la patronne avait fait choisir aux enfants des poissons encore vivants sur l'étal »)

Dans d'autres cas, la causativité doit être rendue - comme dans l'exemple qui suit - par un verbe tel que *auslösen* ou *verursachen* :

- *\*ließ in den Schlössern recht lachen* (au lieu de *löste Gelächter aus* « fit franchement rigoler dans les châteaux »)
- L'emploi des préfixes/préverbes (inséparables/séparables) requiert toute l'attention des candidat·e·s par les nuances de sens qu'ils apportent :

- *sie war \*gedroht* (au lieu de *bedroht* « être aux abois »)
- *die zwei Empfehlungsschreiben, welche Vater Jean \*besiegelt hatte...* (au lieu de

*versiegeln* « deux lettres de recommandation, cachetées par le père Jean ») ou bien :

- *die Zeremonie, die ihre Union mit dem \*Eisen der Heiligkeit \*versiegelt hatte* (au lieu de *besiegeln* « la cérémonie ayant marqué leur union au fer rouge de la sainteté »)
- *\*Einer seiner Dächer war \*gestürzt* (au lieu de *eingestürzt* « L'un de ses toits s'était effondré.»)
- *man hatte ihn nicht \*gelogen* (au lieu de *angelogen* « on ne lui avait pas menti »)
- *es ist genau so einfach wie \*aufatmen oder schlafen* (au lieu de *atmen* « c'est aussi simple que respirer ou dormir »)
- *Er hat die erneuten Enthüllungen der deutschen Zeitungen \*verleugnet* (au lieu de *geleugnet* « Il a réfuté les révélations récentes de la presse allemande »)
- *ich werde \*getrocknet* (au lieu de *abgetrocknet* « on me sèche »)

3. Régime casuel et/ou prépositionnel des verbes :

- *sie flieht \*vor jeglichem Kontakt mit der Presse* (au lieu de *den Kontakt meiden* « Elle fuit tout contact avec la presse »)
- *\*über Völker zu \*fahren* (au lieu de *Völker führen* « diriger des peuples »)
- *eine Frau, die nicht \*dazu vorbereitet war, ...* (au lieu de *darauf vorbereitet* « pas préparée à diriger des peuples »)
- *er kündigte \*von seiner Stelle als Finanzmanager* (au lieu de *er kündigt seine Stelle* « il démissionna de son poste d'auditeur financier »)
- *um \*sich \*in die \*Landschaft zu ziehen* (au lieu de *aufs Land ziehen* « pour s'installer à la campagne »)
- *den Pavillon \*an Gil zu leihen* (au lieu de *den Pavillon Gil zu leihen* « de prêter le pavillon à Gil »)
- *sich endgültig \*von dieser Vergangenheit zu schützen* (au lieu de *sich vor dieser Vergangenheit zu schützen* « se protéger définitivement de ce passé »)

#### Autres erreurs récurrentes

Il peut paraître utile de relever quelques erreurs récurrentes et un certain nombre de difficultés rencontrées durant l'épreuve orale pour permettre aux futur·e·s candidat·e·s de les intégrer à leur préparation.

#### La linéarisation

Il faut veiller à l'ordre des éléments syntaxiques et ne pas calquer l'allemand sur le texte source comme c'est le cas dans les exemples suivants :

- \**Damals Jugendliche lag Anne* (« Anne, alors adolescente ... »)
- \**Elftausend Israeler oft jung und Absolventen sind es...* (« Ils sont 11 000 Israéliens, souvent jeunes et diplômés... »)

Des difficultés inattendues en matière de syntaxe sont apparues lors de la transposition en allemand de certains groupes nominaux. Ainsi le jury a-t-il noté les groupes nominaux suivants dans lesquels figurent, à gauche de la base, des groupes prépositionnels qui ne doivent jamais s'y trouver :

- *den die Deutschen am Anfang als einen \*an der Spitze einer nebulösen Gruppe Alleingänger erinnert* (« considéré comme un électron libre à la tête d'une formation nébuleuse »)
- *Dieses prächtige und \*ohne Preis Gebäude* (« Ce bâtiment somptueux et hors de prix »)

Rappelons que les fautes de morphosyntaxe sont les plus lourdement sanctionnées : les solécismes et les barbarismes sont réhibitoires dans une traduction, à plus forte raison dans le cadre d'un concours de l'enseignement.

#### Les compléments de temps

Les compléments de temps ne devraient pas poser problème à un germaniste et futur enseignant d'allemand. Or le jury a relevé un nombre important d'erreurs :

- « La semaine suivante il vient encore ... », traduit par \**die folgende Woche kommt er noch* (au lieu de *in der nächsten/folgenden Woche kommt er wieder*)
- « la veille du départ », rendu par \**am vorigen Tag der Abfahrt*
- « le 300<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, le 13 mai prochain », rendu par *der 300. Jahrestag \*am nächsten 13. Mai*
- « C'était un soir où, pour une fois, je n'étais privé de rien », rendu par \**Es war ein Abend, \*in dem es mir für einmal an nichts \*fehlte.*

#### Les verbes de dire

Les verbes de dire expriment souvent l'intention, l'attitude ou l'humeur du locuteur et doivent être rendus dans cet esprit. *Annoncer* (*verkünden, ankündigen*) ne peut être traduit par *verlauten*, ni *qualifier qn/qc de (jn oder etwas bezeichnen als)* par *beschreiben*, ni *assurer (jm etwas versichern/zusichern)* par *vergewissern* ni *répliquer (erwidern)* par *beantworten*. Se contenter d'un laconique *sagen* pour rendre des verbes aussi variés que

déclarer (*erklären*), accuser (*beschuldigen, anklagen*), expliquer (*erklären, erläutern*) ou évoquer (*erwähnen*) reste en deçà de la réalité exprimée.

#### Le style

La question du registre langagier doit être prise en compte par les candidat·e·s. Ainsi le style des textes à traduire ne justifie-t-il pas le recours à un registre familier pour les particules verbales *hin* et *her*. Il faut dire *herum* (au lieu de *verkehrt \*rum*), *herunter* (au lieu de *\*runterlaufen*) et *heraus* (au lieu de *\*rauskommen*). En revanche, la conjonction *da* à la place de *als* relève de la langue littéraire (« *der Tag, da das Unglück geschah...* »). Il faut l'utiliser à bon escient.

Les candidat·e·s à l'agrégation doivent être capables de saisir tous ces aspects stylistiques dans le texte source avant de les rendre dans la langue cible.

#### Conclusion

Pour conclure, le jury encourage les futur·e·s candidat·e·s à construire une véritable compétence de transposition des structures d'une langue à l'autre. C'est pourquoi nous encourageons tou·te·s les candidat·e·s à consolider leur connaissance de la langue française et de la langue allemande par des révisions de grammaire et de vocabulaire systématiques, mais aussi par la lecture régulière et approfondie de textes littéraires et journalistiques dans les deux langues, de façon à gagner en précision, en aisance et en fluidité.

#### Annales – Liste de textes et exemples

Parmi les textes d'auteur et les articles de presse proposés, voici un échantillon de six textes :

Il paraît utile d'indiquer précisément de quels sujets relevaient cette année les différents articles :

Angela Merkel, la chancelière « cash », garde la main sur la CDU, *Mediapart*, le 6 décembre 2016

Allemagne : Frank-Walter Steinmeier élu président, *Le Monde*, le 12 février 2017

Un « anti-Trump » à la présidence de l'Allemagne, *Le Monde*, le 14 février 2017

Qui est Martin Schulz, le social-démocrate qui menace Angela Merkel ?, *francetvinfo*, le 4 mars 2017

Martin Schulz, le candidat qui pourrait battre Merkel, *Tribune de Genève*, le 19 février 2017

Les populistes en congrès avant les législatives, *Le Point*, le 20 avril 2017

Suisse : les limites de la démocratie directe, *L'Express*, le 6 avril 2017

L'affaire Fillon vu d'Allemagne, *Le Point*, le 7 février 2017



Allemagne - Wolfgang Schäuble adoube Emmanuel Macron, *Le Point*, le 13 avril 2017  
Tensions entre Berlin et Tunis, *Le Monde*, le 14 février 2017  
Un terroriste tunisien arrêté en Allemagne, *Le Figaro*, le 1<sup>er</sup> février 2017  
Relations entre Ankara et Berlin, *Le Monde*, le 5 mars 2017  
L'Autriche veut bloquer les travailleurs détachés, *Les Échos*, le 22 février 2017  
Deutsche Bank, l'étoile déchue du capitalisme rhénan, *Alternatives économiques*, numéro 364, janvier 2017  
La croissance allemande, *Le Monde*, le 14 février 2017  
L'Allemagne se met aux péages autoroutiers, *La Croix*, le 30 janvier 2017  
Sous les Alpes, le tunnel ferroviaire de Saint-Gothard, le plus long au monde, entre en service, *Le Monde*, le 12 décembre 2016  
Messages haineux : le gouvernement allemand veut faire payer les réseaux sociaux, *Le Monde*, le 14 mars 2017  
L'Autriche veut raser la maison natale d'Hitler, *Le Monde*, le 17 octobre 2016  
Berlin, le nouveau Tel-Aviv, *M, le Magazine du Monde*, le 11 février 2017  
Marie-Thérèse d'Autriche, la première dame de fer, *M, le magazine du Monde*, le 23 mars 2017  
Perturbateurs endocriniens : la santé attendra, *Alternatives économiques*, janvier 2017  
« Dieselgate », *Le Monde*, le 27 janvier 2017  
Volkswagen über alles !, *Marianne*, le 9 décembre 2016  
Les défis d'une Allemagne florissante, *Le Monde*, le 13 janvier 2017  
Dans le port de Hambourg, les marins qui déchantent, *Le Monde*, le 11 février 2017  
Des économistes allemands redoutent « une guerre commerciale », *Le Monde*, le 31 janvier 2017  
Peur sur l'industrie allemande, *Le Monde*, le 7 février 2017  
Le courant allemand au secours de la France, *Dernières nouvelles d'Alsace*, le 29 novembre 2016  
Ouverture de l'Elbphilharmonie, *Le Point*, le 11 janvier 2017  
Inauguration de la salle de concert Pierre Boulez à Berlin, *francetvinfo*, le 3 mars 2017  
Le chevalier au cygne s'avance sur la scène de la Bastille sous les traits de Jonas Kaufmann, *Le Figaro*, le 15 janvier 2017

Les textes littéraires étaient, quant à eux, extraits de romans, de témoignages ou d'essais contemporains, souvent très récents :

Daniel Arsand, *Je suis en vie et tu ne m'entends pas*, Actes Sud 2016  
Stéphane Audeguy, *Histoire du lion Personne*, Seuil 2016  
Christian Boltanski, *La cache*, Stock 2015  
Olivier Bourdeaut, *En attendant Bojangles*, Finitude 2015  
Nicolas Cavallès, *Les huit enfants Schumann*, Les Éditions du Sonneur, 2016  
Kamel Daoud, *Meursault, contre-enquête*, Actes Sud 2014  
François Darnaudet, *L'homme qui valait des milliards*, Éditions Wartberg 2016  
Jean-Baptiste Del Amo, *Règne animal*, Gallimard 2016  
Joël Dicker, *La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert*, Éditions de Fallois 2014  
Lionel Duroy, *L'absente*, Julliard 2016  
Eugène Ébodé, *La Rose dans le bus jaune*, Gallimard 2016



Jean Echenoz, *Envoyée spéciale*, Les Éditions de Minuit 2016  
Astrid Éliard, *Danser*, Mercure de France 2016  
Mathias Enard, *Boussole*, Actes Sud 2015  
Jean-Paul Enthoven, *Saisons de papier*, Grasset 2016  
Annie Ernaux, *Mémoire de fille*, Gallimard 2016  
Marion Guillot, *Changer d'air*, Les Éditions de Minuit 2015  
Célia Houdart, *Gil*, P.O.L 2015  
Nancy Huston, *Danse noire*, Actes Sud 2013  
Julia Kerninon, *Le dernier amour d'Attila Kiss*, Éditions du Rouergue 2016  
J.M.G. Le Clézio, *Tempête*, Gallimard 2014  
Guillaume le Touze, *La mort du taxidermiste*, Actes Sud 2017  
Bernard Minier, *Glacé*, XO Éditions 2011  
Patrick Modiano, *Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier*, Gallimard 2014  
Marc Pautrel, *Une jeunesse de Blaise Pascal*, Éditions Gallimard 2016  
Pierre Raufast, *La fractale des raviolis*, Alma éditeur 2014  
Yves Ravey, *Sans état d'âme*, Les Éditions de Minuit 2015  
Dominique Sampiero, *Le sentiment de l'inachevé*, Gallimard 2016  
Leila Slimani, *Chanson douce*, Gallimard 2016  
Georges Walter, *Le livre interdit. Le Silence de Joseph Kessel*, le cherche midi 2015

### Exemples de sujets proposés :

#### Texte 1 :

Aucune profondeur dans la photo, impression de platitude d'un tableau sans relief. L'étroitesse de la chambre et l'absence de grand angle sur l'appareil n'ont pas permis de saisir autre chose qu'une cloison, la seule qui était ensoleillée. Au dos, au feutre bleu : chambre-box d'Ernemont avant de la quitter, juin 1959.

J'ai pris cette photo après avoir passé l'épreuve écrite de philo. J'avais en ma possession depuis peu un appareil photo – un Brownie Flash Kodak en bakélite – que mes parents avaient reçu d'un grossiste, leur activité de commerçants les faisant bénéficier de toutes sortes de cadeaux dès qu'ils achetaient un produit en grande quantité. Je me souviens avoir transporté la table de dessous la fenêtre où elle était placée habituellement pour l'accoler au lit et qu'elle figure ainsi sur la photo.

Je ne sais pas le sens qu'avait pour moi le geste de photographier la chambre. C'est quelque chose que je n'ai plus fait ensuite pendant quarante ans, à quoi je ne pensais même pas. Peut-être voulais-je garder la trace d'un malheur et d'une métamorphose qui, aujourd'hui, me paraissent symbolisés par les deux objets au centre de la photo : la robe, qui était celle que j'avais le plus portée à la colonie l'été d'avant, et la table où j'avais passé tant d'heures à travailler la philosophie.

Je regarde maintenant la photo avec une loupe pour découvrir des détails supplémentaires. Je fixe les plis de la robe pendue, le bouton électrique en métal – d'un modèle qui ne se fait plus depuis longtemps – à l'extrémité d'un câble noir descendant le

long de l'encadrement de la porte, bouton qui en a remplacé un autre dont il reste la marque plus haut. Je ne cherche pas à me souvenir, je cherche à *être* dans ce box d'un foyer de jeunes filles en train de photographier, y *être* sans débord en arrière et en avant, juste en cet instant.

Annie Ernaux, *Mémoire de fille*

Texte 2 :

L'Autriche veut bloquer les travailleurs détachés

La coalition au pouvoir en Autriche a présenté mardi un plan de soutien à l'emploi d'un nouveau type. Il s'agit de faciliter l'embauche de salariés qui sont déjà installés dans le pays. Le gouvernement propose de réduire de moitié les charges des entreprises sur les salaires à condition que les candidats embauchés soient diplômés d'une école ou une université autrichienne, porteurs d'une carte de résident, au chômage ou étaient déjà employés en Autriche au cours des douze derniers mois.

L'objectif est clair : limiter le recours aux travailleurs détachés venus de l'est de l'Europe qui sont devenus le symbole du dumping social et contribuent à gonfler les rangs du parti d'extrême droite, FPÖ. Il s'agirait moins dans cette proposition d'exercer la préférence nationale en favorisant exclusivement les Autrichiens que de privilégier les demandeurs d'emploi résidant en Autriche, quelle que soit leur nationalité.

Le Premier ministre social-démocrate, Christian Kern, espère que cette nuance permettra à l'Autriche d'échapper aux foudres de la Commission européenne qui veille à la libre circulation des hommes et la libre prestation de services au sein de l'Union européenne.

Plusieurs experts ont cependant mis en garde dans la presse autrichienne contre ce nouveau dispositif qui pourrait contrevenir aux règles européennes. Le petit parti libéral Neos a notamment accusé le gouvernement de raisonnement « populiste » et « à courte vue ».

La directive de 1995 sur les travailleurs détachés est actuellement en cours de révision et plusieurs pays comme la France, l'Allemagne et les Pays-Bas se sont alliés à l'Autriche pour en corriger les abus constatés depuis des années. Mais les pays de l'Est qui profitent largement de cette directive font de la résistance.

Le chômage augmente en Autriche malgré les créations d'emploi « car nous sommes confrontés en permanence, en tant que pays voisin, au va-et-vient des travailleurs des pays d'Europe de l'Est », avait estimé le Premier ministre dans une récente interview.

*Les Echos*, 22 février 2017

#### Texte 3 :

Je veux une femme, a proféré le général. C'est une femme qu'il me faut, n'est-ce pas.

Vous n'êtes pas le seul dans ce cas, lui a souri Paul Objat. Épargnez-moi ces réflexions, Objat, s'est raidi le général, je ne plaisante pas là-dessus. Un peu de tenue, bon Dieu. Le sourire d'Objat s'est dissous : Je vous prie de m'excuser, mon général. N'en parlons plus, a dit le gradé, réfléchissons.

Nous ne sommes pas loin de midi. Les deux hommes réfléchissent, assis de part et d'autre d'un secrétaire métallique vert, vieux modèle réglementaire à caissons derrière lequel se tient le général. Le plateau de ce meuble n'est occupé que par une lampe éteinte, une boîte de cigarillos Panter Tango, un cendrier vide et un sous-main en buvard très ancien, fort effiloché, qui semble avoir épongé puis conclu nombre d'affaires depuis, disons, le dossier Ben Barka. Le secrétaire vert occupe le fond d'une pièce austère dont la fenêtre commande une cour de caserne pavée, à part lui se trouvent deux chaises en tubulures et Skaï, trois armoires de classement à dossiers suspendus, une tablette supportant un vieil et gros ordinateur malpropre. Tout cela ne date pas d'hier et le fauteuil du général n'a pas l'air bien douillet, ses accotoirs sont oxydés, ses coins fendillés laissent distinguer, voire fuir par lambeaux, son infrastructure en polyuréthane de la première génération.

Les coups de midi ont fini par sonner au clocher, tout proche, de Notre-Dame-des-Otages. Le général s'est emparé d'un cigarillo, l'a observé, massé, humé, puis l'a rangé dans son étui. Une femme, a-t-il répété à voix basse, se parlant à lui-même. Une femme, a-t-il haussé le ton, mais pas seulement. Surtout pas une stagiaire comme on en trouve partout. Quelqu'un d'absolument étranger aux réseaux, voyez-vous ? Pas tout à fait, a dû admettre Objat.

Jean Echenoz, *Envoyée spéciale*

#### Texte 4 :

Suisse : les limites de la démocratie directe

La votation populaire est très ancrée dans les mœurs helvétiques mais, depuis une vingtaine d'années, son instrumentalisation par les populistes a relancé la réflexion sur ses limites.

En Suisse, il y a des vaches plus sacrées que d'autres. En février, le Conseil fédéral a validé l'initiative populaire pour la « dignité » des bêtes à cornes, lancée par Armin Capaul, un paysan hippie habitant Perrefitte, dans le Jura bernois. Cette initiative, qui a recueilli près de 120 000 signatures d'électeurs – 20 000 de plus que nécessaire –, sera soumise au vote dans quelques mois. Alors que les deux tiers de ces bovidés sont écornés pour des raisons de sécurité, les Suisses devront bientôt dire s'il faut encourager les éleveurs qui laissent leurs défenses naturelles aux vaches, taureaux et boucs ...

Dans cette histoire, improbable dans un autre pays, il y a une vache plus sacrée encore : la démocratie directe. À condition de réunir un nombre suffisant de signataires, les citoyens peuvent imposer un référendum pour contrer un projet de loi ou (depuis 1891) lancer une « initiative populaire », afin de modifier la Constitution.

Alors qu'en France plusieurs candidats à la présidentielle [...] promettent de recourir à de tels outils, la Suisse, elle, est en campagne permanente. « C'est le sport national », plaisante un député. « Les Britanniques jouent au cricket le dimanche, nous avons les votations. »

Quatre fois par an, l'ensemble du corps électoral est invité à s'exprimer sur divers sujets, souvent proches de leur vie quotidienne : santé, impôts, énergie, sécurité routière ... Même si les Suisses disent non la plupart du temps, avec une participation moyenne autour de 40%, la Confédération helvétique est perçue comme un modèle de démocratie dans laquelle le peuple a le dernier mot.

Depuis quelques années, ce système exemplaire a produit des résultats de plus en plus controversés. Le droit d'initiative, une idée noble à l'origine, est devenu un outil de marketing politique. [...]

*L'Express*, 6 avril 2017

Texte 5 :

Ils sont au champ, ce premier jour d'août, sous un ciel immaculé, un bloc de lumière, une chaleur écrasante qui semble prête à incendier la terre, quand ils entendent crier au loin. Ils se redressent, suspendent le balancement des faux. Un adolescent dévale la route à bicyclette. C'est Octave, le fils du boulanger, qui lâche le guidon puis leur hurle quelque chose, la main en porte-voix. Les paysans se regardent d'un champ à l'autre.

« Qu'est-ce qu'il dit? » crie quelqu'un. Marcel hausse les épaules. Il a pourtant cru comprendre et un fourmillement l'élance dans l'avant-bras, depuis son coude, parcourt ses mains et ses doigts jusqu'à la racine de ses ongles. Il s'avance vers le bord du pré, d'un pas lent et empesé. Il sent contre sa paume le contact du manche en bois de la faux, le filet de sueur qui dévale son dos et trempe la couture de son pantalon, l'odeur de pierre chaude, de blé mûr et d'étable. Il perçoit avec une acuité nouvelle l'existence de chaque chose en elle-même, de chaque détail qui compose la réalité de cet instant et, pourtant, leur lien secret, leur agencement en un grand tout, indissociable : le disque blanc du soleil et la pulsation de son sang à ses tympans, le cri d'un corbeau et le bruit de ses sabots sur la terre sèche, Éléonore qui se tient là, à quelques mètres de lui. Plus loin, Octave a laissé la bicyclette continuer sa course et s'enfoncer dans un buisson de ronces. La roue arrière tourne désormais à vide, et l'enfant continue à pied, court et saute le petit fossé qui sépare le chemin des terres de Georges Frejefond avec lequel il parle, désignant le village par de grands gestes. Quand Marcel s'approche, il voit Frejefond opiner du chef, le visage grave, et poser la main sur l'épaule du gosse.

Jean-Baptiste Del Amo, *Règne animal*

Texte 6 :

Elphi. C'est le petit nom affectueux que les Hambourgeois ont donné à l'Elbphilharmonie, qui est portée aujourd'hui sur les fonts baptismaux. Ce bâtiment somptueux et hors de prix se dresse au milieu des grues et des cargos du port de Hambourg. Sa façade argentée qui reflète la couleur du ciel et de l'eau est posée sur un socle de briques rouge sombre, ce fameux « Backstein » si typique du nord de l'Allemagne. C'est ce qui reste du Kaispeicher A, un entrepôt désaffecté qui gisait depuis des années sur ce quai de l'Elbe à l'emplacement duquel l'Elbphilharmonie se dresse aujourd'hui.

Depuis des années, cette zone était à l'abandon : des hangars et des quais vides. Une ruine industrielle agonisante au bord de l'eau où les Hambourgeois ne se hasardaient jamais. Hambourg a voulu lui redonner vie.

Aujourd'hui, les touristes viennent nombreux, le week-end, pour monter la rampe blanche et scintillante du grand escalier roulant jusqu'à la Plaza. Cette plateforme panoramique vient d'être ouverte au public à 37 mètres au-dessus de l'Elbe. De là-haut, une vue à vous couper le souffle. D'un côté, le corridor gris-bleu du fleuve qui, 100 kilomètres plus loin, se jette dans la mer du Nord. C'est par là que les porte-conteneurs géants venus d'Asie et les paquebots de croisière remontent jusqu'au port au coeur de la ville. Hambourg est après Anvers et Rotterdam, le troisième port européen intra-muros. De l'autre, les clochers et les toits de la vieille ville. [...]

L'Elbphilharmonie a redonné vie à Hambourg, cette belle endormie du nord de l'Allemagne. Si les jeunes du monde entier viennent faire la fête à Berlin, la nouvelle capitale branchée et si les forêts et le folklore de la Bavière attirent les touristes, Hambourg ne valait jusqu'à présent pas le détour. L'Elbphilharmonie vient de changer la donne. Au point que le prestigieux New York Times classe la ville parmi les dix premières destinations touristiques au monde à ne pas manquer en 2017.

*Le Point*, 11 janvier 2017

---

## VERSION ORALE

*Rapport présenté par Sylvie Delabre, Alice Howaldt-Bouhey et Frédéric Weinmann*

La qualité d'une traduction faite pratiquement au pied levé (et sans dictionnaire !) tient pour une bonne part à la méthode. Il faut développer une technique et acquérir des réflexes par des entraînements réguliers (un par semaine pendant toute l'année de préparation semble un minimum), c'est-à-dire traduire régulièrement des textes de 300 mots environ, en variant les sujets et les styles et en s'enregistrant pour pouvoir s'écouter et se corriger après l'exercice lui-même. Parallèlement aux entraînements, il faut mener une réflexion sur la finalité et les conditions de travail propres à la traduction orale. À cet égard, on ne peut que regretter que bon nombre de candidat·e·s ayant échoué lors d'une précédente session se présentent à nouveau au concours sans avoir manifestement remis en cause leur façon de travailler. On lira donc les remarques suivantes comme une contribution à cette nécessaire réflexion méthodologique.

### 1. PRÉPARATION DE L'ÉPREUVE

En dépit de l'apparente lapalissade, il convient de commencer par une évidence : une traduction orale n'est pas une traduction écrite. En d'autres termes, il ne s'agit pas de lire ou de dicter un texte rédigé pendant le bref temps de préparation précédant l'épreuve elle-même, mais d'improviser à partir de ses notes une traduction fluide et agréable à entendre. Non seulement il est évident que le temps consacré à coucher sur le papier des fragments de phrase sans difficultés est du temps perdu pour résoudre les vrais problèmes, mais les candidat·e·s ayant rédigé à toute allure une version sur des feuilles de brouillon n'ont aucune chance d'améliorer leur première solution pendant les vingt minutes qui leur sont imparties et manquent inévitablement de réactivité dans l'entretien avec le jury car ils/elles ne parviennent pas à se détacher de leur première solution.

Le texte à traduire est volontairement imprimé sur la moitié gauche de la feuille de manière à laisser une marge importante pour la prise de notes. Pendant le temps de préparation qui précède l'épreuve elle-même ou, plus exactement, pendant le temps de préparation réservé à la version (il faut en effet prévoir 30 mn pour la question de grammaire), il s'agit de repérer les difficultés d'ordre grammatical et lexical, de les visualiser sur le texte lui-même et d'écrire en face de chaque ligne la meilleure solution à laquelle on a pensé. Ces notes serviront de support à l'improvisation de la traduction devant le jury. À cette fin, il convient de mettre au point un système de signes et d'abréviations qui permettront de passer constamment du texte original aux notes en regard tout en se concentrant sur la fluidité des phrases et le débit de la parole.

On peut par exemple marquer les mots difficiles, à savoir ceux dont on ignore le sens, ceux dont la traduction ne revient pas immédiatement à l'esprit ou ceux qui

constituent, pour diverses raisons, de réels défis lancés à l'interprète, comme les expressions « *Ruckrede* », « *tonangebend* », « *Rechtsprechung* » ou « *der unbequeme Mahner* » dans un hommage funèbre à Roman Herzog, tiré de *Cicero.de* du 10 janvier 2017. Il ne sert à rien de s'arrêter plus de quelques secondes sur de tels termes et de perdre un temps précieux à interroger sa mémoire. Il vaut mieux les mettre en évidence pour y revenir à la fin de la préparation (avant ou même peut-être après avoir travaillé sur la question de grammaire), avec l'espoir que le contexte aidera à suppléer aux lacunes lexicales ou qu'une traduction acceptable des mots en question aura dans l'intervalle émergé des tréfonds de la mémoire.

## 2. IMPORTANCE DU BON SENS ET DE LA LOGIQUE

Un·e candidat·e bien préparé·e sait que tout texte à traduire contient de telles pierres d'achoppement. Il/elle évitera donc de trébucher et gardera l'équilibre grâce à de bons réflexes, acquis au fil d'entraînements réguliers. Pour cela, il/elle s'efforcera toujours de trouver des solutions vraisemblables. Sous l'effet de la panique ou d'un manque de recul par rapport au texte, certain·e·s candidat·e·s proposent des solutions évidemment fausses, car absurdes, comme « le pelage de la mouette » (« *das Gefieder der Möwe* »), « des côtelettes poilues » (« *buschige Koteletten* »), « le pays festif chinois » (« *das chinesische Festland* ») ou encore « le sénat SPD-SPD-Verts » (« *der rot-rot-grüne Senat* »). Ce sont des erreurs faciles à corriger. Confronté·e au titre du film de Fengler et Fassbinder « *Warum läuft Herr R. Amok?* », un·e candidat·e ne devrait pas oser dire : « \*Pourquoi monsieur R. court-il amok ? » Un·e francophone se rend bien compte que ce n'est pas du français et un·e non-francophone doit s'interdire les mots dont il/elle n'est pas entièrement sûr·e, c'est-à-dire de possibles barbarismes.

Le contexte et la cohérence du texte apportent souvent une aide précieuse. « *Ein Einkaufsmuffel* », par exemple, ne peut pas signifier « un acheteur compulsif » quand le narrateur vient d'expliquer qu'il achète une grande quantité de sucre et d'allumettes parce qu'il n'a pas envie de revenir au supermarché avant le printemps. De même, il est tout à fait improbable que « *beim Cannstatter Wasen in Stuttgart* » signifie « lors des vases de Cannstatt » quand ce complément circonstanciel est coordonné à « *beim Münchener Oktoberfest* ». Outre qu'un vase est en allemand un féminin qui s'écrit comme en français (*die Vase*), il va de soi que l'expression « vases de Cannstatt » en elle-même est dépourvue de sens. On n'attend pas des candidat·e·s qu'ils/elles connaissent le Wasen de Stuttgart (moins célèbre que le Prater ou la Reeperbahn) ni même de façon plus générale cet ancien toponyme désignant une prairie humide au bord d'un cours d'eau. En revanche, on attend de futur·e·s agrégé·e·s qu'ils ne disent pas n'importe quoi. S'il peut paraître dangereux de risquer le terme « *Wasen* », par une crainte légitime des barbarismes, il s'impose de trouver une traduction qui fasse sens dans l'absolu et dans le contexte, par exemple « la foire de Cannstatt » ou « la kermesse de Cannstatt ».

### 3. AIDE DE LA GRAMMAIRE

Cet exemple révèle également l'aide précieuse que fournissent souvent les informations grammaticales. « *Beim* » étant indiscutablement un datif singulier, il n'y avait aucune raison de parler « des vases de Cannstatt ». Souvent, l'émoi suscité par un terme difficile provoque une espèce d'aveuglement et entraîne des erreurs à la chaîne. C'est là au contraire qu'il faut, plus que jamais, être attentif aux éléments fondamentaux de la grammaire, ceux dont le jury estime la maîtrise indispensable, ceux dont l'ignorance condamne à une note très basse (de l'ordre de 1 à 2 sur 20), à savoir : les subordonnants, les modes verbaux (notamment le subjonctif I très longuement traité dans le rapport sur la version orale de l'agrégation d'allemand 2015), la traduction du prétérit, l'expression de la spatialisation, le sens des prépositions, les degrés de l'adjectif, la négation et la construction des lexèmes complexes, auxquels il convient d'ajouter les erreurs sur les valences courantes et le genre des mots simples.

Les révisions en vue de la question de grammaire doivent être exploitées dans le cadre de la version orale : les deux exercices ne sont pas par hasard couplés au sein d'une même épreuve. Ainsi est-il essentiel de distinguer, pour la traduction des auxiliaires de mode, la modalité et la modalisation. Trop souvent, les candidat-e-s rendent « *will* » uniformément par « vouloir » ou « souhaiter ». On doit aussi se garder de traduire « *soll* » ou « *sollte* » par le verbe devoir quand il n'y a manifestement pas d'idée d'obligation, comme dans la phrase : « *Es soll in den kommenden Jahren zu einigen, teilweise womöglich riskanten Amouren Sieburgs mit den Frauen hochgestellter Persönlichkeiten gekommen sein* » (« Il paraît que Sieburg aurait eu, dans les années qui suivirent, plusieurs aventures, parfois potentiellement risquées, avec les femmes de personnages haut placés »). On veillera enfin à ne pas traduire les prépositions systématiquement par la même préposition en français, notamment « *mit* » par « avec » alors qu'il convient souvent de dire « grâce à », « par », « au moyen de »...

### 4. CALQUE ET ORDRE SÉQUENTIEL

Le deuxième écueil à éviter dans la traduction en général et dans une traduction orale en particulier est de coller à la syntaxe de l'original à cause d'une conception erronée du respect dû au texte de départ ou simplement à cause d'un manque de réflexion méthodologique. Pendant la phase de préparation qui précède l'épreuve, il convient avant tout de repérer les passages présentant des difficultés d'ordre syntaxique et de se demander comment agencer les phrases complexes dans la version française. En effet, il ne faut pas abuser du gallicisme « c'est... que » et prendre au contraire l'habitude d'intervertir l'ordre séquentiel chaque fois que la syntaxe de la langue d'arrivée l'impose. Pour cela, les signes et abréviations adoptés au fil des entraînements seront d'une grande utilité.

On pourra par exemple utiliser une croix pour signaler les endroits où une inversion s'impose, numéroter les syntagmes dans l'ordre retenu pour la traduction, utiliser des flèches pour visualiser les déplacements par rapport à l'ordre initial. Ainsi un symbole

suivi du début de la phrase (par exemple « ▢ On y construit... ») peut-il signaler l'inversion qui s'impose au moment d'aborder la traduction d'une phrase comme « *Brücken, wichtige Hallenhäuser aus schlesischem Sandstein und auch eine Synagoge wurden errichtet.* » À partir de cette amorce rédigée dans la marge, sur la même ligne que les premiers mots de la phrase allemande, il devrait être possible d'enchaîner sans notes (sinon un ou deux mots) et sans trop de difficultés « des ponts, d'imposantes maisons-halles en grès de Silésie et même une synagogue ».

On apprendra en outre à se méfier des phrases commençant par une proposition complétive. Prenons par exemple la phrase suivante : « *Dass die Einnahmen durch Einstein in naher Zukunft zurückgehen werden, ist übrigens nicht zu erwarten.* » On notera que le procédé qui consiste à rendre de manière systématique et automatique le *dass* en début de phrase par « Le fait que... » conduit très souvent à une phrase d'une désagréable lourdeur. On a donc intérêt à prendre l'habitude d'intervertir régulièrement l'ordre séquentiel, en mettant en évidence l'interversion par une convention de son choix : « ▢ Il ne faut d'ailleurs pas s'attendre à ce que les recettes dues à Einstein baissent de sitôt. » On retrouve le même phénomène dans la phrase qui suit : « *Dass es sich hierbei um Stereotype handelt, liegt auf der Hand* », qu'il paraît judicieux de rendre de cette manière : « ▢ Il va sans dire qu'il s'agit là de stéréotypes. »

De même, on s'entraînera à traduire habilement le discours indirect, où il ne s'agit pas simplement de signaler qu'on a vu le subjonctif I par une incise du genre « selon lui » ou d'éviter de traduire ce mode par un conditionnel. Très souvent, trop souvent, les candidat·e·s conservent littéralement la construction sans subordonnant après des verbes énonciatifs. Au risque d'une légère exagération, on dira qu'il faut systématiquement introduire un subordonnant dans ce cas de figure. En outre, on prendra l'habitude d'ajouter un verbe à l'infinitif pour rendre « *die Frage* + pronom interrogatif ». Les deux candidat·e·s qui ont eu à traduire : « *Die Frage, wer hier noch ein gläubiger Christ sei, ist also eigentlich an uns gerichtet* » (tirée d'un texte reproduit ci-après car il contient plusieurs occurrences du phénomène) ont commis la même erreur, grave : « \*La question qui est encore ici un chrétien croyant est alors posée à nous ». Une telle proposition témoigne à la fois d'une maîtrise insuffisante du français et d'une technique de traduction imparfaite, c'est-à-dire au bout du compte d'un manque d'entraînement.

L'acquisition de bons réflexes et de techniques efficaces se révèle plus importante encore dans les phrases complexes, où la pire stratégie consiste à traduire sans recul ni vue d'ensemble. En procédant syntagme par syntagme, on aboutit à des phrases incorrectes et proprement incompréhensibles pour le destinataire, telles que celle-ci : « \*Ce faisant, je le tenais comme dans un film policier si haut qu'elle [la *Süddeutsche Zeitung*] cachait complètement mon visage pour ne l'abaisser qu'à des intervalles réguliers comme par hasard juste en-dessous des yeux afin de pouvoir jeter un coup d'œil par-dessus le bord. » La phrase de départ n'est pas difficile en soi : elle ne contient aucun mot rare et se lit aisément. Le traducteur/la traductrice aguerri·e verra cependant aussitôt qu'il/elle doit utiliser le temps nécessaire pour

déterminer à l'avance l'ordre dans lequel il/elle va enchaîner les syntagmes au moment de traduire et, éventuellement, les modifications catégorielles nécessaires pour parvenir à une phrase un tant soit peu correcte.

## 5. LEXIQUE

Les explications qui précèdent visent à faire comprendre les vraies priorités de la traduction orale et à combattre l'angoisse du trou de mémoire ou du mot inconnu. L'important, dans une telle situation, est de garder son sang-froid et de travailler avec méthode. Les termes techniques ne sont pas un réel critère d'évaluation. Le jury n'attend pas que les candidat·e·s connaissent par exemple le « *Seidenschwanz* », c'est-à-dire le « jaseur boréal », espèce de passereau frugivore vivant dans les forêts du Nord de l'Europe, de l'Asie et du Canada. Pour ce mot rencontré au détour d'un texte littéraire, la proposition « pie à queue cendrée », quoique fausse, paraît excellente. Elle est meilleure que la simple transposition « queue de soie » retenue par un·e autre candidat·e et mille fois préférable au terme de « paon », traduction proposée dans un moment de remords ou plutôt de panique, qu'on ne pouvait accepter puisqu'il était dit dans le texte que le personnage ramasse l'oiseau entre le pouce et l'index. C'est toujours, on l'a dit, la logique interne et le bon sens qui doivent servir de gouverne dans ce genre de situation.

Ce principe vaut également pour des tournures idiomatiques, soit difficiles à rendre soit inconnue du/de la candidat·e·s. Prenons par exemple la phrase suivante : « *Sie sind bei Nacht und Nebel aus der DDR gekommen, aus der Zone, wie Barbaras Mutter sagt [...]* ». On est certes un peu surpris que l'expression centrale, dérivée du *Nacht-und-Nebel-Erlass* du 12 décembre 1941 et reprise par Alain Resnais dans le titre d'un célèbre documentaire sur les camps d'extermination, ne fût pas connue des deux candidat·e·s ayant à la traduire, mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui est grave, c'est qu'ils/elles l'ont prise au pied de la lettre et proposé soit « en traversant le brouillard et la nuit, ils sont venus de la RDA » soit même « ils ont quitté la RDA dans la nuit et le brouillard de la zone d'occupation soviétique, comme dit la mère de Barbara ». À nouveau, la grammaire et le bon sens auraient dû les aider à vaincre la difficulté lexicale. Ils leur ont d'ailleurs permis de proposer une meilleure solution pendant l'entretien avec le jury. Une lecture attentive du texte donne souvent les clés de la compréhension et, par là, de la bonne traduction. Ainsi, il faut se garder d'appliquer sans discernement certains automatismes : si « *Richter* » se traduit généralement par « juge », ce dernier terme n'est pas approprié pour traduire « *Scharfrichter* », que le contexte (il était question d'échafaud) désignait clairement comme un « bourreau ». Les connaissances lexicales doivent être mises à l'épreuve du texte.

Dans le même ordre d'idée, le traducteur doit faire attention aux termes répétés plusieurs fois dans l'extrait proposé. Sauf s'il s'agit d'un terme polysémique qui demande à être rendu volontairement par des mots différents parce qu'il n'a pas le

même sens pour toutes les occurrences présentes dans le texte et qu'aucun équivalent ne possède le même spectre sémantique dans la langue d'arrivée, il convient dans le cadre de la version orale de respecter ces répétitions. Dans un article consacré aux « *Reichsbürger* » par exemple, on évitera de traduire le concept clé successivement par « citoyens de l'Empire », « citoyens allemands » et même, pour finir, par « citoyens » tout court ou le verbe « *beobachten* » tantôt par « surveiller », tantôt par « observer » et tantôt encore par « examiner ». Aucun idéal stylistique ne peut justifier de telles fluctuations, surtout dans un texte juridique ou technique.

Cela étant dit, s'il faut affronter avec sérénité le vocabulaire technique et rare, il faut en revanche absolument connaître un certain nombre de termes indispensables à un·e agrégé·e d'allemand. On pense en particulier aux « mots du discours » qui constituent non seulement un sujet de grammaire récurrent dans la deuxième partie de l'épreuve, mais aussi des outils fondamentaux dans tout acte de communication. On profitera donc de la préparation de cette question de grammaire pour vérifier le sens et les traductions possibles de ces mots ou locutions. Il n'est pas acceptable, par exemple, qu'on entende si souvent « enfin » pour « *schließlich* » ou « encore et toujours » pour « *immer wieder* », ni qu'un·e candidat·e rende « *wiederum* » par « encore ». Contrairement aux erreurs sur les termes archaïques, techniques ou rares, les fautes sur les mots du discours et sur les particules illocutoires sont sévèrement sanctionnées.

De même, on attend des candidat·e·s qu'ils/elles maîtrisent les concepts, sigles ou termes fondamentaux de la civilisation allemande et qu'ils/elles aient réfléchi à une traduction acceptable de ceux-ci. Pour le dire autrement, il est indispensable de connaître les thèmes incontournables de la vie politique, sociale et culturelle, à savoir les grandes périodes et les grands mythes de l'histoire de l'Allemagne (Barberousse, la Réforme, Weimar etc.), le système politique, l'Europe, les relations franco-allemandes, le système scolaire et universitaire, l'écologie et les nouvelles technologies, le monde du travail et le commerce, auxquels on ajoutera une connaissance au moins générale des institutions, des traditions et de l'actualité de la Suisse et de l'Autriche. Pour cela, il faut prendre soin de varier le sujet des extraits retenus en guise d'entraînement et se forcer à affronter (surtout) des textes traitant de questions pour lesquelles on n'éprouve spontanément que peu d'intérêt. Il s'agit de travailler avec méthode et rigueur sans se fier au hasard pour accroître ses connaissances.

En effet, il n'est pas acceptable qu'un·e candidat·e ne sache pas traduire ou, pire encore, ne comprenne manifestement pas « *Bildung* », qu'il s'agisse d'un texte sur le « *Bildungsbürgertum* » ou d'un texte sur la place du numérique à l'école. On ne saurait tolérer non plus que « *Arbeitnehmer* » ou « *Mittelständler* » posent des difficultés à ce niveau d'étude. Enfin, on attend que les candidat·e·s aient appris à se méfier des faux-amis comme « *Funktionär* » ou « *Fraktion* » (il existe des ouvrages pour cela) et soient capables de désigner correctement les länder et les principales régions d'Europe : il est en effet choquant d'entendre parler du Mecklembourg Poméranie ou de constater que la Silésie est confondue avec le Schleswig. Cette

question a déjà été longuement abordée dans les rapports 2015 et 2016, qu'on relira avec profit.

## 6. REPRISE

Pour terminer, il semble nécessaire de rappeler que la discussion avec le jury à l'issue de la traduction est un véritable échange où l'on espère que les candidat·e·s feront preuve de rapidité et de combativité. Il ne faut pas partir vaincu·e, se laisser influencer par des impressions sur la réaction présumée du jury ou proposer n'importe quoi sous l'effet de la panique, mais au contraire rester en éveil jusqu'au bout de l'épreuve, bien écouter les questions et proposer des variantes intelligentes. Une erreur très fréquente consiste à se concentrer sur une seule difficulté, de préférence lexicale, en oubliant que les passages retenus par le jury contiennent presque toujours plusieurs erreurs et même plusieurs types d'erreur, notamment des erreurs de nature grammaticale. Les candidat·e·s auront par conséquent intérêt à dépasser les faiblesses dont ils ont spontanément conscience pour chercher les erreurs qu'ils ne voient pas et, par exemple, à essayer de comprendre le point commun entre différents passages quand ils/elles sont invité·e·s à mettre en relation différents endroits du texte. Le/la candidat·e doit mettre toute son énergie à proposer des variantes améliorant sa première proposition, sans commenter sa traduction ou pire encore avancer des arguments pour justifier une traduction manifestement insatisfaisante.

## 7. ANNEXES

### Texte 1

Für seine Zeitgenossen war Bachs Musik selbstverständlich, und keineswegs auffällig, Teil dieser gemeinsamen Glaubensveranstaltung, in der eine approbierte Rhetorik Rahmen und Ton der Frömmigkeit vorgab. Der Komponist nahm diesen Grundton auf und variierte ihn je nach Gelegenheit. Und auch im höfischen oder stadtbürgerlichen Milieu, am reformierten Hof Köthens oder am katholischen Dresdens, lag seinem professionellen Selbstverständnis und seiner Entwicklung als Künstler ein Lob Gottes zugrunde, das keine Grenzen kennt und in dem man nie Meister genug sein kann. Was uns als Genie-Fall anrührt, ist also das Produkt einer Verbindung, die uns heute – den meisten, und ganz gewiss der Gesellschaft als ganzer – verloren gegangen ist. Auch wenn der Kirchenraum als Konzertraum wunderbar bleibt: Zwingend ist er nicht mehr.

Die Frage, wer hier noch ein gläubiger Christ sei, ist also eigentlich an uns gerichtet. Es ist die Frage, was es bedeutet, wenn wir eine Bach-Kantate wie diese 51. mit Gefühlen anhören, die ihre ersten Hörer ganz gewiss nicht geteilt haben – und für die auch dem Komponisten die Vorstellung gefehlt hätte. [...] Dass die Künste dem Wort dienstbar bleiben mussten, verstand sich auch in der Leipziger Thomaskirche von selbst, sie blieben Zierrat, gerechtfertigt durch die Vorstellung, dass zu einem

sakramentalen Inhalt auch ein würdiges Kleid gehört. Doch an der substanziellen Hierarchie änderte eine mediokre Predigt so wenig wie eine begnadete Musik.

Zugespitzt gesagt: Auch der Text einer Kantate kann so hölzern sein wie derjenige der Cantata 51 – die Musik ist dafür geschaffen, dass man ihn hören soll, und schafft auch das Wunder, dass er sich hören lässt. Und in unseren Ohren sorgt sie jetzt dafür, dass wir ihn getrost überhören. Er geht in Bach auf wie Salz in der Suppe, und die Frage bleibt uns erspart, wie es uns, für sich genommen, schmecken würde. Wir hören nicht Gottes Wort, wir hören Bach – und es ist auch keine Frage, dass wir ihn nicht nur technisch besser, auch musikalisch schöner gehört haben, als die Cantata seinen Zeitgenossen – oder ihm selbst – je zu Gehör gekommen ist.

*Neue Zürcher Zeitung, 05.10.2016*

Question de grammaire : La structure des groupes nominaux (bases et membres)

## Texte 2

Weimar ist, vor allem in der Dekade von 1794 bis 1805, als dort im Zusammenwirken von Goethe und Schiller die deutsche Klassik „erfunden“ wurde, zum Mythos des deutschen Bildungsbürgertums geworden, wobei man freilich ebenso sagen kann, der „Mythos Weimar“ habe das Bildungsbürgertum erst in einer spezifisch deutschen Gestalt hervorgebracht. Mit Hilfe der in Weimar ausformulierten kulturellen Programmatik, die das wirtschaftliche und politische Leben als nachgeordnete Formen menschlicher Betätigung begriff und stattdessen eine nur kulturell zu verwirklichende Gesamtheit der Bestätigungen als Ziel menschlicher Existenz verkündete, hat sich ein Teil des aufstrebenden Bürgertums gegen die anderen sozialen Schichten wie gegen andere Nationen – die französische „Zivilisation“ wie den englischen „Händlergeist“ – abgegrenzt.

Die stolze Selbstetikettierung der Deutschen als Volk der „Dichter und Denker“ hat sich vor allem auf den Mythos Weimar gestützt. Er hat das Seine dazu beigetragen, dass das deutsche Bürgertum politisch ungeschult oder „unerzogen“ blieb, wie Max Weber das nannte, beziehungsweise dass es, wenn es politische Erwartungen artikulierte, diese unmittelbar aus seinem kulturellen Überlegenheitsanspruch und ohne Blick auf die verfügbaren wirtschaftlichen Ressourcen und die politischen Bündnisse ableitete. Noch in Thomas Manns Wendung von der „machtgeschützten Innerlichkeit“ kommt dieses Schwanken zwischen politischem Verzicht und dem Anspruch, der Politik aus überpolitischer Einsicht heraus Ziele setzen zu können, zum Ausdruck.

Bis in die Weimarer Republik hinein und über deren Zerstörung hinaus steht der Mythos Weimar für das ambivalente Verhältnis der Deutschen zu Politik und Kultur: Vor allem Goethe diente ein ums andere Mal als Bezugspunkt, wenn in Deutschland nach dem militärischen Scheitern großangelegter Projekte ein Neuanfang gemacht werden musste. Dabei wurden regelmäßig Geist und Bildung als unbeschädigter Widerpart imperialer Politik und militärischen Auftretens aufgerufen: von Friedrich Ebert nach dem Ersten, von Karl Jaspers nach dem Zweiten Weltkrieg. Geist und

Bildung, also „Weimar“, wurden als an der gescheiterten Politik unbeteiligt und von ihren Fehlern wie Verbrechen unbelastet dargestellt.

Herfried Münkler, *Die Deutschen und ihre Mythen*, Rowohlt, Berlin, 2009

Question de grammaire : Les expansions à gauche de la base nominale

### **Texte 3**

Cox erreichte das chinesische Festland unter schlaffen Segeln am Morgen jenes Oktobertages, an dem Qianlong, der mächtigste Mann der Welt und Kaiser von China, siebenzundzwanzig Steuerbeamten und Wertpapierhändlern die Nasen abschneiden ließ.

Nebelbänke zogen an diesem milden Herbsttag über das glatte Wasser des Qiantang, dessen sandiges, in Nebenarmen zerfließendes Bett von mehr als zweihunderttausend Zwangsarbeitern mit Schaufeln und Körben vertieft worden war, damit gemäß den Wünschen des Kaisers ein Fehler der Natur korrigiert werde und dieser Fluß, schiffbar gemacht, das Meer und die Bucht von Hang zhou mit der Stadt verbinde.

Das Nebeltreiben verbarg das Schiff des Ankömmlings immer wieder vor den Blicken der Menschenmenge, die sich auf den dicht am Hafen gelegenen Richtplatz versammelt hatte. Nach dem Polizeiprotokoll waren es zweitausendeinhundert Zuschauer, Zeugen der Unfehlbarkeit und Gerechtigkeit des Kaisers Qianlong, viele von ihnen festlich gekleidet, die den Auftritt des Scharfrichters plaudernd oder ehrfürchtig schweigend erwarteten und dabei den Dreimaster aus den Flußnebeln heranschweben, immer wieder darin verschwinden und mit jedem neuerlichen Auftauchen bedrohlichere Gestalt annehmen sahen. Was für ein Schiff!

Selbst einige der an Pfähle geketteten Verurteilten hoben den Kopf und blickten nach dem lautlos driftenden Barkschoner mit seinen tiefblauen Schrat- und Rahsegeln, während die um das Schafott Versammelten vergessen zu haben schienen, daß alle Aufmerksamkeit dieser Welt doch allein dem Kaiser und den Vollstreckern seines Willens zustand, allein dem Sohn des Himmels gehörte, der jede Zuwendung und jeden Blick nur gnadenhalber mit anderen Menschen und Dingen teilte:

Keine Flutwelle, kein Vulkanausbruch und kein Erdstoß, nicht einmal die Verfinsterung der Sonne konnten auch nur einen einzigen Gedanken rechtfertigen, der sich ohne Erlaubnis vom Glanz und der Allmacht des Kaisers ab- und den Tatsachen der gewöhnlichen Welt zuwandte.

Der Kaiser hatte mit der Vertiefung des Qiantang gezeigt, daß sein Wille eine ganze Stadt ans Meer versetzen und das Meer bis an die Gärten und Parks von Hang zhou heranführen konnte.

Christoph Ransmayr, *Cox oder Der Lauf der Zeit*. Frankfurt am Main, Fischer, 2016

Question de grammaire : Appositions et groupes verbaux relatifs

#### Texte 4

Unbekümmert, unangepasst, unermüdlich

*AltBundespräsident Roman Herzog ist im Alter von 82 Jahren gestorben. Den Deutschen bleibt er vor allem durch seine „Ruck“-Rede in Erinnerung. Der unbequeme Mahner wird fehlen, schreibt Hartmut Palmer in seinem Nachruf.*

Er hatte schon einen großen Namen lange bevor er 1994 Bundespräsident wurde. Roman Herzog war Mit-Herausgeber des Grundgesetz-Kommentars und damit über Jahrzehnte und bis heute einer der einflussreichsten Rechtsgelehrten der Republik. Sein Lehrmeister Theodor Maunz, bis dahin mit Günter Dürig Herausgeber dieser – immer noch tonangebenden – Bibel des deutschen Staatsrechts, hatte sich früh die Mitarbeit des aufstrebenden Juristen gesichert.

Herzogs Interpretationen des Grundgesetzes – unter anderem kommentierte er den Artikel 68, der die Vertrauensfrage und die vorzeitige Auflösung des Bundestages zum Gegenstand hat – haben Generationen von Jura-Studenten geprägt. Sie sind als „herrschende Meinung“ auch heute noch für die Rechtsprechung verbindlich.

Als liberaler Staatsrechtler und präzise formulierender Jurist – elf Jahre war er Richter beim Bundesverfassungsgericht, davon sieben (von 1987 bis 1994) als dessen Präsident – hinterließ Herzog tiefere und nachhaltigere Spuren, denn als Staatsmann und Politiker. Unter seiner Führung stärkten die Karlsruher Richter das Demonstrationsrecht, erhöhten den „Trümmerfrauen“ die Renten und verwarfen nach Mauerfall und deutscher Vereinigung eine Totalrevision des Grundgesetzes.

Der Bundespräsident Herzog blieb den Deutschen vor allem durch eine berühmte Gardinenpredigt in Erinnerung: Es müsse ein „Ruck“ durch Deutschland gehen, mahnte er im April 1997. Er beklagte fehlenden Reformwillen, „Mutlosigkeit“ „Erstarrung“ und „Depression“ und appellierte an Wirtschaftsführer, Politiker und Gewerkschafter, alle sozialen Besitzstände auf den Prüfstand zu stellen.

Die „Ruck“-Rede war ein Event und erregte das beabsichtigte Aufsehen. Aber sie verhallte folgenlos. Herzog redete „von uns allen“ und damit, wie die *Süddeutsche Zeitung* später spottete, „auch an allen vorbei“. Der damals noch amtierende CDU-Kanzler Helmut Kohl fühlte sich nicht angesprochen. Der Sozialdemokrat Gerhard Schröder, der ein Jahr später an die Regierung kam, teilte zwar den Befund, zog aber erst 2003 mit seiner Agenda 2010 erste Konsequenzen.

*Cicero.de, 10.01.2017*

Question de grammaire : L'expression du temps (dont temps verbaux)

**Explication grammaticale**

*Rapport présenté par Ida Hekmat*

**Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s : 114**

**Répartition des notes :**

19 :	1
16-17 :	5
14-15 :	6
12-13 :	12
10-11 :	17
08-09 :	11
06-07 :	8
04-05 :	21
02- 03 :	17
01 :	8
0,5 :	5
0 :	1

**Moyenne de l'épreuve : 7, 1**

Cette année encore, les analyses grammaticales produites par les candidat·e·s ont été fort contrastées. Le jury a eu le plaisir d'entendre des prestations fines, solides, témoignant d'une préparation rigoureuse, d'une grande maîtrise du système linguistique allemand et de sa description. Les remarques suivantes visent à aider les candidat·e·s pour leur préparation future : elles traiteront donc des lacunes à combler et des attendus de l'épreuve.

Rappelons donc dans les grandes lignes ce en quoi consiste l'épreuve : les candidat·e·s se voient proposer une question de grammaire portant sur le texte de presse ou le texte littéraire qu'il·elle·s doivent traduire pour l'épreuve de version orale. Les candidat·e·s doivent traiter ce sujet dans un exposé de 10 minutes. L'exposé grammatical doit être structuré et ne peut pas se résumer à une lecture d'occurrences au fil du texte : le jury attend une courte introduction, dans laquelle il convient

- i) de donner une définition des termes du sujet, qui permettra sans doute d'éviter hors-sujets et oublis ;
- ii) une problématique et
- iii) d'annoncer la structure de l'exposé.

Suivront un développement (lui-même structuré) et une conclusion. L'exposé grammatical est suivi par un entretien de 10 minutes, visant suivant les cas à approfondir, préciser, recentrer, élargir la réflexion. L'épreuve permet d'évaluer la

capacité des candidat·e·s à saisir et à expliquer avec clarté et précision le système linguistique allemand en théorie et en texte.

Contrairement à ce qui était mentionné dans les rapports du jury les années précédentes, le jury n'a pas rencontré de candidat·e·s refusant de faire l'exercice. Il s'en félicite. Nombreu·x·ses ont pourtant été ceux et celles qui ont obtenu des notes très basses à l'épreuve (de 0,5 à 4) : celles-ci correspondent soit à des exposés qui passaient à côté du phénomène à analyser, notamment parce que la catégorie à traiter n'était pas comprise, soit à des prestations où les candidat·e·s ne parvenaient pas à décrire des faits de langue basiques. Il est attendu d'un·e candidat·e à l'agrégation, par exemple, qu'il·elle puisse identifier justement les groupes nominaux du texte ainsi que leur cas, distinguer un groupe adjectival d'un groupe participial, nommer des éléments tels que *dass*, *bis*, *seither*, décrire la rection casuelle des prépositions etc..

On attend par ailleurs de futur·e·s agrégé·e·s qu'il·elle·s soient en mesure d'expliquer des fonctionnements morphologiques essentiels (par exemple : la différence entre composés et dérivés, mais aussi la structure de lexèmes complexes, le comportement morphologique d'un adjectif substantivé etc.). Certes, les rapports du jury successifs soulignent, à raison, que les analyses grammaticales ne doivent pas être des exposés théoriques déconnectés du texte à analyser. Pour autant, il faut que les candidat·e·s puissent expliquer certains phénomènes généraux avec aisance, témoignant par là d'une maîtrise assurée du système linguistique de l'allemand (par exemple, il convient de pouvoir dire que les infinitifs substantivés sont neutres sans d'abord chercher les différentes occurrences du texte pour l'observer). Pour le concours de l'agrégation, la maîtrise grammaticale est un pré-requis ; ce qui est évalué, parce que c'est ce qui sera déterminant face à une classe, c'est la capacité à pouvoir, à côté de l'analyse d'occurrences situées, exprimer clairement des fonctionnements linguistiques généraux. Notons par ailleurs qu'une définition est une définition et non un exemple : la mention d'un exemple peut compléter une définition mais non se substituer à la saisie et à la description d'un fonctionnement général. Il n'est donc pas satisfaisant de vouloir *définir*, à la demande du jury, la dérivation nominale en mentionnant seulement que c'est « comme *Vermutung* : il y a la base avec le suffixe *-ung* ».

Un certain nombre de ces erreurs sont bien sûr dues au stress provoqué par la situation de concours, à la fatigue (l'épreuve de grammaire succède à celle de version, les interrogations de version/grammaire et thème ayant lieu le même jour), dans certains cas au manque de préparation, mais le jury note également que certain·e·s semblent paralysé·e·s par l'épreuve, s'attendant à être piégé·e·s au moindre mot, ce qui n'est jamais le but du jury. Rappelons qu'une préparation régulière et systématique, la lecture des rapports du jury, la familiarisation avec les modalités de l'épreuve et avec les sujets qui ont été proposés les années précédentes permettent de juguler les effets du stress et de la fatigue.

Au-delà de ces points problématiques, le jury a noté quelques erreurs ou lacune récurrentes, sur lesquelles il convient de se pencher :

- Souvent, la distinction entre *appositions* et *incises* n'est pas clairement faite. Bien sûr, il y a des points communs (la non-intégration), mais aussi des différences. Ce flou est sans doute lié à la façon souvent très vague dont les appositions sont définies par les candidat·e·s (comme ce qui complète et peut-être supprimé, qui est détaché par un signe de ponctuation).
- Même si l'épreuve porte sur un texte écrit, il est important, pour cette épreuve comme pour les autres, et surtout en envisageant sa pratique d'enseignant·e de ne pas négliger la réalisation orale de la langue. On encourage donc les candidat·e·s à veiller à une prononciation la plus correcte possible de l'allemand (en se penchant par exemple sur quelques points qui posent le plus de problèmes aux francophones : longueur et ouverture des voyelles, accentuation...) mais aussi à apprivoiser les nombreux phénomènes phonétiques qui sont pertinents pour l'analyse de faits grammaticaux. Par exemple, les phénomènes accentuels sont cruciaux pour la saisie du fonctionnement de la morphologie verbale et pour l'identification de la plupart des lexèmes non-natifs.
- Les sujets centrés sur le génitif ou les expansions à droite de la base nominale invitent à réfléchir, notamment, au lien sémantique entre le groupe nominal au génitif et la base nominale à la droite de laquelle il se trouve. S'il est malaisé d'établir une liste exhaustive des relations sémantiques entre base et groupe nominal au génitif à droite, il est souhaitable de se pencher sur quelques occurrences en nommant quelques relations prototypiques (par exemple : relation de sujet à verbe ou d'objet à verbe, qu'on appelle parfois « génitif subjectif » ou « génitif objectif », ou encore relation de sujet à attribut etc.).
- Nous avons observé cette année une compréhension erronée parce que trop étendue de ce qu'est la « détermination ». Le phénomène d'hypotaxe est souvent saisi par les candidat·e·s à partir des lexèmes nominaux composés. Cela est juste et commode puisque le fonctionnement sémantique des lexèmes composés à structure hypotaxique s'oppose à celui des lexèmes nominaux composés à structure parataxique : l'opposition entre hypotaxe, relation de subordination, et parataxe, où des éléments sont mis en parallèle, est bien illustrée par l'opposition entre ces deux types de lexèmes. Les choses se compliquent pourtant : cette structure hypotaxique est également nommée « structure déterminative ». En effet, si on part de l'union de deux éléments, celui de gauche détermine celui de droite, il en réduit l'extension. Dès lors, et c'est là que se situe le problème, pour nombre de candidat·e·s, hypotaxe et détermination se superposent et tout phénomène de subordination devient un phénomène de détermination.

Avant de donner la liste des sujets de grammaire sur lesquels les candidat·e·s ont eu à se pencher lors de la session 2017, rappelons que les rapports du jury mentionnent chaque année la liste des sujets proposés. On conseillera donc aux candidat·e·s de se familiariser avec ces catégories et de les travailler de façon systématique, les

bonnes notes à cette épreuve montrent qu'une préparation rigoureuse est fructueuse. En outre, à côté des grammaires et autres ouvrages dont les candidat·e·s disposent pour leur préparation durant l'année, nous les renvoyons à la revue *Les Nouveaux Cahiers d'Allemand*, où il·elle·s trouveront des commentaires grammaticaux types qui exposent l'esprit de l'épreuve (nous pensons par exemple – sans être exhaustive ! – à des numéros de la revue des années 2002 à 2007). Ces articles constituent sans conteste des modèles idéaux, des guides quant à la direction à prendre, même s'il va de soi que le jury n'attend pas d'analyse si poussée ou exhaustive.

Les sujets de la session 2017 étaient :

Les groupes prépositionnels  
Les groupes conjonctionnels  
Les groupes infinitifs  
Les groupes verbaux dépendants  
Les groupes verbaux relatifs

Le datif  
Le génitif

Les énoncés en linéarisation discontinue  
Les phénomènes d'après-dernière position  
L'occupation de la position pré-V2  
Les constructions détachées  
Appositions et groupes verbaux relatifs  
Appositions, incises et groupes verbaux relatifs

La structure du groupe nominal (bases et membres)  
Les expansions à gauche de la base nominale  
Les expansions à droite de la base nominale  
Les expansions à gauche et à droite de la base nominale

Les adjectifs: formes et fonctions

Les participes I et II

Les lexèmes nominaux  
Les lexèmes nominaux complexes  
Les lexèmes nominaux dérivés  
La substantivation

Les lexèmes non-natifs

Les mots du discours

Les lexèmes verbaux simples et complexes

Les lexèmes verbaux complexes

L'expression du temps (dont temps verbaux)

L'expression du temps (hors temps verbaux)

L'expression du passif

Modalité et modalisation

Hypotaxe et parataxe

Anaphore et cataphore

L'anaphore

Les "pronoms"

Le discours rapporté

Le jeu des temps

Le jeu des temps et des modes

---

**LECON FRANCAISE (TRONC COMMUN, OPTIONS A et B)**

*Rapport présenté par Laurent Dedryvère, Éric Leroy du Cardonnoy et  
Elisabeth Rothmund*

Le jury a interrogé cette année 97 candidat·e·s

**Remarques générales :**

Il est peut-être nécessaire de rappeler que si la définition des concepts est nécessaire pour traiter un sujet, rien ne sert de débiter son exposé en rappelant les définitions données par le Petit Robert si c'est pour n'en rien faire par la suite. Le jury a apprécié les prestations au cours desquelles les candidat·e·s ont su utiliser habilement les définitions du dictionnaire afin d'en mobiliser les ressources pour le sujet qui leur avait échoué. De même, à un autre extrême, il est encore surprenant que certain·e·s candidat·e·s ne posent pas les termes du sujet, ne les analysent pas et ne construisent pas de problématique qui organise leur exposé clairement.

Les sujets faits de deux notions supposent d'en présenter une articulation et non pas chaque élément séparément, pour terminer sur leur coordination.

La réactivité aux questions est essentielle dans l'entretien qui suit la prestation des candidat·e·s.

**Question 1 : L'œuvre poétique de Paul Fleming**

Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s : 11

Moyenne : 5,5

Notes : 00,5 ; 01 ; 03 ; 04 (3 x) ; 05 (2 x) ; 07 ; 10 ; 17

Sujets :

- Temps et espace dans la poésie de Fleming
- Vertu et affects dans la poésie de Fleming
- Moi lyrique et moi autobiographique dans la poésie de Fleming
- La poésie de Fleming: une poésie de l'exterritorialité ?
- La poésie de Fleming: une poésie de la résistance ?
- Individualité et sociabilité dans la poésie de Fleming.

Onze candidat·e·s ont été interrogé·e·s sur cette question. Si la moyenne obtenue est sensiblement supérieure à celle de l'an passé, elle reste néanmoins basse, car les prestations entendues ont révélé des lacunes persistantes : comme l'an dernier déjà, une connaissance souvent insuffisante de l'œuvre et des problèmes méthodologiques. Nous commencerons donc ce rapport par quelques remarques générales, dont certaines, plus spécifiques aux sujets relatifs à la poésie et/ou aux littératures anciennes, pourront être utiles pour les sessions à venir.

Tout d'abord, il n'est pas indispensable de commencer la leçon, quel qu'en soit le sujet, par un rappel de généralités parfois inexactes ou approximatives et souvent sans rapport immédiat ou pertinent avec le sujet. Les informations d'ordre biographique, les considérations générales sur la situation du poète à l'époque baroque ou le rôle de modèle joué par Opitz n'ont de sens que si elles viennent alimenter la réflexion sur le sujet à traiter, elles ne sauraient constituer de fin en soi. L'exercice de leçon française ne consiste pas à réciter une « leçon » plus ou moins bien apprise, c'est-à-dire à restituer des éléments de cours plus ou moins bien maîtrisés, mais bien à proposer une réflexion personnelle et argumentée sur un sujet donné ; celui-ci doit faire l'objet d'une analyse précise (à partir des termes qui le constituent comme de son libellé entier), permettant d'en dégager une problématique à partir de laquelle élaborer un plan qui présente les différentes étapes d'une argumentation impérativement nourrie d'une connaissance précise et personnelle des textes au programme. On ne le dira jamais assez : ceux-ci doivent être lus et relus encore si l'on veut parvenir à une familiarité suffisante (et nécessaire) avec eux. Répétons ici ce que nous avons déjà dit l'an passé et qui vaut quelle que soit la question : la connaissance (parfois de seconde main) d'une poignée de textes-clé ne saurait suffire, et tout cours ou toute lecture de littérature secondaire doit impérativement s'accompagner d'un travail personnel sur les sources, seul à même d'en permettre une appropriation suffisante pour en mobiliser, le jour de l'épreuve, les éléments significatifs et pertinents.

S'approprier les textes signifie en maîtriser les ressorts de la langue – dans le cas de littératures anciennes, aux formes linguistiques déroutantes (orthographe, syntaxe, morphologie...), mais aussi dans le cas de la poésie versifiée (et donc rythmée), la lecture à haute voix est souvent d'un secours certain : une bonne lecture est déjà le signe d'une bonne compréhension du texte, or les exemples cités par certains candidat·e·s laissaient parfois entrevoir une insuffisante maîtrise de la syntaxe, perceptible à un mauvais découpage des séquences lues. S'approprier les textes, c'est aussi être capable d'identifier les formes poétiques, de les nommer correctement, d'en expliquer les ressorts. S'approprier les textes, c'est enfin savoir y décrypter les allusions « savantes », les noms propres ou les éléments de contextualisation géographique, historique ou culturelle : dans le sonnet d'hommage à Martin Opitz, Pindare, Homère et Maro (Virgile) ne sont pas des divinités grecques, mais des auteurs antiques, grecs et latin, ce qui donne évidemment un autre sens à la comparaison. De même, il est indispensable, si l'on veut bien comprendre le *Danck-Lied*, de savoir qui est ce « Held August » dont on célèbre les hauts faits et à quelle occasion le texte fut écrit : ne pas y reconnaître le roi Gustave-Adolphe de Suède (Av-gvst = Gvst-av) ni la bataille de Lützen est évidemment d'autant plus réhébitorique que ces indications sont données dans les notes explicatives qui figurent en fin de volume. S'approprier les textes, c'est également apprivoiser les éditions recommandées et tirer parti de l'ensemble de leurs paratextes et des ressources qu'ils constituent.

Les difficultés méthodologiques découlaient pour l'essentiel de ce manque de familiarité avec les textes et d'une connaissance trop extérieure du contexte général dans lequel ils ont été écrits. Si la formulation des sujets a moins dérouté les

candidat·e·s cette année que cela n'avait été le cas l'an passé, les termes n'ont pas toujours été bien définis (parfois même pas définis du tout), et certain·e·s candidat·e·s ont eu tendance à vouloir substituer aux mots du sujet proposé à leur réflexion d'autres concepts, qui leur paraissaient sans doute plus familiers, mais qui ont plus d'une fois entraîné des présentations hors-sujet. « Résistance » n'est pas synonyme d'« innovation », ou plutôt, toute innovation ou écart par rapport à une norme n'est pas nécessairement une forme de résistance ; évaluer la pertinence de cette notion et analyser son expression dans l'œuvre de Fleming imposait par ailleurs de poursuivre l'interrogation : résister à qui, à quoi, pourquoi, et comment ? Avec quels résultats ? Si le stoïcisme pouvait constituer une porte d'entrée de choix dans ce sujet, il ne suffisait pas à l'épuiser. De même, si l'« exterritorialité » invitait à prendre en compte les notions d'exil, d'expatriation, de voyage, celles-ci n'épuisaient pas davantage la signification du terme placé au centre de la réflexion ; évoquer l'intériorité par le truchement du voyage intérieur opposé au déplacement dans l'espace était certes pertinent, mais à condition de ne pas y consacrer l'ensemble de l'exposé.

Un autre écueil consistait à vouloir à tout prix plaquer sur l'auteur des considérations ou catégories générales sur l'époque baroque et les caractéristiques de sa poésie, en voulant expliquer la singularité ou les spécificités de l'œuvre par la seule appartenance de son auteur à une époque, une vision du monde, un mode de représentation, comme si cela allait de soi – plutôt que de penser que les caractéristiques générales se déduisent également (et peut-être d'abord) des pratiques individuelles. Ainsi, dire que *puisque* il est baroque, Fleming évoque forcément la vanité de l'existence terrestre et dérouler un catalogue d'éléments venant soutenir la validité de cette affirmation est insuffisant et ne répond qu'imparfaitement aux exigences de l'exercice : il faut au contraire inverser la perspective, et partir des textes eux-mêmes pour montrer en quoi ils s'inscrivent (ou non) dans un mouvement plus général dont ils peuvent être, le cas échéant, considérés comme représentatifs ou dont ils se démarquent, et en quoi consistent les éventuelles spécificités de l'auteur, par exemple dans sa pratique de l'écriture poétique et son maniement de topoï et de formes codifiées. De manière similaire, on ne saurait traiter de manière satisfaisante un sujet sur « individualité et sociabilité » en affirmant d'emblée que la période et la poésie baroques ne laissent pas de place à l'individualité (parfois confondue avec la subjectivité du poète « moderne ») et que le poète joue donc forcément un rôle social (parfois confondu avec une dépendance absolue vis-à-vis de mécènes, alors que nombreux sont ceux qui exerçaient un « métier »). Il faut veiller à ne pas confondre cause et conséquence : ce n'est pas *parce* qu'il est baroque qu'un poète du XVII<sup>e</sup> siècle procède de telle ou telle manière, il faut au contraire interroger cette manière pour statuer ensuite sur le degré avec lequel elle s'inscrit (ou non) dans les courants dominants de son époque.

Nous terminerons cette partie du rapport par quelques remarques plus directement centrées sur les différents sujets proposés et la manière dont ils ont été ou pouvaient être traités.

Si les entrées étaient nombreuses pour réfléchir à « temps et espace » dans la poésie de Fleming (le voyage, l'exil, l'exotisme, la distance, la durée même du voyage, liée à la distance parcourue, le rapport au temps à une époque encore prise en tension entre immanence et transcendance, entre ici-bas et au-delà, entre les limites de la temporalité terrestre et l'Éternité divine et/ou céleste, voir par exemple *Gedancken über der Zeit*, ou encore les indications temporelles nombreuses dans *Auff eines Kindes Ableben* – « gestern, itzt, heut, bald, noch, schon... » ), il ne suffisait pas de juxtaposer deux développements consacrés à chacune des deux notions, mais il fallait interroger leur articulation dans l'œuvre (quelles répercussions l'éloignement a-t-il sur la perception du temps, par exemple, qu'il s'agisse du temps concret de la vie humaine ou de la réflexion plus métaphysique sur la condition humaine ?).

« Vertu et affects » requérait de définir précisément les termes (dont l'un était au singulier et l'autre au pluriel), avant de s'interroger sur les rapports (complémentaires, conflictuels, de domination, de dépassement...) que peuvent entretenir ces deux notions, ainsi que sur les moyens poétiques et rhétoriques mis en œuvre pour en traiter (topoi, métaphores, formes poétiques, versification, allitérations, assonances, figures etc.) Les textes religieux (*Andacht*, par exemple), de circonstances (les épicedions, mais aussi ceux destinés à des circonstances plus joyeuses, illustrant des affects plus positifs : épithalames, poèmes écrits à l'occasion d'un *Namenstag*), philosophiques (d'orientation néostoïcienne : *An sich*, mais aussi, appliqué à la situation concrète de l'auteur, *In groß Neugart der Reussen*) ou encore la poésie amoureuse, pétrarquiste ou pétrarquisante (qui propose toute la palette des sentiments amoureux, depuis le pétrarquisme « triomphant » de *Von sich selber* ou *An Amorn*, avec son arsenal de symptômes physiques, à la limite du pathologique, jusqu'à la dimension apaisée, « disciplinée » des poèmes exaltant la fidélité) fournissaient une matière abondante et variée qui permettait de traiter l'apparent paradoxe d'une œuvre qui peut à la fois sembler se complaire avec volupté dans la description des affects amoureux, réutiliser ses codes poétiques à des fins différentes (l'épicedion sur la mort de Gloger, ou encore certains sonnets religieux), et prôner le détachement et la maîtrise de soi (*An sich*).

Tout aussi « classique », le sujet sur « moi lyrique et moi autobiographique » s'est révélé décevant. Au-delà de la coprésence de ces deux formes d'apparition du « moi », il invitait à s'interroger sur la manière dont elles s'articulent, se complètent, se concurrencent, se contrecarrent, ainsi que sur les moyens poétiques auxquels recourt l'auteur pour les exprimer, ses raisons et ses visées – ce qui pouvait inclure de s'intéresser à la position qu'occupait pour les baroques l'homme dans le monde ainsi qu'au rôle du poète et à la fonctionnalité de la poésie. Si la définition du moi lyrique ne posait guère de problème (moi impersonnel et générique, rôles endossés, mais aussi différentes formes grammaticales de ce moi : 1<sup>re</sup> personne du singulier, du pluriel, 2<sup>de</sup> personne à laquelle on s'adresse – soi-même ou un autre ? tous les autres ? etc.), le moi autobiographique a paradoxalement semblé plus difficile à cerner : il ne suffisait pas ici de lister des éléments issus du contexte particulier, personnel de l'auteur, il fallait également s'interroger sur la manière dont Fleming se met lui-même en scène dans ses œuvres (et sur ses motivations) : mise en scène

directe en apparence lorsqu'il s'interpelle par son nom (*In groß Neugart der Reussen*, ou encore la pastorale dédiée à R. Brockman, sur laquelle on pouvait difficilement faire l'impasse pour traiter ce sujet), mais il convenait ici de distinguer le « réel » de la fiction, le moi personnel, « authentique » (si tant est qu'on puisse le discerner dans l'œuvre : il convient de distinguer ici le savoir du lecteur de l'époque de celui du chercheur aujourd'hui), et le moi social, c'est-à-dire public. Même autobiographique, et reconnaissable en tant que tel, au moins partiellement, c'est néanmoins toujours par le truchement de codes poétiques canoniques et partagés, parfois poussés à leurs limites, que ce moi est rendu perceptible au lecteur, qui ne voit toujours que ce que Fleming a bien voulu livrer : l'hybridation entre éléments authentifiables et fiction poétique dans la pastorale écrite à l'occasion du mariage de R. Brockman est à cet égard exemplaire. La mise en scène peut être plus discrète, plus subtile, aussi, par des allusions cryptées à des personnes ou des événements personnels que seuls les initiés peuvent déchiffrer : on pouvait ici explorer l'usage d'anagrammes et d'acrostiches renvoyant aux expériences amoureuses personnelles et leurs liens avec les topoi du pétrarquisme.

Le sujet sur l'« exterritorialité » de la poésie de Fleming proposait à la réflexion une notion peut-être moins fréquemment mobilisée, mais pour laquelle les entrées possibles ne manquaient pas : le voyage, l'exil (avec lesquelles elle ne se confond toutefois pas), l'expatriation (temporaire) et ses conséquences. Le déracinement, dans sa dimension humaine, se double ici d'un changement radical dans la situation d'écriture, dont l'une des caractéristiques est un certain isolement par rapport à la scène littéraire dans laquelle Fleming tentait de prendre pied. Le voyage auquel il participe, l'éloignement qui en résulte entraîne une réduction des échanges, des lectures, ainsi qu'une modification du public auquel il s'adresse. Hors des frontières du Saint-Empire, Fleming se meut dans l'univers relativement clos de l'« ambassade » à laquelle il participe, mais bénéficie également de quelques ouvertures : les cultures différentes qu'il découvre, ou l'univers érudit et germanophone de Reval. Le sujet invitait à s'interroger sur une éventuelle spécificité de la poésie et de l'écriture flemingienne due à ce statut d'exterritorialité, qui voit l'œuvre poétique de langue allemande se constituer « hors les murs » : Fleming écrit-il différemment des autres, et si oui, en quoi ? Sinon, pourquoi ? On décèle dans son œuvre à la fois les éléments d'une évolution propre et un renforcement de certains traits spécifiquement allemands, dont il fallait mettre au jour les fonctionnements, les attentes et les effets. Le jury a pu se réjouir d'entendre une très bonne prestation sur ce sujet, qui, à partir d'éléments de définition du terme trouvés dans les usuels à disposition, a su présenter une réflexion personnelle et bien étayée par une bonne connaissance des textes et du contexte. Une première partie plus concrète (une poésie ancrée dans et/ou traitant pour une part non négligeable d'un territoire étranger et de l'éloignement vis-à-vis de la patrie) s'est ainsi trouvée complétée par une réflexion sur une dimension plus métaphorique de l'exterritorialité élaborée à partir des connotations juridiques du terme, appliquées à la situation poétique de l'Allemagne baroque. À partir des notions de « dérogation à une loi commune », de « territoire » et de « juridiction », le candidat interrogé a su développer une argumentation dans laquelle la comparaison avec le modèle opitzien, mobilisé ici comme outil d'analyse, prenait tout son sens.

## Question 2 : Franz Grillparzer *Das goldene Vlies*

Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s sur cette question : 10

Moyenne : 7,4

Notes attribuées : 02 ; 03 ; 05 (x2) ; 06 ; 07 ; 09 ; 10 (x2) ; 17 ;

Sujets :

- L'identité de soi et sa construction
- L'amour
- Les fonctions de l'espace
- Pouvoir et désir
- Drame privé et tragédie politique

De manière générale, le jury a beaucoup regretté que nombre de candidat·e·s ne semblent pas prendre en compte la nature même du « texte » qui est au programme, à savoir un texte de théâtre qui demande donc à être représenté et mis en scène, caractéristique qui n'est pas sans influence sur l'écriture même de Franz Grillparzer, qui au moment de la composition de sa trilogie, a très clairement pris la décision de mener une carrière d'écrivain pour le théâtre. Cette dimension doit toujours être présente lors d'une analyse du texte, il ne s'agit pas de simplement « redonner » le contenu du texte mais de tenir compte de cette matérialité, qui s'accompagne également d'une présence du corps – des acteurs – déterminante dans la lecture et l'interprétation. Le théâtre est marqué par une polyphonie intrinsèque qu'il serait bon de ne pas oublier.

Ainsi pour la question de « l'identité de soi et sa construction » la confrontation d'un personnage avec les autres est fondamentale, autrement dit la dimension sociale et physique ne peut pas être ignorée. Ensuite, cette question de l'identité ne concerne pas que Médée : tous les acteurs de la trilogie, à un degré différent certes, se trouvent confrontés à ce problème dans un va-et-vient constant, même ceux que l'on peut avoir tendance à oublier, comme les enfants de Jason et Médée par exemple qui, fruit d'un mariage entre une Colchidienne et un Grec, nés dans un temps et un espace de l'entre-deux, sont soumis à des tensions fortes du fait de cette hybridité. Jason, qui s'est construit une identité de « héros » doit à chaque instant confirmer cette nature que les faits viennent soutenir, et l'avant-dernière scène avec son compatriote qui lui refuse sa porte parce que Jason lui-même ne peut plus agir en héros est de ce point de vue tout à fait révélatrice.

La trilogie est certes une trilogie de l'amour et de ses vicissitudes, mais il ne suffisait pas de dresser le catalogue des différentes formes de cet amour – peut-être le pluriel était-il aussi à prendre en compte pour parler *des* amours –, encore fallait-il les articuler au dessein de Grillparzer en lien avec non seulement la tradition du personnage de Médée mais aussi de la vision de l'Antiquité grecque dans les pays de langue allemande, et en particulier en Autriche, au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'amour est à la fois conquête de l'autre et mainmise sur lui, mais il est aussi aliénation de soi. Cette dialectique est au centre de la trilogie, de même que l'apparente tentation pour Grillparzer d'interpréter la légende de Médée dans un sens chrétien (voir les

dernières paroles de *Médée*, même si ses journaux montrent très clairement son refus de la « tragédie chrétienne » à la Schlegel par exemple).

La trilogie étant écrite pour le théâtre on comprendra aisément que les fonctions de l'espace sont pertinentes pour *La Toison d'or*, et que l'espace théâtral révèle tant les rapports de force que de proximité, voire d'éloignement, matérialisant les rapports conflictuels des cultures, des sexes, des générations, mais aussi la territorialisation du pouvoir et la sacralité – ou l'absence de sacralité – des lieux.

Assez proche du sujet sur l'amour, la question du « pouvoir et du désir » dans *La Toison d'or* devait permettre d'en montrer non seulement les différentes formes, mais aussi les manières dont les deux termes pouvaient se conditionner mutuellement. Le désir du pouvoir, qui peut prendre la forme de la colonisation ou de la domination de l'autre, « une geste du pouvoir » – dans ses différentes acceptions – était à mettre en relation avec l'objet même de la trilogie, à savoir la toison elle-même, ce qui peut expliquer l'impossibilité d'assigner à cet objet une origine indubitable (la Colchide ou la Grèce ?).

Enfin la question du « drame privé et de la tragédie politique » visait à faire réfléchir aux problèmes posés par la relation entre l'individuel et le collectif, mais aussi au problème de la généricité de la trilogie (« *dramatisches Gedicht* »). En quoi le « drame » qui se joue entre Médée et son père, entre Médée et son mari par exemple, excède-t-il la simple sphère privée ? La question par exemple de l'hybridité des enfants de Jason et Médée n'est pas qu'un problème familial, mais aussi une question hautement politique puisqu'il y va de la succession de Jason et de la perpétuation de son lignage, comme c'est le cas aussi avec la mort d'Absyrtus.

### Question 3 : La politique étrangère de la République Fédérale d'Allemagne de 1974 à 1990

Nombre de candidat-e-s interrogés sur cette question : 5

Moyenne : 6,3

Notes attribuées : 0,5 ; 04 ; 05 ; 07 ; 15

Sujets :

- La République Fédérale d'Allemagne et l'URSS (1974-1990)
- La République Fédérale d'Allemagne et les pays du pacte de Varsovie (1974-1990)
- La République Fédérale d'Allemagne et la CSCE (processus d'Helsinki), 1973-1990

Le nombre de candidat-e-s interrogé-e-s sur cette question est trop faible pour que le jury puisse tirer des conclusions statistiquement probantes sur les prestations. Les lacunes constatées à l'occasion des présentations orales sont globalement les mêmes que celles qui ont été observées dans les copies écrites de composition

française. Le jury renvoie donc au rapport de la composition française pour plus d'information.

Nous ferons ici quelques remarques supplémentaires sur les attentes du jury pour un sujet de civilisation. Tout d'abord, il est indispensable d'avoir un minimum de connaissances sur la période au programme et d'éviter tout anachronisme. Il était ainsi indispensable de connaître le tracé des frontières de l'Europe avant 1990 pour traiter les sujets proposés. Par exemple, un sujet sur la RFA et les pays du pacte de Varsovie implique de connaître non seulement la liste des pays membres de ce pacte, mais aussi leurs frontières. La République tchèque n'existait pas en tant que telle avant 1992 ; c'est la République socialiste tchécoslovaque – plus simplement appelée Tchécoslovaquie – qui était membre du pacte. De la même manière, il convenait de savoir que la Biélorussie et les États baltes n'étaient pas indépendants avant 1990-1991. Afin de bien se préparer aux épreuves de civilisation, nous recommandons donc aux candidat-e-s de consulter des atlas historiques ou de visiter les sites internet spécialisés, par exemple celui de l'Institut d'histoire européenne de l'université de Mayence : <http://www.ieg-maps.uni-mainz.de/> Il est également possible de consulter les ouvrages mis à la disposition des candidat-e-s dans la salle de préparation.

Au vu des questions qui avaient été posées lors de la session précédente et qui étaient consignées dans le rapport du jury de la session 2016, les sujets donnés cette année étaient prévisibles et restaient relativement classiques. Ainsi, le sujet sur la RFA et l'URSS était le pendant du sujet posé l'an dernier sur les relations transatlantiques RFA-USA. De la même manière, la question des relations entre la RFA et les États du pacte de Varsovie répondait en miroir à la question posée l'an dernier sur le rôle de la RFA dans l'intégration européenne.

Les exigences de la leçon sont globalement les mêmes que celles de la composition écrite : les candidat-e-s doivent s'efforcer de construire leur présentation autour d'une problématique civilisationnelle. Pour le sujet « La République Fédérale d'Allemagne et l'URSS, 1974-1990 », par exemple, il faut éviter une présentation trop narrative. L'énoncé de la problématique ne doit pas être purement formel. Dans le sujet que nous venons de mentionner, la question « quelles ont été les relations entre la RFA et l'Union soviétique ? » ne constitue pas une problématique satisfaisante. Afin d'élaborer un questionnement approprié autour de la question posée, le/la candidat-e doit réfléchir aux paramètres qui ont déterminé les relations bilatérales entre ces deux pays pendant la période au programme : dans quelle mesure les relations inter-allemandes ont-elles fait peser des contraintes sur la politique de la RFA envers l'URSS ? Les relations de la RFA avec l'URSS étaient-elles similaires à celles qu'entretenaient les autres pays de la communauté européenne avec cette superpuissance ou avaient-elles une coloration particulière et si oui, pourquoi ? Parce que les relations entre la RFA et l'URSS évoluent considérablement entre 1974 et 1990, il était recommandé d'organiser la leçon autour d'un plan chronologique. Cette remarque vaut aussi pour les autres sujets d'oral proposés cette année sur la politique étrangère de la RFA.

Le jury a eu le plaisir d'entendre une bonne prestation sur un sujet qui, tout en faisant explicitement partie de la question au programme, était peut-être moins attendu : « la RFA et la CSCE ». La candidate interrogée a ainsi pu tirer son épingle du jeu. À l'inverse, les erreurs historiques importantes ont été sanctionnées par des notes très faibles. Pour se préparer aux épreuves de civilisation, il est important d'avoir une idée claire et précise de la chronologie, ainsi que de l'évolution du contexte historique. Les mauvaises notes ont été attribuées aux exposés qui juxtaposaient les remarques décousues et générales sans replacer les événements mentionnés dans leur contexte. Les membres du jury souhaitent par ailleurs attirer l'attention des futur·e·s candidat·e·s sur l'importance des exemples précis : il est bon d'étayer une affirmation générale en l'illustrant par un événement particulier, qu'il faut s'efforcer de dater précisément.

#### Question 4 : Thomas Mann : *Frühe Erzählungen*

Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s sur cette question : 10

Moyenne : 8

Notes attribuées : 04 ; 05 (x2) ; 06 ; 08 (x2) ; 09 (x2) ; 13 (x2) ;

Sujets :

- La musique
- L'artiste et le bourgeois
- Les femmes
- L'autre
- L'art et la souffrance

Pour la question sur Thomas Mann, il importe de ne pas oublier qu'il s'agit d'un texte littéraire, travaillé donc afin de produire certains effets de sens : il ne s'agit pas uniquement de thèmes ou d'idées, mais aussi de techniques littéraires, tel l'usage de certains termes, de certains pronoms, de certaines métaphores ; enfin les nouvelles de jeunesse s'étalent sur une vingtaine d'années, on est donc en droit de supposer que le traitement de certaines questions essentielles pour l'auteur ont subi l'influence du temps qui passe, des situations de la vie de l'auteur, même s'il n'est pas possible, d'un point de vue théorique, de postuler une unité indissociable entre l'auteur et le narrateur, ce qui a été plusieurs fois le cas.

La musique constitue un motif et un thème qui traversent l'œuvre de jeunesse de Thomas Mann. Il nécessitait donc de tenir compte de l'évolution diachronique. En ce sens, il s'agissait d'une déclinaison particulière d'une question plus vaste qui est entre autres celle de l'artiste et du bourgeois. Lorsqu'une·e candidat·e aborde ainsi le problème de la représentation de la musique comme expression de la décadence dans les nouvelles, le jury attendait bien évidemment qu'il fût replacé dans le contexte de l'époque, qu'il s'agisse des modèles, des influences, des inflexions que l'auteur lui fait subir, et ne pouvait se satisfaire d'une simple énumération de noms d'artistes. Que la musique traduise la difficulté d'être artiste est certes pertinent, encore faut-il peut-être considérer la manière dont le narrateur, les personnages présentent cette question et les conclusions qu'ils en tirent. Parler de Wagner comme

modèle peut être intéressant si l'on questionne l'écriture même de Thomas Mann (leitmotive, variations, etc.) qui s'apparente à une composition musicale à bien des égards.

Pour ce qui est de « L'artiste et le bourgeois », revenir sur les termes allemands éventuellement employés (« *Künstler* », « *Artist* » ; « *Bürger* ») aurait permis de donner une épaisseur à la réflexion pour parler de l'opposition entre certains personnages comme Klöterjahn et Spinell par exemple. L'artiste est certes dans de nombreuses nouvelles un personnage qui se heurte aux valeurs bourgeoises de son époque, à son style de vie comme le dilettante dans le *Bajazzo*, mais il y a aussi l'artiste intégré à la communauté ou tout du moins qui décide de s'y intégrer, comme il en est question dans le débat entre Tonio Kröger et Lisaweta Ivanovna par exemple. Recourir à une analyse à partir de catégories nietzschéennes comme l'ascétisme pouvait être une porte d'entrée pour traiter de cette question, encore fallait-il pouvoir expliquer ce que le philosophe entend par ces notions et ce qu'en fait Thomas Mann.

« L'art et la souffrance » avait pour but de mettre en relation les deux notions afin de montrer comment, dans les nouvelles, l'art semble être source de souffrance d'une part mais aussi comment celle-ci semble la plupart du temps être un corollaire de l'activité artistique ; l'art semble aussi dans bien des cas être un moyen – réussi ? – de surmonter cette souffrance, un moyen de sublimation pour celui qui se veut artiste. Mais la question se posait aussi de savoir quelles formes d'art en particulier pouvaient y mener : la musique, l'écriture, ou une autre forme. Et l'art pouvait aussi être entendu comme une forme en souffrance qui ne permet pas à l'artiste de trouver une place dans les structures sociales dans lesquelles il évolue.

« Les femmes », même si elles ne semblent pas être au premier abord le sujet principal des nouvelles de jeunesse, y jouent un rôle néanmoins non négligeable qu'il convenait d'interroger sans plaquer un modèle explicatif nietzschéen (femmes \*apolloniennes (sic !) et dionysiaques) dont l'application n'était pas justifiée par la/le candidat-e. Les conditions socio-économiques de l'époque, la question de l'émancipation féminine et des rapports avec l'autre sexe, la fonction narratologique des personnages féminins auraient pu être à même de fournir des outils opératoires dans l'analyse.

« L'autre », présent sous de multiples formes dans les nouvelles de jeunesse, qu'il s'agisse de l'autre face à moi, de l'autre en moi, de l'autre sexe, voire de l'Autre de l'Occident, pour ne donner que quelques exemples, et ses effets spéculaires dans la constitution, l'affirmation du moi, est une préoccupation très forte dans les textes au programme. Y a-t-il nécessairement rupture, séparation ou au contraire des tentatives « d'hybridation » entre le moi et l'autre ? Thomas Mann utilise-t-il des moyens stylistiques particuliers afin de manifester cette dichotomie (registres différents, oppositions systématiques ou non, etc.) ? Pour reprendre ce qui a déjà été mentionné plus haut, il ne faut pas oublier de tenir compte de la nature des textes, de leur matérialité (lexique, figures de style, etc.), de leur généricité.

**Question 5 : Max Stirner, *Der Einzige und sein Eigentum***

Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s sur cette question : 10

Moyenne : 8,2

Notes attribuées : 01 ; 02 ; 04 ; 07 ; 08 ; 09 ; 11 ; 12 (x2) ; 18

Sujets :

- Individu et société
- La religion
- L'État et le moi
- Liberté et éducation
- L'amour et le moi

Ici aussi on regrettera que les candidat·e·s ne tiennent pas compte du texte dans sa matérialité, de la nature du texte, qui est une réflexion *in progress* pourrait-on dire ou une stratégie voulue, lorsque l'on considère les redites, les répétitions, les variations dans l'ouvrage de Stirner. Que produisent ces techniques, volontaires ou non ?

« Individu et société » est un des points nodaux de la réflexion stirnérienne qui veut promouvoir l'égoïsme du Moi tout en étant un instrument de la critique vis-à-vis de la société de son époque d'une part, des différents systèmes philosophiques contre lesquels s'inscrit Stirner d'autre part. La vision d'un individu débarrassé des contraintes que la société fait peser sur lui posait le problème de la possibilité de s'intégrer à une communauté comme celle de l'association à laquelle il peut prendre part ou qu'il peut quitter selon ses propres besoins. La relation agonique entre ces deux entités est-elle réalisable, quelles sont les apories que ce modèle soulève au-delà de la revendication d'un épanouissement de l'Unique ou d'un nouveau modèle d'amour (au sens où il ne se sacrifie pas à l'objet de son amour) ? Le texte lui-même qui tend à livrer ce modèle n'est-il pas antagonique du désir même de Stirner de s'affranchir de la société ? Quelles sont les traces textuelles – lexicale, images, métaphores, etc. – qui traduisent cette ambiguïté fondamentale ?

« La religion » – à travers certaines de ses formes comme le catholicisme ou le protestantisme en particulier – est un des thèmes fondamentaux que le texte de Stirner soumet à une critique radicale – en écho aux débats de son époque – et qu'il tente de déconstruire en posant à sa place la philosophie de l'Unique contre toute forme d'aliénation afin de dépasser les apories de l'idéalisme. La réhabilitation de la corporéité qui doit permettre de se réapproprier soi-même offre peut-être une voie nouvelle pour envisager les relations de l'Unique à la religion. Mais cette philosophie ne recourt-elle pas aux mêmes moyens que ceux qu'elle critique ? La philosophie de l'Unique n'est-elle pas, d'une certaine manière, à envisager comme une nouvelle forme de religion – dans un sens nouveau ?

« L'État et le moi », qui faisait écho au célèbre adage louis-quatorzien « L'État, c'est moi », pose d'emblée un des affrontements les plus importants abordés par Stirner

qui entreprend une sorte d'archéologie de la notion et de ses concrétisations au cours de l'histoire, et ce dans un débat avec ses maîtres à penser ou ses amis autour des principes collectifs et individuels. L'État, comme la religion d'ailleurs, est un de ces fantômes que critique Stirner et qu'il attaque de front afin de démontrer la sacralisation abusive qui en a été faite au cours du temps. L'intériorisation de l'idée d'État mène à un asservissement dont la seule échappatoire réside selon lui dans une nouvelle forme qui permet à l'Unique de vivre et d'agir dans son propre intérêt. Cela étant, Stirner ne rejette pas le fait que l'homme soit un être social, mais celui-ci doit trouver de nouvelles formes qui lui soient appropriées. Ce refus des formes traditionnelles amène Stirner à proposer tout un nouveau vocabulaire pour penser cet état de fait en insufflant un sens nouveau à certains termes existants et en recourant à une forme d'argumentation originale.

Le sujet « Liberté et éducation » posait en termes clairs la question de savoir quels sont les buts de l'éducation et de quelle manière elle contribue à la liberté, voire en est la condition *sine qua non*. Mais pour cela, elle doit se libérer précisément des structures traditionnelles ; en analyser les modes et les étapes (historiques et philosophiques) était nécessaire afin de mettre en lumière les postulats de Stirner, mais aussi les apories de son « système ». Enfin, il ne fallait pas négliger le texte lui-même, sa construction (redevable à ses modèles et dans quelle mesure) mais aussi sa matière lexicale (reprise de termes existants (*Bildung* par exemple) dans une acception nouvelle, nouveaux concepts, etc.).

« L'amour et le moi » posait la question du rapport à l'autre (donc celle de l'hétéronomie/autonomie) ainsi que de la (non-)maîtrise des pulsions et de la sensualité de l'individu (voir la comparaison avec l'animal – « ein dressierter Hund » EE, 372). L'homme peut éprouver de l'amour, sans aucune intention de se sacrifier à l'objet de son amour ; voulant être son propre maître, Stirner dessine un idéal d'autarcie et d'autosuffisance qui situe le moi dans l'éternel présent de la jouissance de soi. La question de l'amour révèle les apories du système stirnérien en ce qui concerne sa critique de la raison.

### **Option A, littérature : Le théâtre documentaire après 1945**

Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s : 10

Moyenne : 9,1

Notes : 02 ; 03 ; 04 ; 05 ; 08 ; 10 ; 13 ; 15 (2 x) ; 16

Sujets :

- Le théâtre documentaire : un théâtre de la révolte ?
- Le théâtre documentaire : un théâtre à lire ou à jouer ?
- Document et auctorialité dans le théâtre documentaire
- Réalisme et symbolique dans le théâtre documentaire
- Histoire et actualité dans le théâtre documentaire
- Réalité et représentation dans le théâtre documentaire.

Si l'option littérature a, cette année encore, attiré moins de candidat·e·s que l'option civilisation, la moyenne obtenue par les candidat·e·s est sensiblement plus élevée, et le jury a pu se réjouir d'entendre quelques bonnes, voire très bonnes prestations. L'option bénéficie d'un statut particulier, puisqu'à la différence des autres questions du programme, elle relève d'un choix des candidat·e·s, sûr·e·s d'être interrogé·e·s sur cette question à l'oral (ce qui devrait constituer un atout et entraîner une préparation en conséquence). Rappelons que si elle n'intervient que dans le cadre des épreuves d'admission, elle doit impérativement faire l'objet d'une préparation tout au long de l'année, au même titre que les autres questions au programme ; enfin, si l'exercice de leçon diffère de celui d'explication de texte au sens où il ne permet peut-être pas (dans la présentation, du moins) une analyse aussi méticuleuse de passages précisément délimités, il n'en nécessite pas moins une connaissance approfondie et de première main des œuvres dramatiques (et des positions théoriques) entrant dans le champ couvert par le libellé de la question.

Comme il est d'usage pour les questions d'option, le « chapeau » ne définit pas de corpus précisément délimité, et le jury a parfaitement conscience de la difficulté d'accès à certains textes qui n'ont pas fait l'objet de rééditions récentes et ne se trouvent pas dans toutes les bibliothèques. S'il ne saurait évidemment être question d'exiger une connaissance exhaustive de toutes les pièces pouvant être considérées comme relevant du théâtre documentaire pour la période envisagée, on attend cependant des candidat·e·s une bonne connaissance des textes les plus emblématiques (qui sont aussi les plus aisément accessibles) ainsi que de leurs paratextes respectifs, et à défaut d'une lecture exhaustive, des connaissances précises des textes moins connus – surtout lorsqu'ils sont amplement discutés dans la littérature secondaire. Une connaissance de seconde main, sans aucun contact immédiat avec la matérialité du texte, ne permet évidemment pas la même familiarité avec l'œuvre, et réduit d'autant la possibilité d'une réflexion personnelle. Les ouvrages de littérature secondaire citent souvent des extraits des textes les moins accessibles, qui peuvent donner une idée de la manière dont ils ont été conçus et dont ils fonctionnent – à condition de ne pas leur accorder une valeur simplement illustrative. Ainsi on peut ne pas avoir lu la totalité du *Viet-Nam Diskurs* de Peter Weiss (ce qui ne signifie pas qu'il faille s'en dispenser...), mais avoir cependant une idée précise, pour l'avoir observé même à travers des extraits, des modalités selon lesquelles il est écrit. De même, il n'est pas interdit de mettre à profit une partie du temps de préparation pour approfondir ou vérifier, à l'aide des textes dramatiques mis à disposition des candidat·e·s, les connaissances peut-être générales que l'on peut avoir à propos de telle ou telle pièce ou de tel ou tel aspect. Cela ne signifie bien sûr pas que tous les ouvrages de la bibliothèque de loge doivent être utilisés, ni que celle-ci ait vocation à remplacer la préparation durant l'année. Enfin, quelles que soient les œuvres retenues, il faut, comme pour n'importe quelle autre question au programme, les avoir lues et relues au cours de l'année, les avoir correctement exploitées, analysées, interprétées, bref, se les être appropriées.

Pour ce qui est des aspects méthodologiques, notamment du plan adopté, certain·e·s candidat·e·s ont construit leurs exposés autour des trois textes « incontournables » que sont les pièces de Hochhuth (*Der Stellvertreter*), de Peter

Weiss (*Die Ermittlung*) et Kipphardt (*In der Sache Robert J. Oppenheimer*) – ce qui n'est en soi pas répréhensible, bien qu'il soit dommage de restreindre le théâtre documentaire à ces trois seules pièces. Mais structurer son exposé en consacrant une partie à chacune de ces pièces n'est pertinent que si le sujet s'y prête : ce fut le cas d'un exposé sur « Réalité et représentation », dans la mesure où chacune des pièces pouvait illustrer un mode de représentation spécifique distinct des deux autres, et traiter de réalités elles aussi différentes (dans le rapport, notamment temporel, que l'on peut entretenir avec elles), et que la « progression » depuis l'approche relativement « classique » de Hochhuth jusqu'à la dimension « oratoire » de Peter Weiss était bien analysée. La plupart des autres sujets ne pouvaient en revanche pas être traités par la simple juxtaposition de trois analyses d'œuvres.

Le libellé des sujets invite à toujours privilégier la construction d'une problématique et non à proposer une présentation trop simplement narrative. Un sujet formulé sous la forme d'une alternative, comme « Un théâtre à lire ou à jouer ? », ne peut évidemment se limiter à une énumération d'éléments relevant de l'une ou l'autre de ces catégories, envisagées comme exclusives l'une de l'autre. Ces éléments ont pour vocation de nourrir l'argumentation, leur recherche fait donc partie du travail de préparation de la leçon, mais ne se confond pas avec la structuration de l'exposé, qui doit envisager par exemple la complémentarité des deux approches (cf. la préface d'E. Piscator au *Stellvertreter* de Hochhuth, au sujet de la publication du texte concomitante à la première de la pièce), leur imbrication, les limites qu'elles révèlent à propos du projet même d'un théâtre « documentaire », etc. Un sujet présenté sous forme d'interrogation invite à ne pas se contenter d'envisager les réponses simplement affirmative et/ou négative qui peuvent lui être apportées, mais à interroger la formulation même, ses sous-entendus, ses implications. Le sujet sur le théâtre documentaire comme « théâtre de la révolte » invitait ainsi à s'interroger, comme l'ont d'ailleurs fait certain·e·s candidat·e·s, sur le sens que peut prendre cette expression : la révolte est-elle le sujet du théâtre ? son mode d'expression ? sa visée ? son résultat ? Qui se révolte ? contre qui, contre quoi ? Pourquoi ? Comment ? Dans quel but ? Qu'est-ce qui est révoltant ? Pourquoi ? Et pourquoi choisir justement le théâtre pour exprimer cette révolte ? Le jury voudrait attirer l'attention des candidat·e·s sur la nécessité de ne pas dissocier artificiellement « fond » et « forme », mais d'explorer autant que possible l'articulation de ces deux dimensions, politique et citoyenne (voire franchement partisane) d'une part, esthétique de l'autre.

Un certain nombre de sujets portaient sur la question de la représentation, de la représentabilité et de l'effet voulu par le théâtre documentaire. « Un théâtre à lire ou à jouer ? » invitait à réfléchir, entre autres, à la dimension scénique du théâtre documentaire ainsi qu'au rapport entre texte dramatique et texte publié : *Der Stellvertreter* de Hochhuth et le *Viet-Nam-Diskurs* de Peter Weiss proposaient ici deux approches radicalement différentes, puisqu'une bonne partie des didascalies de la première de ces deux pièces est incontestablement destinée à la lecture, tandis que la pièce de Peter Weiss n'accède à la plénitude de son sens que dans la tridimensionnalité de sa « chorégraphie », dont la seule lecture de la pièce ne donne qu'une idée imparfaite. On pouvait (ce qui a été fait) opposer la dimension collective

de la médiation scénique à l'expérience plus individuelle de la lecture – sans oublier cependant le cas de lectures collectives, sans mise en scène, à l'image des premières est-allemandes de Peter Weiss, *Die Ermittlung* : cela permettait d'évoquer les rôles respectifs du verbe et des corps. Il convenait également d'envisager les limites, psychiques et matérielles, de la représentabilité (des aspects intervenant également pour d'autres sujets) : la longueur des pièces, la difficulté à traiter le matériau documentaire, souvent présent dans des didascalies destinées à la lecture ou intégré par le biais de différents médias sur scène (images, sons...), mais aussi le caractère indicible des réalités évoquées. Au-delà des questions de représentation (et à travers elles), le sujet « Réalisme et symbolique » invitait à s'interroger sur les rapports entre général et particulier, ainsi que sur la part active exigée du spectateur. S'il convenait de définir les concepts (et de préciser à quoi ils s'appliquent), il fallait toutefois veiller à ne pas se perdre dans toutes les acceptions données par le dictionnaire. L'utilisation de sources documentaires ne suffit à elle seule à conclure au réalisme, et il fallait bien davantage interroger le rapport du théâtre documentaire au réel, et distinguer ce qui relève de la représentation de l'intention visée : comme l'a justement fait remarquer un·e candidat·e, la représentation peut être réaliste alors que la portée se veut plus symbolique. Différentes pièces pouvaient être convoquées, de même que leurs paratextes : ainsi l'introduction (*Anmerkung*) insérée par Peter Weiss au début de *Die Ermittlung* contenait de nombreux éléments susceptibles d'alimenter la réflexion : l'anonymat et la dimension représentative des témoins (c'est-à-dire des victimes), qui se font les porte-parole (« Sprachrohre ») d'une réalité dépassant les destins individuels ; mais aussi le traitement des accusés : numérotés, eux aussi, dans la liste des personnages, mais interpellés dans le texte dramatique par leurs noms, bien que Weiss précise que ceux-ci ne sont que les « symboles » d'un système, soulignant ainsi leur caractère interchangeable.

Nous voudrions conclure cette partie consacrée à l'option littérature en rappelant quelques conseils essentiels : bien définir les concepts, dégager une problématique claire et développée selon un plan cohérent, nourrir son argumentation d'une bonne maîtrise des textes et d'une réflexion personnelle. C'est ce qu'ont fait les candidat·e·s auquel·le·s le jury a attribué les meilleures notes.

### **Option B, civilisation : Berlin, histoire d'une ville (1957-1994)**

Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s sur cette question : 31

Moyenne : 6,5

Notes attribuées : 0,5 ; 01 (x2) ; 02 (x2) ; 03 (x2) ; 04 (x4) ; 05 (x4) ; 06 (x4) ; 07 (x2) ; 08 (x2) ; 09 ; 11 ; 12 ; 14 ; 15 ; 16 ; 19 (x2)

Sujets :

- Berlin avant la construction du Mur (1957-1961)
- Architecture et politique à Berlin de la fin des années 1950 à la réunification
- Berlin dans la « concurrence des systèmes » (fin des années 1950-1989)
- Berlin Ouest et la République fédérale d'Allemagne (fin des années 1950-1990)
- La contestation sociale et politique à Berlin (fin des années 1950-début des années 1990)

- Le Mur de Berlin
- Culture et contreculture à Berlin (fin des années 1950-début des années 1990)
- Berlin: évolutions démographiques (fin des années 1950-début des années 1990)
- Berlin: la vie économique dans une ville divisée (fin des années 1950-1990)
- Les institutions culturelles de Berlin (années 1950-années 1990)
- « Berlin, capitale de la RDA »
- Le « Palais de la République » de Berlin-Est : un projet architectural, social et politique
- La « seconde crise de Berlin » (1958-1963)
- Berlin et la réunification de l'Allemagne (1989-1994)
- Histoire migratoire de Berlin (fin des années 1950-début des années 1990)
- L'« insularité » de Berlin-Ouest
- Berlin et son statut de capitale (1957-1994)

La question d'option civilisation semble avoir particulièrement séduit les candidat·e·s de la session 2017. La surreprésentation des optionnaires de civilisation par rapport à ceux de linguistique et de littérature est relativement fréquente dans les annales de l'agrégation d'allemand, mais elle est très marquée cette année. Outre l'intérêt intrinsèque de l'histoire de Berlin dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, cet afflux de candidat·e·s pour la question de civilisation s'explique peut-être par la familiarité que beaucoup d'entre elles·eux pensent avoir avec la ville de Berlin : la plupart y ont très probablement déjà séjourné, certain·e·s y ont peut-être même habité pendant plusieurs mois ou plusieurs années.

La connaissance personnelle directe de Berlin, si elle constitue certainement un atout pour traiter la question, a toutefois pu donner à certain·e·s candidat·e·s un sentiment trompeur de sécurité ; elle ne dispensait aucunement de lire des ouvrages sur l'histoire de la ville. Cette histoire, si récente qu'elle soit, n'en est pas moins exotique pour un·e observateur/rice d'aujourd'hui. Il nous faut faire un effort particulier d'imagination pour nous plonger dans l'histoire sociale, économique et culturelle de cette ville, où, entre 1948 et 1990, deux monnaies dont le pouvoir d'achat différait considérablement étaient en circulation, où, jusqu'à la construction du Mur, des migrations économiques pendulaires avaient lieu d'un quartier à l'autre (les fameux *Grenzgänger*) ; et il n'est pas non plus si facile de s'imaginer les circulations des personnes, de biens, d'idées et de pratiques culturelles entre les deux parties de la ville après la construction du Mur, qui, s'il a considérablement entravé les contacts entre habitants de l'Ouest et de l'Est, ne les a pas totalement empêchés.

Les membres du jury souhaitent par ailleurs mettre en garde les futur·e·s candidat·e·s du concours contre une interprétation trop restrictive du programme. Certes, les questions relatives à l'architecture et à l'urbanisme sont centrales dans le descriptif du programme, mais celui-ci va bien au-delà de ce seul aspect. Ainsi, le programme officiel mentionne explicitement la guerre froide et l'histoire politique (la « concurrence des systèmes ») ; l'histoire démographique ; l'histoire sociale et culturelle. Ainsi, le jury, s'il a proposé plusieurs sujets sur l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture dans la ville, se réserve la possibilité d'en proposer d'autres sur des

questions d'histoire économique, sociale, culturelle et politique (à condition bien entendu que ces questions ne soient pas trop pointues pour pouvoir être traitées à l'issue de quelques mois de préparation).

Beaucoup de candidat·e·s se sont préparé·e·s à un éventail de sujets trop étroit et ont systématiquement ramené les questions posées aux thèmes qu'elles ou ils avaient travaillés. Par exemple, le sujet sur les « institutions culturelles » berlinoises ne nécessitait pas de parler en détail de la Stalin-Allee et du Hansaviertel, qui ne sont pas à proprement parler des institutions culturelles. De la même manière, la « concurrence des systèmes » entre les deux parties de la ville (ou entre les deux villes) ne s'épuise pas dans une émulation architecturale. Le sujet sur le Mur de Berlin, quant à lui, n'appelait pas seulement des remarques sur les conséquences urbanistiques de la construction du Mur ; il était indispensable de parler de ses implications politiques et économiques et il fallait mentionner le bilan humain du *Schießbefehl*. De la même manière, afin de traiter les sujets sur l'histoire démographique de Berlin, les candidat·e·s devaient avoir une connaissance au moins approximative du nombre d'habitant·e·s de la ville et de son évolution dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, ainsi que les chiffres globaux pour l'ensemble des deux entités. Il fallait aussi avoir quelques connaissances chiffrées du solde migratoire entre Berlin Ouest et la RFA et de son évolution durant la période au programme. Enfin, il était important d'être en mesure de donner quelques informations chronologiques sur l'arrivée des « Gastarbeiter·innen » à Berlin Ouest.

Les ouvrages mis à disposition des candidat·e·s dans la salle de préparation sont censés les aider à vérifier ponctuellement une information, mais il est formellement déconseillé de s'appuyer exclusivement sur eux. Ainsi, le sujet sur « Berlin dans la concurrence des systèmes (fin des années 1950-début des années 1990) » a conduit une personne à reprendre tel quel le plan du livre de Michael Lemke *Schaufenster der Systemkonkurrenz*. Pourtant, ce dernier couvrait essentiellement la période antérieure à la construction du Mur, alors que les années 1961-1990 étaient explicitement comprises dans le sujet de leçon. Certains événements postérieurs à 1961 pouvaient être interprétés dans le cadre de cette « concurrence des systèmes », par exemple la double commémoration des 750 ans de la fondation de la ville, en 1987.

Il est tout à fait légitime d'utiliser les ouvrages mis à disposition des candidat·e·s dans la salle de préparation et il est donc possible de reprendre des citations extraites de ces ouvrages, mais il faut alors indiquer clairement leur provenance. Les membres du jury ont sélectionné les livres de la bibliothèque de loge et ils en ont donc une bonne connaissance.

La question d'option de cette année nécessitait d'avoir des notions approfondies – au moins livresques – de la géographie de la ville et de savoir situer les quartiers et les principaux monuments berlinois sur une carte, y compris les bâtiments qui n'existent plus aujourd'hui (comme le Palais de la République, par exemple).

Certaines prestations excellentes – sur l'histoire économique de Berlin, sur la contestation sociale et politique, et sur l'histoire de l'architecture – ont été récompensées par des notes très hautes. À l'inverse, les notes très basses sanctionnent des erreurs historiques importantes : ne pas comprendre les conséquences concrètes de la construction du Mur de Berlin dans la vie quotidienne des habitant·e·s de l'Ouest et de l'Est, ou les implications réelles des *Passierscheinabkommen* (1963-1966) ou de l'accord quadripartite sur Berlin (1971), par exemple, a été considéré comme une lacune importante.

---

**LEÇON FRANÇAISE – OPTION LINGUISTIQUE**

*Rapport présenté par Antoine Aufray, Martine Dalmas et Günter Schmale*

Répartitions des notes

18	1
16	1
15,5	1
13	3
12	1
11,5	1
10,5	2
09	1
08	1
07	4
05,5	3
05	1
03	3
01	1
00,5	2

Nombre de candidat·e·s interrogé·e·s 26, Moyenne de l'épreuve 7,88/20.

***Remarques générales***

Comme l'indiquent les chiffres, le jury de leçon française option linguistique a entendu un peu moins de candidat·e·s que l'année précédente, même si ce nombre reste dans le même ordre de grandeur. Le jury a eu le plaisir de donner quelques bonnes et très bonnes notes, ce qui doit montrer aux futur·e·s candidat·e·s qu'une bonne préparation peut conduire à une prestation de qualité le jour J. Il vaut donc la peine de se mettre à la tâche dès le début de l'année, d'autant plus que les candidat·e·s sont certain·e·s que la leçon française portera sur leur option C. Un manque de préparation, en revanche, risque de conduire à un exposé médiocre voire mauvais, largement imputable à une mauvaise maîtrise des concepts du sujet et à des difficultés à sélectionner, trier et commenter en profondeur les formes concernées, ce qui mène à des exposés-catalogues, où des idées générales glanées çà et là sont plaquées sur quelques occurrences du texte plus ou moins bien choisies. Dans ce rapport, nous revenons sur quelques aspects généraux et spécifiques de la leçon de linguistique en rapport avec le thème de la formation et préformation lexicale, afin que les futur·e·s candidat·e·s puissent s'en inspirer dans

leur préparation. Nous conseillons par ailleurs vivement de se reporter également aux rapports antérieurs, dans la ligne desquels celui-ci s'inscrit.

#### ***Aspects formels***

Sans nous attarder trop sur la présentation des candidat·e·s, nous rappelons qu'il est souhaitable de s'habiller de manière correcte et relativement confortable, en songeant notamment que les épreuves se passent en juin, il peut arriver que la température soit assez élevée dans les salles. Les candidat·e·s penseront à ordonner leurs feuilles et préparer leurs affaires avant de sortir de la salle de préparation, de façon à ce que la mise en place ne prenne pas trop de temps une fois arrivé·e·s dans la salle de passage. C'est en effet préférable pour les candidat·e·s, qui s'épargneront ainsi le stress de devoir organiser leurs notes durant de trop longues minutes devant le jury, et pour le jury, qui est tenu à un horaire rigoureux tout au long de la journée et ne peut malheureusement pas se permettre d'attendre trop longtemps entre chaque exposé.

Nous souhaitons par ailleurs rappeler que le jury est là pour écouter attentivement les candidat·e·s dans une attitude neutre, il ne cherche qu'à les mettre dans de bonnes conditions pour qu'ils/elles donnent le meilleur d'eux/elles-mêmes. Il ne cherche ni à les déstabiliser, ni à les encourager par des gestes ou mimiques. Nous invitons donc à ne pas interpréter de manière personnelle les mouvements corporels qui pourraient échapper aux membres du jury, qui restent plusieurs heures assis à prendre des notes. Dans une telle situation, les candidat·e·s auront tout intérêt à prendre en compte les contraintes physiques de l'épreuve afin que leur débit, leur intensité de voix, leur prononciation participent à la clarté de leur exposé et facilitent donc l'écoute et la prise de notes, tout en restant naturels pour eux/elles.

Au moment des questions, le jury peut chercher à faire préciser une formulation, à faire revenir le/la candidat·e sur une interprétation ou une analyse erronée ou encore à faire aller plus loin dans l'analyse. Il importe donc de se prêter de bonne grâce au jeu de la discussion avec le jury, de ne pas hésiter éventuellement à faire reformuler une question et de se garder des mouvements réflexes de correction, comme si le jury ne cherchait qu'à pointer des erreurs qu'il importerait de rectifier. L'entretien est une partie où le/la candidat·e reste actif/ve même dans l'écoute afin d'être en mesure de suivre la voie vers laquelle le jury souhaite l'emmener. Nous insistons encore sur la nécessité de la préparation de longue haleine, car c'est grâce à elle que l'on peut s'assurer une maîtrise des concepts et termes du sujet et ainsi ne pas croire systématiquement, lorsque le jury pose une question, que l'on s'est trompé quelque part. Les minutes d'entretien sont souvent très instructives pour distinguer un savoir de surface d'une réelle assimilation des connaissances requises, mobilisées lors de l'exposé. En outre, qu'il s'agisse d'une rectification ou d'un développement de l'analyse, il est souhaitable de toujours étayer une réponse par un argument (linguistique), afin d'éviter de donner l'impression de jouer aux devinettes.

Nous rappelons enfin qu'il est attendu que l'exposé s'organise autour d'un plan en plusieurs parties (de deux à cinq en général), qui auront avantage à être assez

équilibrées en longueur. L'introduction doit ouvrir le propos et contenir notamment quelques définitions des concepts les plus importants et l'annonce du plan. Le style de l'exposé doit privilégier la clarté et la précision de l'expression, en évitant les tournures trop familières, même si le jury prend en compte le fait qu'il s'agit d'un exercice oral et non de la lecture d'un texte écrit. Les candidat·e·s s'efforceront également de ne pas faire de commentaires à haute voix sur leurs doutes ou hésitations : le jury n'a pas à en avoir connaissance et cela ne peut que desservir les candidat·e·s. En revanche, il est tout à fait possible de revenir sur une affirmation pour l'annuler ou la modifier, la reformulation étant une des spécificités de l'oral.

#### Remarques sur le fond

Concernant le contenu de l'exposé, nous souhaitons rappeler quelques points importants.

L'introduction doit comporter des informations utiles pour le développement. La mention du type de texte, de l'auteur ou de l'année doit être motivée par son utilisation ultérieure dans l'analyse. Il est souhaitable de se garder de prédictions trop généralistes, établissant *a priori* une corrélation entre tel type de texte, plus ou moins bien défini, et l'emploi privilégié de telles formes ou tournures. De telles affirmations doivent être empreintes de prudence, en particulier pour ce qui est des formes dérivées et composées. En effet, celles-ci étant très fréquentes, il est peu prudent d'affirmer que leur emploi relève justement du style de ce texte ou de cet auteur-ci. Les termes lexicalisés relevant de la thématique du texte peuvent être fréquents dans l'annexe sans que cela ne soit directement imputable au genre du texte ou au style de l'auteur. Il importe donc de mener éventuellement une réflexion sur la lexicalisation et l'emploi d'occasionalismes, plutôt que d'être trop affirmatif au niveau de l'introduction.

S'agissant d'un thème portant largement sur le lexique, il est essentiel que les candidat·e·s mettent à profit l'accès aux usuels de la bibliothèque de préparation afin de vérifier par exemple le genre d'un lexème ou bien la forme exacte d'un phrasème, éventuellement son origine. Il est bien sûr impossible de faire un relevé exhaustif des formes, qui serait fastidieux et relèverait du catalogue, mais les occurrences choisies, tant pour ce qui est des lexèmes que des phrasèmes, doivent permettre d'illustrer la diversité d'un phénomène, d'un schéma de formation, etc. Il est donc souhaitable de relever les formes les plus représentatives ainsi que les formes les plus inattendues, afin de montrer la systématisme d'un phénomène et la créativité possible dans le domaine. Toute forme citée doit faire l'objet d'une analyse, encore une fois afin d'éviter l'effet catalogue, lassant à l'écoute et peu informatif sur le fond (la répétition de formules telles que « et on a aussi... », « j'ai trouvé aussi... » doit alerter le/la candidat·e sur la pente que prend son développement). Dans le même ordre d'idées, il est également attendu que tout concept employé soit brièvement défini.

Dans le domaine des phrasèmes, le jury ne s'attend pas à ce que tous soient relevés ou même connus. Néanmoins, un certain nombre d'indices peuvent amener les candidat·e·s à s'interroger sur la présence d'une expression phraséologique, comme

certaines caractéristiques morphosyntaxiques ou la présence d'un terme tel que *Bärendienst* dans un sous-titre d'article par exemple. Le recours aux usuels peut alors être d'un précieux secours. Il importe d'établir un panorama aussi varié que possible des phrasèmes et de repérer les jeux éventuels sur le préformé, entre mots composés et expressions phraséologiques.

D'une manière générale, le rapport sémantique entre les constituants d'un lexème composé ou dérivé ou d'un phrasème doit être analysé dans l'exposé. Cette réflexion sémantique devrait permettre aussi de faire apparaître les liens entre formation et préformation lexicales. Cet aspect sémantique a parfois été négligé, notamment au niveau de l'analyse des procédés de dérivation. Ainsi, il est nécessaire de donner la valeur sémantique des affixes, et de montrer, le cas échéant, différentes valeurs réalisées par un même morphème de dérivation. D'autre part, il est important de bien opérer certaines distinctions, par exemple de distinguer entre les adjectifs substantivés (en commentant la question de leur genre et de leur comportement morphologique) et les noms dérivés en *-e* à partir d'adjectifs (*Frische, Kälte*).

Les cas limites entre composition et dérivation, des formations en *-er* ou en *-ung* (*Ölsucher; Mülltrennung*) par exemple, permettent de mener une réflexion sur la porosité des catégories et devraient être l'occasion pour les candidat·e·s de montrer leur capacité d'analyse et leur appropriation des problématiques du domaine.

Enfin, les candidat·e·s ayant choisi l'option linguistique devraient être en mesure de mobiliser les outils généraux de l'analyse grammaticale au service de la thématique spécifique de l'option. Il est en effet curieux d'être confronté·e dans l'entretien à des candidat·e·s se montrant fort hésitant·e·s dans l'attribution d'une marque à un cas, un degré ou un genre pour appuyer leur réponse.

Les meilleures notes ont été attribuées à des candidat·e·s qui ont réussi, dans le temps imparti, à présenter un exposé bien articulé faisant apparaître leur maîtrise du domaine proposé dans le sujet d'option, présentant un panorama raisonné et équilibré des différents aspects du sujet ainsi que le lien entre ces aspects, en s'appuyant sur des occurrences pertinentes présentes dans le texte proposé, et capables d'avoir avec le jury une discussion argumentée pour faire valoir ou pour infléchir leur point de vue.

Exemple 1 :

**Vous étudierez dans le texte ci-joint les formes relevant de la formation et de la préformation lexicale.**

Das Behagen in der Unkultur  
Peter Michael Lingens ( 14. 1. 2017)

Die tieferen Schichten des Phänomens Trump.

Keine bisher an Donald Trump geübte Kritik hat so ins Mark getroffen wie die wenigen tränenerstickten Sätze Meryl Streeps bei der Verleihung der Golden Globes:

„Es hat mir fast das Herz gebrochen, als ein Mann, der sich um das meistgeachtete Amt des Landes bewirbt, in einer Wahlkampfredede die Bewegungen eines körperbehinderten Reporters der ‚New York Times‘ nachäffte. Dieser Instinkt, zu demütigen, wird unser aller Leben durchdringen.“

Trump reagierte trump: Er nannte Streep „eine der meistüberschätzten Schauspielerinnen Hollywoods“ und bestritt, je Behinderte verspottet zu haben, obwohl das zugehörige Video ein YouTube-Bestseller ist.

Das Video der Streep-Rede wurde bis Redaktionsschluss über sieben Millionen Mal abgerufen. Aber es wird Trump so wenig schaden wie die 37 „dicken Lügen“ in einer Woche, deren die „New York Times“ ihn öffentlich zieh. Denn Schauspieler, Journalisten oder gar Intellektuelle zählen für seine Wähler einerseits zum fahrenden Volk, andererseits zu jenem Establishment, das in ihren Augen und seinen Worten dafür verantwortlich ist, „that America is going to hell“. Dass sie ihn kritisieren, nutzt Trump, statt ihm zu schaden.

Die „Zeit“ hat 18 Phänomene aufgelistet, die vielleicht verständlicher machen, dass ein Mann seines Zuschnitts Millionen hinter sich vereint. Denn die auch von mir vorrangig angeführte wirtschaftliche Erklärung stimmt zwar – die „Abgehängten“ sind der harte Kern seiner Gefolgschaft –, aber sie greift zu kurz. Ich hebe die Phänomene hervor, die mich an Österreich erinnern.

Gesichert ist, dass ältere, weiße, evangelikale, autoritär gesinnte Männer die große Mehrheit seiner Wähler bilden. (Gemäß einer eingehenden Studie wählten 60 Prozent aller autoritär Gesinnten Trump.) Ihre Schulbildung und ihr Einkommen ist wie bei der FPÖ relativ geringer, aber wie unter den Freiheitlichen gibt es auch unter ihnen bestens Ausgebildete und Wohlhabende. Nur fürchten sie nicht weniger als der Mittelstand, dass dieser Wohlstand akut bedroht ist. Zu 70 Prozent sind sie der Meinung, dass sich Kultur und Lebensart überwiegend zum Negativen verändert haben. Zu 83 Prozent sind sie der Überzeugung, das Land müsse besser vor äußeren Einflüssen geschützt werden und die Politik sei dazu nicht mehr in der Lage. Das ist nur Donald Trump.

So wie sich das Gefühl der Bedrohung hierzulande auf den Flüchtlingsstrom aus Afrika konzentriert, konzentriert es sich in den USA auf Mexikaner. In Rudeln organisierten Lebewesen – und das sind wir – sträuben sich die Haare, wenn Rudelfremde in ihr Revier eindringen. In der Steinzeit richtete sich unsere Aggression gegen jeden, der nicht in derselben Höhle lebte. Es dauerte Jahrtausende, bis unser Wir-Gefühl zuerst die Sippe, dann den Stamm und schließlich das uns durch Sprache, Religion und Kultur verbundene Volk umfasste. Fremde Völker als gleichberechtigt zu erachten, ist historisch gesehen ein Experiment der letzten Sekunde.

Bei jedem Menschen – auch bei mir, der in Bezug auf Flüchtlinge zu den „Gutmenschen“ zählt, denn ich habe zeitlebens Flüchtlinge in meine Wohnung aufgenommen – gibt es den Moment, in dem man „nicht noch mehr Ausländer“ in der

nächtlichen U-Bahn sehen will. Bei Menschen, die fürchten müssen, dass „Fremde“ ihnen Wohnraum und Jobs streitig machen, ist diese Grenze entsprechend früher erreicht.

Sie sehen in Donald Trump „endlich einen, der sich traut, die Wahrheit zu sagen“, wenn er Mexikaner als Dealer und Kriminelle verteufelt, obwohl sie in der Kriminalitätsstatistik so unauffällig sind wie bei uns asylberechtigte Syrer.

Sie glauben, dass nur er sie wirksam schützen kann, indem er eine Betonmauer gegen Mexikaner und eine Zollmauer gegen Chinesen errichtet.

Das trauen sie ihm nicht zuletzt zu, weil er so „ganz anders als alle“ ist – von der grellen Frisur über den grellen Reichtum bis zum grellen Aufstand gegen die „political correctness“, mit dem er ihnen aus der Seele spricht: Natürlich irritiert sie, dass Feministen das Patriarchat infrage stellen; dass ihre „Ehe“ nicht mehr als die Verbindung zweier „Schwuchteln“ wert sein soll; dass „Neger“ Präsidenten statt Butler werden oder dass manche Leute kaum Unterschiede zwischen Christentum und fremden Religionen sehen. Das überfordert – wie in Österreich – vor allem Teile der Landbevölkerung: Es ist ihnen zu viel „Öffnung“ in zu kurzer Zeit.

Meryl Streep sieht es wahrscheinlich noch ein Stück tiefer, wenn sie sagt, Trumps Nachäffen eines Behinderten hätte voll und ganz seinen Zweck erfüllt: Die Leute hätten „gelacht und die Zähne gezeigt“.

Primaten – und das sind wir – möchten Behinderte wenigstens gelegentlich „nachäffen“. Möchten wie Trump beliebig viele Frauen aufs Kreuz legen. Möchten wie er möglichst viel an sich raffen und als Alpha-Tier sich gegen die Brust trommeln. Ohne sich schuldig zu fühlen.

Sigmund Freud hat im Zusammenhang mit den ethischen Beschränkungen, die uns die Zivilisation auferlegt, vom Unbehagen in der Kultur gesprochen. Donald Trump hat seinen Wählern das Behagen in der Unkultur entdeckt.

<https://www.profil.at/meinung/peter-michael-lingens-trump-behagen-unkultur-7940502>

Exemple 2 :

Vous étudierez dans le texte ci-joint les formes relevant de la formation et de la préformation lexicale

## **Frankreich – Reife Republik**

### **Von stefan ulrich**

Wäre Recep Tayyip Erdogan Franzose, bräuchte er keine Verfassungsänderung mehr. Denn in Frankreich geht schon jetzt fast alle Macht vom Präsidenten aus. Der Hausherr im Elysée-Palast ist der Chef des Regierungschefs, weshalb es durchaus

der Realität entsprach, als der damalige Präsident Nicolas Sarkozy seinen Premierminister François Fillon als « Mitarbeiter » abtat. Der Staatsoberhaupt ernennt den Premier, führt den Vorsitz im Ministerrat, bestimmt die Außenpolitik und kann das Parlament heimschicken. Hinzu kommt eine Aura, die der Geschichte entspringt. Frankreich wurde über Jahrhunderte von den Königen geformt, ja geschaffen. „Der Staat bin ich“, sagte Ludwig XIV. Dieser Geist lebt, leicht kaschiert, in den Präsidenten der Republik weiter. Der Präsident müsse die ganze Nation verkörpern, drückte es Charles de Gaulle aus.

Das heißt jedoch nicht, dass der erste Mann sich immer alles herausnehmen darf. Enttäuscht er die Franzosen zu sehr, so stürzen sie ihn. Das musste Ludwig XVI. ebenso erfahren wie Sarkozy, wobei Letzterer seinen Kopf behalten durfte.

### **Franzosen sind anspruchsvoll – jetzt auch bei Präsidentenwahlen**

Ansonsten sind die Anforderungen der Franzosen in jüngster Zeit jedoch strenger geworden als zu Zeiten der Ludwigs, de Gaulles oder François Mitterands. Ex-Präsident Jacques Chirac wurde 2011 wegen Korruption verurteilt. Der Sozialist Dominique Strauss-Kahn verspielte im selben Jahr durch seine Affären die sicher geglaubte Präsidentschaft. Nun scheint das gleiche Schicksal Fillon zu ereilen, den Noch-Kandidaten der Konservativen für die anstehenden Präsidentschaftswahlen. Er wähnte sich schon im Elysée – jetzt blickt er in den Abgrund, auch er sich noch an seinen Kandidatenstatus festkrallt.

Die Franzosen möchten einen starken Präsidenten, weshalb der schwache Amtsinhaber François Hollande sich nicht mehr anzutreten traut. Doch sie pochen inzwischen darauf, dass sich auch der Mann im Elysée an die Regeln hält, die für Gemeinsterbliche gelten. Das unterscheidet sie von der Mehrheit der Russen, der Türken und der amerikanischen Donald-Trump-Wähler, die Willkürherrschern hinterherlaufen. Frankreich ist daher – trotz seiner Wirtschaftsprobleme, Politikverdrossenheit und Zukunftsangst – eine reife Republik. Das nährt die Hoffnung, dass die Bürger in den beiden Wahlgängen Ende April und Anfang Mai eine gute Entscheidung werden.

Bestätigt sich dies, so wird die bisherige Umfragekönigin Marine Le Pen klar scheitern. Denn die affärenbelastete Chefin des radikalen Front National ist keine gute Wahl. Sie füttert die Ängste der Menschen, spaltet das Land, verzerrt die europäische Union zum Feindbild und nährt die Mär, einem Frankreich, das sich wirtschaftlich und politisch abkapselt, werde es in Zukunft besser gehen. Es ist unwahrscheinlich, dass die Franzosen diese durchsichtige Strategie mit der Präsidentschaft belohnen.

Auch Fillon wäre keine gute Wahl. Sein Renommee als seriöser, tugendhafter Mann, dass er sich in harten Jahren als Premier unter Präsident Sarkozy erworben hat, ist dahin. Die überaus lukrative, rechtlich zweifelhafte Beschäftigung seiner Frau und seiner Kinder auf Staatskosten kann nur als dummdreist bezeichnet werden. Fillon hätte wissen müssen, dass dies bekannt wird und dass die Franzosen sich nicht für

dumm verkaufen lassen. Wenn er jetzt gegen die Justiz hetzt, die ihre Arbeit tut, so beweist er damit nur, dass ihm das Zeug zum Staatsmann fehlt.

Halten die Konservativen an Fillon als Kandidaten fest, werden sie die Präsidentschaftswahlen verlieren. Gewinnen wird dann wahrscheinlich der moderate, unverbrauchte, europafreundliche Reformier Emmanuel Macron, obwohl oder gerade weil er sich auf keine der traditionellen Parteien stützt. Macrons kompetentem Aufstieg in der Mitte des lange im Links-rechts-Dualismus lebenden Landes zeigt – gegen den angeblichen Zeitgeist –, dass viele Franzosen reformbereit, europafreundlich und weltoffen sind. Auch das spricht für die Reife der Republik.

Und wenn Fillon fällt, was in Paris viele erwarten, trotz der Solidaritätsdemonstration für ihn am Sonntag? Dann dürfte Alain Juppé die Konservativen in die Wahl führen. Auch er ist moderat und europafreundlich, und er könnte Macron den Sieg streitig machen. Auch gegen ihn hätte Le Pen nur geringe Chancen.

Ob Macron oder Juppé: Europa darf also darauf setzen, dass es im Westen bald gute Neuigkeiten gibt. Ausgerechnet von Frankreich, dem angeblich so kranken Land, könnte die Genesung der Europäischen Union ausgehen. Unmöglich? Ein Sprichwort der Franzosen lautet: „Unmöglich ist kein französisches Wort“.

Aus: Süddeutsche Zeitung vom 06. März 2017, S. 4.

Exemple 3 :

Vous étudierez dans le texte ci-joint les formes relevant de la formation et de la préformation lexicale

### **Die große Erosion**

*Von Ullrich Fichtner*

Der 70. Geburtstag des SPIEGEL fällt in eine kritische Zeit. Weltweit mischen Populisten die Politik auf, Wutbürger randalieren gegen die Eliten, im Internet blühen die asozialen Medien. Kann es sein, dass eine Revolution bevorsteht?

Es gibt in Deutschland heute Menschen – und es heißt, ihre Zahl nehme zu –, die glauben, dass die Regierung und/oder andere Mächte allerlei Geheimpläne verfolgten, darunter vor allem jene, die angestammte Bevölkerung durch ausländische Zuzügler zu ersetzen. Zudem glauben viele Mitbürger, dass die Medien, die öffentlich-rechtlichen sowieso, grundsätzlich ihre Berichte und Kommentare auf Anordnung von irgendwo „ganz oben“ produzierten. Dass sie zum Beispiel über Flüchtlinge und sonstige Fremde nur Positives berichten dürften, also Negatives wo irgend möglich zu unterdrücken hätten, dass sie sich somit als „Lügenpresse“ in den Dienst einer empörenden, vorsätzlichen Wirklichkeitsverfälschung stellten.

Es lohnt sich, das noch einmal anders zu formulieren, um es wirklich zu begreifen: Behauptet wird, dass die *Süddeutsche Zeitung*, die *Frankfurter Allgemeine*, die *taz*, die *Stuttgarter Nachrichten*, der *Bonner General-Anzeiger*, die *Frankfurter Rundschau*, die *Märkische Oderzeitung*, die *Nürnberger Nachrichten*, die *Frankenpost*, der *Schwarzwälder Bote*, die *Neue Osnabrücker*, die *Badische* und die *Sächsische Zeitung*, der *Weser-Kurier* und das *Hamburger Abendblatt*, der *Tagesspiegel*, die *Magdeburger Volksstimme*, die *Westdeutsche* und die *Hannoversche Allgemeine*, die *Bild*, die *Welt*, die *Zeit*, der *Stern* und der SPIEGEL, dazu die Deutsche Presse-Agentur, Bild.de und SPIEGEL ONLINE, t-online.de, die *Huffington Post*, *Klassik Radio*, *Antenne Thüringen* und die Radios *Brocken*, *Charivari* und *Regenbogen* – behauptet wird, dass sie und alle anderen Redaktionen Teil einer Verschwörung zur Abschaffung des deutschen Volkes sind. Noch Fragen?

Ja, da sind gerade sehr, sehr viele Fragen offen, denn wir leben in Zeiten einer großen allgemeinen Verunsicherung, eines Unbehagens, das sich keineswegs nur im Misstrauen gegen die Medien entlädt. Alles, was irgendwie nach „Elite“ riecht oder Autorität behauptet, bekommt es gerade mit rebellischer Gegenwehr zu tun. [...]

[...]

Am kommenden Mittwoch, dem 4. Januar, ist es auf den Tag genau sieben Jahrzehnte her, dass das Magazin erstmals erschien, und vor gut 50 Jahren begann, nach Auffassung des Kollegen Heribert Prantl von der „Süddeutschen Zeitung“, „mit der SPIEGEL-Affäre die aufgeklärte Demokratie in Deutschland; die Presse wurde vierte Gewalt“, wurde der gesellschaftliche Wächter der drei klassischen Gewalten Regierung, Parlament und Justiz.

Damals ging der legendäre Gründer des SPIEGEL, Rudolf Augstein, für die Freiheit ins Gefängnis, und schon damals spielten interessierte Kreise das Lied von der Lügenpresse, wenn auch noch mit anderem Text. Aber damals, das war tiefes, fernes 20. Jahrhundert. Im Fernsehen prasselten noch nationale Lagerfeuer, und es gab eine wenig zersplitterte Öffentlichkeit, die sich an einer allgemein akzeptierten Tagesordnung abarbeitete. Das war, unter dem Strich, gar nicht so schlecht. Aber es ist vorbei, für immer.

Wer darüber nachdenkt, warum Hass und Unbehagen in unserer Gesellschaft gerade so sichtbar und in Form der AfD sogar politikfähig werden, darf den Vorwurf nicht aussparen, ein pflichtvergessener Politik- und Medienbetrieb habe die „berechtigten Sorgen der Bürger“ allzu lange ignoriert und bekomme nun die Quittung.

Abgesehen davon, dass Politik und Medien nicht im selben Betrieb arbeiten, sondern voneinander getrennte Sphären sind und bleiben werden, ist dieser Vorwurf im Einzelfall durchaus nachvollziehbar: Es gibt in der Politik die Neigung, auf konkrete, alltägliche Probleme mit moralischen oder sonst wie großspurigen Allgemeinplätzen zu antworten. Und in den Medien fehlt hier und da die Frische, um neue Problemlagen, die sich vielleicht erst verstreut und im Kleinen zeigen, sogleich zu

erkennen und aufzugreifen. Das ärgert die Bürger. Es ärgert die Leser und die Zuschauer, und zwar zu Recht.

[...]

Wer sich zum Beispiel Sorgen über die Kosten diverser europäischer Rettungsprogramme macht, will sich nicht abspeisen lassen mit Sprüchen darüber, dass Europa seit dem Krieg der Garant des Weltfriedens sei. Wer sich darüber empört, dass Banken und Börsen mit staatlichen Milliarden am Laufen gehalten werden, steht nicht automatisch im Lager der Populisten. Und wer Monat für Monat jeden Cent zweimal umdrehen muss, um über die Runden zu kommen, auf den mag so manches Berliner Statement über den alternativlosen Sparkurs der Bundesregierung samt „schwarzer Null“ regelrecht höhnisch wirken.

Den Medien wird vorgeworfen, solche Gefühle, die zugehörigen Probleme und den berechtigten Ärger über die ganze pauschale Wir-schaffen-das-Politik nicht ausreichend abzubilden, und es fällt keinem Redakteur in Deutschland ein Zacken aus der Krone, die Berechtigung solcher Vorwürfe einzugestehen.

[...]

Es gehört zu den wichtigsten Aufgaben, unaufgeklärtes Denken auszustellen und zu bekämpfen. Journalismus ist immer auch ein Geschäft der ideologischen Mülltrennung, und hier genau sitzt der – unauflösbare – Konflikt zwischen den seriösen Medien und jenen, die diese Medien als Lügenpresse verunglimpfen.

© *Der Spiegel*, 1/2017